

MANUEL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

On s'abonne à Paris, chez **MM. Hachette et Cie**,
libraires-éditeurs, **boulevard Saint-Germain, 79**;
dans les départements, chez tous les libraires ou dans
les bureaux de poste.

Prix de l'abonnement :

FRANCE. 6 fr »
UNION POSTALE 7 fr. 75

Prix du numéro. 10 centimes.

Les abonnements se prennent à partir du 1^{er} de chaque mois. — On ne s'abonne que pour un an

SOMMAIRE

Partie générale.

Conte de Pâques (JULIE SÉVRETTE). — ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT : Enquête sur l'enseignement primaire supérieur (BOITEL). — A travers la pédagogie (M^{lle} M.).
LÉGISLATION ET ADMINISTRATION : Laïcisations (ANDRÉ BALZ). — Petit Guide administratif (A. LANTENOIS).
— Opinions de nos lecteurs (J. KRAMER). — Communications diverses. — Correspondance pédagogique internationale (G. MOUCHET). — Revue de la Presse. — Revue des bulletins départementaux de l'enseignement primaire.
CORRESPONDANCE : Questions scolaires (F. M.).
VARIÉTÉS : Victor Hugo (E. HINZELIN). — Un peu de tout et de partout.
ACTES OFFICIELS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : Personnel. — Nominations. — Honorariat. — Annonces.

CONTE DE PAQUES

C'était une toute petite école dans un tout petit village. Tout y était riant et agréable à voir. Le jardinet où la jeune institutrice cultivait des roses, soignait des groseilliers et semait du persil et de l'oseille; la grande classe peinte en vert clair, si propre avec ses tables bien cirées, dans laquelle quelques menus ouvrages coquets jetaient une note féminine presque élégante à côté de l'austérité des grandes cartes géographiques; la cour bien sablée où s'ébattaient garçons et fillettes, tout charmait à la première vue.

Le bonheur habitait-il en cet Eden? — Toujours est-il que ce jour-là, qui était le jeudi saint, l'institutrice étant sortie de sa maison la ferma soigneusement, prit à gauche la Ruelle aux champs, son beau et pur visage tout empreint de mélancolie.

Seule sur la terre, elle n'avait plus, comme autrefois, sa vieille mère pour lui tenir compagnie après les fatigues de la classe, et elle sentait peser de tout son poids sur sa jeune destinée l'antique mot de Dieu au début des mondes : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; » — ni les jeunes filles non plus, sans doute.

L'institutrice entreprenait donc une promenade

solitaire. Ses élèves étaient en congé, ses collègues des villages environnants étaient retournées joyeuses à la maison paternelle pour y faire les petites filles auprès de leurs vieux parents et s'y reposer de faire les mamans à l'école. Elle seule, pauvre oiseau perdu, n'avait plus de nid où aller s'abriter. Qu'il est triste d'être orphelin!

Elle allait, à travers la campagne encore endormie du sommeil de l'hiver, le long des champs où pointait à peine le vert tendre des blés, jetant un coup d'œil distrait sur les arbres toujours silencieux et nus, sur les haies où commençait pourtant à s'éveiller la violette odorante. Elle allait, lentement, rêvant à ce que la veille même sa sœur lui avait écrit : « Viens me voir dans ce beau Paris où l'on s'amuse si bien, où l'on sait si bien se faire belle avec quelques chiffons. Qui sait si je ne pourrai te faire entrer au Louvre avec moi? Tu n'y végéteras pas au milieu des paysans, tu manieras toute la journée des soieries et des dentelles. C'est une besogne charmante pour une jeune fille : décide-toi. »

Et elle revoyait en imagination le magasin immense, bourdonnant comme une ruche, où la foule se presse toute l'année, où elle avait failli étouffer parmi les femmes acharnées autour des « occasions », où elle avait vu avec une sorte de stupor et non sans grande pitié, l'air presque pieux

de quelques dames touchant avec respect les coupons de velours, et surpris les éclairs de convoitise d'autres visiteuses qui n'avaient pas l'espoir d'en faire jamais l'emplette. A ce moment-là elle avait bien senti qu'elle était, elle, une autre femme, une manieuse de choses plus précieuses cent fois que les velours, les bijoux et les dentelles, une manieuse d'âmes. — « Ma sœur embellit les visages, se dit-elle, mais moi, je puis embellir les esprits et les cœurs. Non ; c'est un mauvais conseil que je reçois là. Et pourtant !... »

Elle était arrivée sur les bords de l'Almette, ruisseau babilleur : elle s'appuya contre la passerelle, charmée par le mouvement de l'onde. La vue de cette eau qui courait écumante et bondissant sur les pierres polies, entraînant pêle-mêle des brins d'herbe et des branches mortes, détournait un instant son esprit de ses préoccupations attristantes. Elle se laissa vivre et compara son plaisir à celui qu'elle prenait le soir à voir danser la flamme de son feu dans la cheminée avec mille formes fantastiques.

Tout à coup des sonneries de cloches emplirent l'air. De toutes les paroisses environnantes elles semblaient s'appeler, se répondre et se joindre, comme des hirondelles prêtes au voyage d'automne. Cette idée s'imposa si forte à l'esprit de l'institutrice qu'elle s'écria : « Eh ! mais, ce sont les cloches qui partent pour Rome ! » — Et elle sourit au souvenir de ses joies d'enfant, de la confiance naïve avec laquelle elle se précipitait à la fenêtre de leur chambre pour voir les voyageurs qui, au dire de sa mère, étant déjà bien loin, demeuraient invisibles. Oh ! les jolis rêves qu'elle faisait alors ! Comme elle suivait par-delà les nuages les cloches rapides, appelant leur retour de tous ses vœux ! Et le samedi saint, comme on attendait avec impatience l'heure de leur arrivée ! On ne les apercevait pourtant pas plus au retour qu'à l'aller ; mais comment douter, puisque le jardinier s'emplissait d'œufs de toutes les couleurs, rouges, jaunes, bruns ? Un jour même elles avaient laissé tomber un bel œuf en chocolat qui contenait des boucles d'oreilles pour les poupées. Ce souvenir enfantin ramena un sourire sur les lèvres de la jeune fille ; puis, à la pensée que ces bonheurs naifs étaient à jamais perdus, deux larmes allèrent grossir le cours de l'Almette sur laquelle elle se penchait.

— Bonjour, Mademoiselle, fit une voix mâle derrière elle.

L'institutrice se retourna, confuse d'être surprise en ce moment d'émotion, mais avec cette souplesse propre aux femmes même les plus franches, ce fut d'une voix aimable et qui sonnait presque joyeuse qu'elle répondit au bonjour de son interlocuteur.

— Vous n'êtes donc pas en vacances ? reprit-il.

Les yeux de la jeune fille trahirent malgré elle la détresse de son âme.

— Non, je n'ai pas de famille, dit-elle. Et soudain, plus gaiement : J'étais venue guetter le départ des cloches.

Le jeune instituteur se mit à rire :

— Les avez-vous vues ?

— Non, hélas ! je ne les ai pas vues partir, et j'ai par conséquent bien peur de ne pas les voir revenir : elles ne m'apporteront rien.

— Qui sait ? fit-il avec de la gravité dans le regard et dans la voix. Espérez toujours.

La jeune fille se sentit gênée. Elle questionna :

— Vous allez chez vos parents ?

— Mais oui, ils sont cultivateurs à Fleury, à 12 kilomètres d'ici : c'est pour moi une promenade, et je vais voir comment va la maman.

— Vous êtes bien heureux, reprit la jeune fille avec un soupir.

Le jeune instituteur observait sa collègue : il l'avait vue quelquefois à des conférences, des réunions d'instituteurs ; elle bavardait alors joyeusement avec d'autres et paraissait heureuse ; elle lui avait semblé douce et distinguée ; mais, très occupé lui-même de son école, il n'avait jamais glissé sur la pente du rêve. Ce matin-là, cette rencontre inopinée au bord de l'eau ne lui déplaisait pas, non plus que cet air de mélancolie qui flottait sur les traits de la jolie personne. Les deux larmes dont il avait surpris le secret sans en rien laisser paraître, ces deux larmes qui tombaient de deux beaux yeux, avaient bouleversé son cœur peu blasé sur des émotions de ce genre.

Il était naturel de se dire adieu ; et c'est ce que l'on fit d'ailleurs tout aussitôt. Le jeune homme avait à peine disparu au tournant de la route, que la jeune fille reprit elle-même le chemin de sa demeure. Reentrée chez elle, elle se mit au travail, car c'était une laborieuse ; mais, tout occupée qu'elle fût, elle éprouvait une tristesse vague qu'elle essaya vainement de secouer.

« Je n'aurais pas de ces mauvais moments, si j'étais avec ma sœur à Paris. Pas d'ennui dans sa vie fiévreuse : elle vit double, et elle rit aux éclats quand je lui conte mes heures de découragement. Irai-je la retrouver?... »

Et tout le jour ce fut une obsession : « Irai-je ?... Mais quoi ? ce bon air qui emplit et assainit ma maison, mes fleurs qui embaument, mes bois pleins de pinsons et de fraises, les minois éveillés de mes fillettes, les gros bouquets dont elles me comblent ; sacrifier tout cela pour vivre dans des salles surchauffées, éclairées à l'électricité, toujours en toilette et debout, au milieu d'un brouhaha perpétuel, puis, le soir, harassée de fatigue, s'en retourner très loin, monter six étages et dormir sous les toits ! Je n'irai pas. »

Le vendredi saint fut un mauvais jour : toutes les paysannes qui se rendaient à l'office étaient vêtues de noir, les cloches étaient muettes, l'air était plein de tristesse.

« C'est bien vrai, oh ! oui, que la campagne est triste ! » se reprit à penser la pauvre solitaire.

Et elle alla jusqu'au bureau pour retenir la diligence pour le lendemain.

« Cela ne changera en rien ma destinée, se dit-elle, mais je me distrairai deux jours. Je partirai demain à midi. »

Le lendemain, la jeune institutrice, cédant à une sorte de superstition, voulut refaire la promenade de l'avant-veille. Elle se dirigea une fois encore vers les bords de l'Almette et, accoudée sur la passerelle, elle attendit. Mais, quand, à dix heures, éclata la fanfare des cloches, quand elles emplirent à nouveau l'air serein de leurs voix joyeuses et sonores, s'appelèrent, se répondirent, l'enveloppant de vibrations caressantes, la jeune fille ne vit, hélas ! ni le retour des voyageuses, sur lequel elle comptait peu, ni le retour de son jeune collègue sur lequel elle ne comptait sans doute pas du tout. Elle longea le ruisseau, cueillant quelques fleurettes très rares encore à cette époque, et s'en revint à l'école.

Dans le village, tous les enfants étaient en joie :

on visitait encore les jardins pour voir si l'on n'avait pas oublié quelque présent des cloches. Les garçons et les filles accouraient autour de « Mademoiselle » et lui montraient leurs tabliers pleins d'œufs multicolores ; et la maîtresse, oubliant sa propre infortune, souriait du bonheur de tous ces petits.

En arrivant à la grille de l'école, elle aperçut dans le jardin, sur le buis en bordure, quelque chose de blanc. « Eh ! mais, les cloches ont donc pensé à moi ? » se dit-elle. Bien vite, elle ouvrit la porte. Il n'y avait pas à douter. Comme au temps de son enfance, les cloches avaient passé au-dessus du jardinet, et un bel œuf en chocolat, enveloppé de papier blanc, était là dans la verdure du buis. Très intriguée, la jeune institutrice le retourna en tous sens ; elle vit qu'il s'ouvrait, et son cœur se mit à battre très vite en trouvant non plus, comme jadis, des boucles d'oreilles pour sa poupée, mais une toute petite lettre à son adresse :

« Mademoiselle,

« Tout le long du chemin j'ai pensé que vous pleuriez, comme je passais, parce que vous n'avez pas de famille. Je n'ai pas de sœur, et ma mère, à qui j'ai conté la chose, m'a dit qu'elle aimerait bien avoir une fille. Si vous voulez faire plus ample connaissance avec nous et devenir la fille de bien bonnes gens, montez donc dans la diligence demain et venez à Fleury fêter Pâques avec nous.

« Vous savez, c'est de bon cœur. »

C'était simple, naïf, honnête ; cela n'était peut-être pas très correct, mais à la campagne fail-on tant de façons ?

— Le brave garçon ! s'écria-t-elle.

Et quand une jeune fille dit cela avec l'accent ému et reconnaissant qu'elle y mit, elle est bien près de penser à ce « brave garçon » pour mari.

Quand la diligence s'arrêta devant sa porte, à midi, elle la renvoya :

— Je ne partirai que demain, dit-elle.

— Vous partez à Paris un jour de Pâques ! fit le cocher d'un air scandalisé.

— Oh ! non, reprit-elle en rougissant un peu : je ne vais pas si loin, je vais à Fleury...

JULIE SÉVRETTE.

ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR¹

Le directeur de ce journal a reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de l'Association amicale du personnel enseignant des écoles primaires supérieures de la Ville de Paris, le texte de délibération qui suit, en vous priant de vouloir bien l'insérer dans votre journal :

« Le *Manuel général* de l'Enseignement primaire, dans son numéro du 25 janvier 1902, a ouvert une enquête sur l'Enseignement primaire supérieur. Le bureau de l'Association amicale du personnel enseignant des écoles primaires supérieures de la Ville de Paris, dans sa séance du 13 février 1902, a estimé qu'il n'y avait pas lieu de répondre à ce questionnaire,

les écoles primaires supérieures de Paris étant absolument distinctes de celles de province par leur origine, leur organisation et leur régime. »

Veillez agréer, etc.

Le secrétaire,
G. PAGÈS.

Nos collègues parisiens, membres du bureau de l'Association amicale du personnel enseignant des écoles primaires supérieures de Paris, maintenant que nous avons répondu à leur désir, me permettront-ils de leur dire, en toute franchise et sans vanité, que je suis bien placé pour savoir que nos écoles primaires supérieures de Paris sont absolument distinctes des écoles primaires supérieures de province par leur origine, leur organisation et leur régime, mais non par leurs programmes. Il eût été facile, d'ailleurs, de distinguer dans notre enquête les écoles de Paris de celles de province, au moins en ce qui concerne l'organisation et le régime, et chacun aurait pu apporter le concours de son expérience personnelle, dans un intérêt général.

Les questions qui font l'objet de cette enquête n'ont pas été rédigées à la légère. Toutes m'ayant été en partie suggérées par des professeurs des écoles primaires supérieures de Paris, soit dans des conversations amicales, soit dans des rapports officiels, soit enfin dans nos réunions pédagogiques, je croyais pouvoir compter sur la collaboration de nombreux professeurs éclairés. Mais puisque, de leur propre aveu, nos collègues parisiens croient devoir s'exclure, prenons acte de leur solidarité ; pour ne compromettre aucune situation notre enquête ne portera que sur les écoles primaires supérieures de province. Jusqu'à ce jour j'ai reçu un assez grand nombre de réponses, aussi bien de nos collègues de province que de ceux de Paris. Quelques-uns m'ont prévenu, et je m'en réjouis d'avance, qu'ils me répondraient après une entente entre tous les maîtres de la même école.

Je prie très instamment nos collègues qui voudraient collaborer à notre œuvre commune de se hâter et de me faire parvenir leurs réponses, individuelles ou collectives, pour la rentrée de Pâques.

J. BOITEL.

P. S. — Au moment de mettre sous presses, notre collègue et ami, M. Rouffic, professeur à l'école primaire supérieure de Toulon, nous envoie cette lettre :

« Je viens de recevoir, par voie hiérarchique, la note suivante :

« Monsieur le Ministre, par décision du 17 courant, a accordé aux professeurs des écoles primaires supérieures l'autorisation demandée par M. Rouffic de se réunir à Paris pendant les vacances de Pâques, en vue de se concerter au sujet de la création d'une Société de secours mutuels. »

J'ai répondu à notre collègue que je serai très heureux, avec l'autorisation de M. le Directeur de l'enseignement primaire de la Seine, de mettre à la disposition des futurs mutualistes le grand amphithéâtre de l'École Turgot.

J. B.

1. Voir le *Manuel général* du 25 janvier 1902.

A TRAVERS LA PÉDAGOGIE

La récitation des morceaux choisis.

J'ai eu, en ces derniers temps, la satisfaction de passer dans une école de filles où les enfants récitaient très gentiment. J'ai prié la maîtresse de faire connaître à ses collègues les moyens qu'elle emploie pour arriver à ce résultat. Voici ce qu'elle m'envoie :

« Pour que l'enfant récite bien, il faut, avant tout, qu'il comprenne ce qu'il récite. C'est pourquoi je ne donne à apprendre à mes élèves que des morceaux à leur portée.

« Avant même de faire la lecture du morceau choisi, je commence par le raconter aux enfants afin de leur faire voir quel sera le ton général et quels sentiments elles auront à rendre. Je commence ensuite la lecture, lentement et à haute voix, articulant aussi nettement qu'il est possible de le faire. J'ai soin de bien marquer le repos aux signes de ponctuation et de mettre en relief, par une intonation spéciale, les mots et expressions de valeur. Cela fait, j'essaie, par des explications aussi claires et aussi simples que possible, de faire comprendre le sens général du morceau, le sens des mots inconnus à l'enfant et la beauté de certaines expressions.

« Après m'être assurée que les explications ont été comprises, je fais faire en commun la lecture à haute voix. Le morceau a été copié avant la classe au tableau noir, les signes de ponctua-

tion sont fortement accusés et les mots de valeur soulignés. Quelques élèves font ensuite séparément la lecture à haute voix; j'exige une prononciation correcte, une articulation nette, et je recommence cet exercice jusqu'à ce que j'obtienne un résultat satisfaisant.

« Le plus difficile est d'obtenir le ton convenable. Pour y arriver, j'essaie, par une diction aussi expressive que possible, de leur faire partager les sentiments que j'éprouve moi-même à la lecture du morceau, donnant une forme *sensible* aux personnes et aux choses, joignant même parfois le geste à la parole. J'arrive ainsi à leur faire comprendre la pensée de l'auteur, à leur faire sentir ce qu'il a senti, et partant à leur faire donner le ton convenable. Je fais relire une fois encore le morceau par une ou plusieurs élèves séparément, récompensant celles qui disent bien, encourageant celles qui font quelque effort et je termine enfin ma leçon par une lecture en commun.

« J'avoue que les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants; il a fallu un certain temps pour atténuer l'accent local très prononcé dans le pays; de plus les enfants étaient saisies d'une fausse honte contre laquelle il a fallu réagir; mais peu à peu le progrès s'est fait sentir et aujourd'hui j'ai la satisfaction de voir mes efforts récompensés. »

Mlle M....

(Bulletin de l'inspection primaire
des Sables-d'Olonne.)

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

LAÏCISATIONS

La loi du 30 octobre 1886 a bien décidé que, dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement serait exclusivement confié à un personnel laïque, mais elle a oublié de nous dire — pour les écoles de filles tout au moins — dans combien d'années ou de siècles serait achevée cette opération. Seize ans se sont écoulés depuis le vote de la loi. Nous avons vu finir le dix-neuvième siècle, commencer le vingtième. Et il y a toujours des congréganistes dans les écoles publiques de filles. Il faut croire que ces institutrices ne meurent pas ou qu'elles sont entrées bien jeunes dans l'enseignement, car la loi de 1886 défendait de nommer aucune institutrice publique congréganiste dans les départements où une école normale fonctionnait depuis quatre ans. Or, il n'y a pas, je crois, un seul département qui n'ait, depuis plus de quatre ans, son école normale d'institutrices.

Comment se fait-il donc que le mouvement de laïcisation, si rapidement achevé pour les écoles de garçons, soit si lent à s'accomplir dans les écoles de filles?

« Malgré les invitations réitérées, lisons-nous dans le rapport du budget, adressées par différentes commissions du budget au ministère de l'Instruction publique, le mouvement des laïcisations, commencé depuis seize ans et subordonné à la bonne ou à la mauvaise volonté des admi-

nistrations préfectorales, a été très inégal et d'une extrême lenteur. »

Pourquoi cette inégalité? Pourquoi cette lenteur? Les préfets manqueraient-ils des pouvoirs nécessaires pour mener l'œuvre à bonne fin? Mais sur ce point, comme sur tout ce qui touche à l'enseignement primaire, ils ont des attributions fort étendues et, si leurs mains sont liées ou leurs pieds nickelés, ce n'est pas assurément par la loi. Alors que, pour une foule de questions, l'administration préfectorale est soumise au bon plaisir des corps délibérants, elle est maîtresse absolue en matière de laïcisation. Elle peut agir à son heure avec ou sans l'assentiment des municipalités.

Pour quelle raison alors les préfets républicains apportent-ils tant de tiédeur dans l'application d'une des lois fondamentales de la république?

Il reste encore à laïciser aujourd'hui 3 543 écoles de filles obligatoires, 317 écoles maternelles, 374 écoles mixtes. Trois départements seuls ont achevé la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste; ce sont : la Creuse, les Pyrénées-Orientales et la Seine. Mais il reste encore 224 écoles publiques congréganistes dans l'Aveyron, 126 dans les Côtes-du-Nord, 139 dans l'Ille-et-Vilaine, 138 dans la Loire, 126 dans le Maine-et-Loire, 128 dans la Manche et 140 dans la Mayenne.

Faut-il croire que le zèle de quelques préfets se trouve tempéré par l'intervention de certains députés d'arrondissement, farouches laïcisateurs

en chambre ou plutôt à la Chambre, mais qui, de retour dans leurs circonscriptions, oublient l'austérité de leurs principes pour ménager la chèvre congréganiste et le chou électoral? C'est un point intéressant sur lequel M. Maurice Faure aurait bien fait de nous éclairer.

On ne peut même pas, pour les filles, mettre en avant la « crise du recrutement », car elle ne sévit, comme nous l'avons démontré, que pour les écoles normales de garçons. Le personnel féminin laïque est aujourd'hui suffisant, peut-être même surabondant. Et au lieu de s'apitoyer, comme on le fait, sur le sort de ces pauvres jeunes « déclassées » qui ne savent que faire de leur instruction et de leurs brevets, ne vaudrait-il pas mieux les classer dans les postes qu'elles demandent et que le législateur a voulu leur réserver?

La commission du budget s'est émue, à bon droit, de cet état de choses. Frappée de cette anomalie injustifiée entre les écoles de filles et les écoles de garçons, elle a voulu fixer, aux unes comme aux autres, un délai pour la complète application de la loi de 1886.

Elle a donc inscrit dans la loi de finances le texte suivant qui a été voté sans discussion :

« Dans les écoles primaires publiques de tout ordre ayant un personnel féminin, la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste devra être complète dans le laps de trois ans après la promulgation de la présente loi. »

On nous dit que le Sénat, ou du moins sa commission du budget, trouvant ce délai trop court, serait disposée à le reporter de trois à huit ans. C'est encore un terme, sans doute, mais est-ce bien le cas de dire que le temps ne fait rien à l'affaire? On pourrait peut-être, sans précipitation intempestive, montrer plus de zèle pour l'application d'une loi en suspens depuis seize ans. Enfin, le seul fait d'accepter un terme est déjà significatif. L'essentiel, c'est que, pour laïciser les écoles de filles, le Sénat reconnaisse la nécessité de fixer une échéance. Espérons qu'en séance publique l'administration n'aura pas de peine à lui démontrer qu'avec le personnel dont elle dispose, elle est en mesure de suffire à toutes les exigences... avant 1910.

ANDRÉ BALZ.

PETIT GUIDE ADMINISTRATIF

Du traitement de l'Instituteur.

A). — ERREURS DANS LE MANDATEMENT.

En règle générale, l'instituteur doit retourner à l'Inspection académique le mandat qui lui est adressé avec une erreur dans le décompte de son traitement : un autre mandat sera établi, s'il y a lieu, par les soins de la Préfecture, après annulation du premier.

Admettons cependant, qu'en violation de cette règle, l'instituteur ait touché un mandat renfermant une erreur de calcul. Quelles sont les formalités nécessaires pour l'acquiescement de la créance réellement due?

Distinguons trois cas :

1^o *La somme portée sur le mandat est inférieure à celle que doit recevoir l'intéressé.* — L'opération la plus simple consiste à établir un mandat supplémentaire représentant la différence entre la somme due et la somme payée.

2^o *La retenue du 1/12 d'augmentation a été indûment exercée sur son traitement.* — Il est préférable alors que le fonctionnaire attende une nouvelle pro-

motion de classe, — s'il peut y prétendre, — pour obtenir satisfaction.

Ayant subi la retenue du 1/12 sur une augmentation de 100 francs, par exemple, il ne la subira pas de nouveau sur une augmentation équivalente.

An cas où il insisterait, le trésorier-payeur général ne pourrait évidemment s'opposer à ce que sa demande en remboursement soit prise en considération, mais celui-ci devrait demander à la Cour des Comptes justification qu'il a déjà subi la retenue indûment prélevée; ce qui complique les formalités et entraîne de longs délais.

3^o *La somme portée sur le mandat est supérieure à celle qu'il doit recevoir.* — C'est l'article 137 du règlement de comptabilité publique en date du 16 octobre 1867 qui, en l'espèce, est applicable :

« Les reversements de fonds provenant de restitution pour cause de trop payé à des créanciers de l'Etat sont effectués d'office ou en vertu d'un ordre de reversement. Ils sont suivis à la diligence des liquidateurs ou ordonnateurs des dépenses. »

« Ces reversements ont lieu à la Caisse centrale du Trésor public, à Paris, ou aux Caisses des receveurs des finances dans les départements. »

« Le débiteur est tenu de rapporter, pour sa décharge, un récépissé à talon de la somme par lui versée, lequel doit être adressé à la division de comptabilité pour l'annulation, s'il y a lieu, en tout ou en partie, de l'ordonnance du mandat acquitté. »

Peut-il s'opposer au reversement? — En cas de refus de reversement, il est statué par le ministre sur la proposition des chefs de services administratifs et l'arrêté qui constate le débet est adressé au ministre des Finances pour l'enregistrement du débet et la transmission de l'arrêté au Directeur du contentieux des finances qui fait poursuivre le recouvrement par l'agent judiciaire du Trésor.

B). — LES AGENTS CHARGÉS DE LA DISPENSE PEUVENT-ILS SE REFUSER A PAYER UN MANDAT?

L'article 120 du Règlement de 1841 statuait que le paiement d'une ordonnance ou d'un mandat ne pouvait être suspendu que pour cause d'omission ou d'irrégularité matérielle dans les pièces produites; c'est-à-dire lorsque la somme portée dans l'ordonnance en le mandat n'était pas d'accord avec celle qui résultait des pièces justificatives ou lorsque ces pièces n'étaient pas conformes aux prescriptions des règlements. Dans l'article 136 du Règlement du 16 octobre 1867, il est dit que l'irrégularité matérielle peut résulter d'une fausse indication non seulement de somme, mais aussi de nom et de service. Le même article spécifie, en outre, comme pouvant donner lieu à un refus de paiement, le cas où il se produirait des réquisitions qui eussent pour effet, soit de faire acquitter une dépense sans qu'il y eût disponibilité de crédit chez le comptable ou justification du service fait, soit de faire effectuer un paiement suspendu par des motifs touchant à la validité de la créance.

En cas de refus de paiement, le comptable est tenu de remettre immédiatement la déclaration écrite et motivée de son refus au porteur de l'ordonnance ou du mandat et il en dresse copie le jour même au ministre des Finances. Si malgré cette déclaration, le ministre de l'Instruction publique ou l'ordonnateur secondaire requiert, par écrit, et sous sa responsabilité, qu'il soit passé outre au paiement, le comptable y procède sans autre délai...

C). — UN MANDAT PEUT-IL ÊTRE ACQUITTÉ SUR DES CRÉDITS AUTRES QUE CEUX DE L'EXERCICE AUQUEL IL SE RAPPORTE? QUAND EST-IL FRAPPÉ PAR LA PRESCRIPTION?

Toute créance qui n'a pas été acquittée sur les crédits de l'exercice auquel elle se rapporte ne peut plus être payée qu'à titre de rappel sur exercice clos, dans les délais fixés par l'article 159 du Règlement précité: « Sont prescrites et définitivement éteintes au profit de l'Etat.... les créances qui, n'ayant pas été acquittées avant la clôture des crédits de l'exercice auquel elles appartiennent, n'auraient pu, à défaut de justifications suffisantes, être liquidées, or-

données et payées dans un délai de 5 années, à partir de l'ouverture de l'exercice, pour les créanciers domiciliés en Europe, et de 6 années pour les créanciers résidant hors du territoire européen.»

Cette disposition n'est évidemment pas applicable aux créances dont l'ordonnement et le paiement n'ont pu être effectués dans les délais déterminés par le fait de l'Administration ou par suite de pourvois formés devant le Conseil d'Etat. (Décret du 31 mai 1862, art. 136 et 137.)

Le mandat de traitement.

PAR QUI LE MANDAT PEUT-IL ÊTRE TOUCHÉ ?

En conformité des règlements sur la matière, les acquits de mandats doivent être datés et signés par la partie prenante, devant l'agent de la dépense, et au moment même du paiement. — Il est recommandé aux comptables « de s'assurer de l'identité des parties prenantes et de ne payer qu'au titulaire lui-même ou à son mandataire dûment accrédité. » (Circulaire, comptabilité publique, 20 septembre 1880.)

L'article 10 du décret du 31 mai 1862 dispose d'ailleurs « qu'aucun paiement ne peut être effectué qu'au véritable créancier justifiant de ses droits et pour l'acquittement d'un service fait. »

Si donc l'instituteur ne peut toucher lui-même son mandat, il devra remettre au comptable du Trésor une procuration sur timbre à 0 fr. 60, donnant cette faculté à une autre personne. (Instruction du 1^{er} janvier 1810, art. 23.)

Sa signature sera légalisée par le maire de la commune qu'il habite et celle du maire par le sous-préfet ou le préfet pour l'arrondissement chef-lieu. (Loi du 2 mai 1861, circulaire du ministre de l'Intérieur, 21 mai 1886.)

En aucun cas, le comptable n'a le droit d'exiger que la procuration sous-seing privé soit enregistrée. (Circulaires des 25 août 1864, 5 mai 1881, § 4, 21 janvier 1892, Caisse des dépôts et consignations.)

Quand il s'agit de mandats collectifs, il peut être suppléé aux quittances individuelles par des états d'emargements dûment certifiés, mais alors l'état nominatif de liquidation doit porter l'emargement des ayants droit et être acquitté par la personne autorisée à recevoir en leur nom le montant du mandat. — Les pouvoirs d'emarger que donnent, en cas d'éloignement de leur résidence et par forme de lettre, conformément à l'article 1985 du Code civil, les employés et préposés des administrations, sont dispensés du timbre et de l'enregistrement. (Décret du 16 octobre 1867, art. 19.)

OU LE MANDAT PEUT-IL ÊTRE TOUCHÉ ?

Le mandat revêtu du : « Vu, bon à payer » est payable indistinctement par tous les comptables du département : trésorier-payeur général, receveurs particuliers, percepteurs, receveurs des revenus indirects¹ (Ordonnance du 20 juin 1859, art. 661).

Lorsque le percepteur ne réside pas dans la commune où exerce l'instituteur, celui-ci ne doit donc pas hésiter à demander le paiement de son mandat soit au receveur des régies financières, soit au receveur d'enregistrement, soit au receveur des postes qui peut être en fonctions dans ladite commune : il évitera ainsi une longue attente ou une démarche au lieu de la perception.

Cette facilité lui est même reconnue dans le cas où le percepteur serait absent pour cause réglementaire : tournée de recouvrement, versement à la Recette particulière ou à la Trésorerie générale ; l'un quelconque des receveurs ci-dessus énumérés pourrait effectuer le paiement demandé.

Supposons maintenant que l'instituteur se trouve dans un autre département que celui où a été établi et visé son mandat ; peut-il le toucher ?

En principe, les comptables du Trésor ne sont pas tenus de payer les mandats de dépenses publiques qui leur sont présentés et qui sont assignés payables dans d'autres départements. C'est seulement une fa-

culté qui leur est accordée quand les titulaires leur sont connus, et le paiement peut toujours être subordonné à l'encaissement des valeurs par le comptable sur la caisse duquel elles sont délivrées payables.

PERTE DU MANDAT.

En cas de perte d'un mandat, il en est délivré un duplicata sur la déclaration motivée de la partie intéressée, et d'après l'attestation écrite du comptable chargé du paiement, portant que le mandat n'a été acquitté ni par lui, ni pour son compte, et sur son visa, par aucun autre comptable concourant au service des paiements. (Règlement du 16 octobre 1867 sur la comptabilité publique, art. 100.)

LE MANDAT DE TRAITEMENT EST-IL SAISSISSABLE ?

La loi du 12 janvier 1895 établit que les traitements des fonctionnaires publics et employés civils sont saisissables, mais seulement jusqu'à concurrence du dixième lorsqu'ils ne dépassent pas 2 000 francs. — Au delà de 2 000 francs, il est fait application de la loi du 21 ventôse, an IX : la retenue est alors du 1/5 sur les premiers 1 000 francs, du 1/4 sur les 5 000 fr. suivants et du 1/3 sur la portion excédant 6 000 fr., à quelque somme qu'elle s'élève ; et ce, jusqu'à l'entier acquittement des créances.

ALBERT LANTENOIS,
Commis d'Inspection académique.

OPINIONS DE NOS LECTEURS

Les vraies causes du malaise dans les ménages d'instituteurs.

RÉPONSE À L'ANCIENNE INSTITUTRICE¹

Madame,

Mes parents étant cultivateurs, j'ai touché à toutes les « besognes ménagères » et jamais je ne les ai considérées comme humiliantes ; aussi pour ne pas faire des dettes et même pour essayer d'économiser quelques sous (hélas ! j'en ai vu bientôt l'impossibilité) je me suis mis résolument à faire mon ménage. J'en ai toujours trouvé largement le temps, car je n'ai jamais pu acheter une bicyclette et je ne fais pas le cours d'adultes, trouvant, comme mon directeur, qu'il est peu intelligent de faire du zèle lorsque l'administration supérieure fait tout pour nous leurrer et nous berner².

Mais dois-je être satisfait d'obtenir ce résultat négatif : vivre sans faire de dettes ? A vingt-cinq ans, un jeune homme sérieux ne devrait-il pas songer à se marier ? N'est-ce pas cruel, décourageant d'être obligé d'y renoncer pour longtemps à cause de la certitude que j'ai de ne pouvoir vivre deux sur un si misérable traitement ? Ainsi ce n'est pas la nécessité de préparer mes aliments qui me désole, c'est la perspective de vivre toujours seul, de cette vie démoralisante de célibataire, ou de vivre dans la misère...

Madame, vous oubliez que Tolstoï, c'est Tolstoï, c'est-à-dire un des plus grands hommes de notre temps et que nous, instituteurs, nous sommes le commun des mortels et nous devons avoir une tenue dont ce grand écrivain peut se moquer. Sous ce rapport on a aggravé notre misérable situation en répétant sur tous les tons que la République a beaucoup fait pour les instituteurs. Cela est vrai pour les vieux, mais pour les jeunes c'est faux, on n'a rien fait pour eux, absolument rien. Cela n'empêche pas que tout le monde croit que nous sommes des fonctionnaires aisés et on s'étonne quand je fais une quinzaine de kilomètres à pied pour économiser 30 sous et quand je porte des habits rapiécés...

Vous voyez, madame, l'unique cause du mécontentement de l'instituteur célibataire dans la nécessité où il se trouve de préparer lui-même sa nourriture. Pour

1. Voir *Manuel général*, n° 7 et suivants.

2. L'année dernière, on nous a payés avec une lettre de félicitations ; comme à des gamins on donne aux instituteurs des images.

1. Ces receveurs ne peuvent intervenir qu'à défaut du percepteur (Ordonnance du 20 juin 1859, art. 661).

quelques-uns, j'avoue que cela peut être pénible; mais la véritable cause de son découragement, c'est la modicité de son traitement. Enfin, pourriez-vous m'objecter, puisque l'institutrice vit heureuse avec 900 francs, pourquoi l'instituteur fait-il retentir tous les échos de ses plaintes? Madame, une pareille question dénoterait une ignorance profonde de la vie de l'instituteur, de l'homme en un mot. Qui ne sait que les dépenses forcées d'un homme sont bien plus nombreuses, bien plus importantes que celles d'une femme? Sérieusement, pouvez-vous exiger qu'à l'exemple de Tolstoï l'instituteur lave son linge? Peut-il se dispenser totalement d'aller au café? N'a-t-il pas à faire une année de service militaire dont le premier résultat est celui-ci: dépense de 200 ou 300 francs que les parents supportent parce que leur fils n'a pas pu l'économiser pendant un ou deux ans d'enseignement; et le deuxième, le suivant: retard dans l'obtention du C. A. P., perte d'un an pour l'avancement. Et pendant ce temps, ces demoiselles sont titularisées, promues de 4^e classe et avec « leur bonne humeur constante » touchent un traitement supérieur à celui des instituteurs, ce qui est révoltant. Enfin, n'est-ce pas à l'homme qu'incombe la plus grande part de la lourde charge de la famille?..

C'est pour toutes ces raisons que des législateurs, considérant que l'Etat devait avant tout assurer la becquée à ses fonctionnaires et non leur faire des rentes, proposaient de donner aux instituteurs le nécessaire en laissant les institutrices au traitement actuel. Comme l'idée est à la fois raisonnable et équitable, elle sera abandonnée...

J'aurais à dire encore un mot à propos du jardin de l'instituteur, mais ma lettre est déjà trop longue. Je vous prie d'agréer, Madame, etc.

JEAN KRAMER,
Instituteur.

Recettes. Dépenses.

Soit 44 francs pour 4 mois, donc pour les dix, dépenses	44
Dix autres plus aisés pourront payer 3 centimes par jour et fournir leur pain, même quelques légumes, ce qui donnera une recette de 6 fr. 60 par mois, soit pour les 4 mois	26 40
Mais comme nous devons défalquer un déboursé de 2 centimes par jour et par élève pour fourniture du bouillon, il y aura une dépense de 4 fr. 40 par mois, pour les 4 mois	17 60
Dix autres écoliers pourront enfin payer 4 centimes par jour et fournir le pain, ce qui donnera une recette de 40 centimes par jour, soit 8 fr. 80 par mois, pour 4 mois	35 20
Déboursé par tête: 2 centimes pour fournir le bouillon.	17 60
Frais imprévus	10
Total	61 60 89 20

Le déficit serait donc à peine de 27 fr. que les communes pourraient facilement combler.

Un tronc pourrait être placé à la porte de l'école avec cette inscription: *Soupe pour les petits enfants.*

Il me semble que bien des gens en passant laisseraient tomber leurs 5 centimes.

Naturellement il serait juste de donner une petite gratification à l'instituteur, qui d'abord tremperait son potage avec le bouillon commun.

Cette méthode aurait un double avantage: 1^o soulager la misère de l'enfant; 2^o donner les premières leçons d'éducation sociale: aide mutuelle et mise en pratique de l'union du capital et du travail.

J'ai fait un essai, en bien petit, mais il m'a convaincue qu'on obtiendrait, non seulement un grand bien physique pour les tout petits, mais encore une leçon de fraternité qui se graverait dans leur esprit et dans leur cœur.

Veuve DESTRICHE,
Officier d'Académie.

La Chollerie-Courdemanche (Sarthe).

COMMUNICATIONS DIVERSES

Projet d'établissement d'une cantine scolaire rurale pendant 4 mois d'hiver.

Dans les villes, on n'a aucune idée des minces ressources dont on dispose dans les campagnes pour créer des associations de prévoyance. Il est utile et intéressant d'étudier les moyens de réaliser ces améliorations avec le plus d'économies possibles.

Une œuvre bien nécessaire serait la fondation de cantines scolaires qui fonctionneraient pendant 4 mois d'hiver. Les écoliers habitent souvent à trois ou quatre kilomètres du bourg; dans la mauvaise saison, ils partent de chez eux vers sept heures du matin après un déjeuner bien sommaire. Les enfants entrent en classe grelottants, parfois mouillés; ils n'ont pour se réconforter qu'un peu de pain et du fromage, et c'est la seule nourriture qu'ils prendront avant de rentrer pour souper. Un bol de bouillon bien chaud serait pour eux un grand bienfait. Ceci reconnu, cherchons le moyen de le réaliser. Je suis sûre que les instituteurs toujours si dévoués ne refuseront pas leur aide pour accomplir cette œuvre humanitaire.

Prenons pour type une école de trente élèves, tous ne sont pas dans la même position d'aisance.

Comptons-en dix très pauvres auxquels il faudra fournir le pain et le bouillon gratuitement. Ceux-là donneront leur travail: ils épécheront les légumes, prépareront le bois, laveront la vaisselle, tailleront le pain; ils paieront ainsi leur cotisation sans charger la collectivité.

La soupe, cuisant sur le poêle de l'école, reviendra environ à 5 centimes par jour et par tête.

Un supprimeant du mois les jeudis et les dimanches, nous aurons environ 22 jours à fournir le potage. La dépense étant, comme je l'ai dit, de 5 centimes par enfant, donnera un total de 11 fr. par mois pour les dix.

Aux présidents des Associations amicales.

Monsieur le Président et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un Congrès régional des Amicales d'Anciens Elèves des Ecoles publiques se tiendra à Trouville-sur-Mer, les 5 et 6 juillet 1902.

Au nom du Comité, je viens vous inviter à participer à ses travaux.

Les questions que l'Association de Trouville se propose de soumettre au Congrès sont les suivantes:

1^o De l'esprit de solidarité entre les anciens élèves de l'école et ceux qui la fréquentent encore. — Formes diverses, sous lesquelles doit se manifester cette solidarité. — De la constitution d'une caisse dite « Caisse de Solidarité », en faveur des élèves nécessiteux;

2^o De l'organisation des Cercles des Amicales. — Installation. — Réunions;

3^o De la participation des Amicales aux fêtes scolaires. — Matinées et concerts. — Programmes;

4^o Examen et discussion du vœu suivant, émis par le comité de l'Amicale de Trouville: « Les écoles de l'Etat, dites écoles primaires publiques, prendront le nom d'écoles primaires nationales ».

Le Comité vous serait très reconnaissant, M. le Président et cher Collègue, de bien vouloir mettre à l'étude ces différentes questions ou tout au moins l'une d'elles. Les mémoires, accompagnés de vœux précis, devront parvenir au secrétariat de l'Amicale de Trouville avant le 1^{er} mai.

Chaque association adhérente sera représentée officiellement au Congrès par un ou deux délégués.

Pourront être admis néanmoins aux séances du

*
*
*

Congrès, mais seulement à titre individuel, les membres participants des Amicales d'anciens élèves d'écoles publiques.

Le Congrès recevra également, au même titre, toute personne appartenant à l'enseignement laïque ou amie de cet enseignement et déjà affiliée à une société d'éducation populaire.

Les adhésions des délégués des Amicales et celles des membres assistant au Congrès à titre individuel, devront parvenir au secrétariat de l'Association de Trouville avant le 15 avril, en même temps que la somme de *trois francs*, représentant le droit d'adhésion par congressiste.

Le Comité permanent des fêtes de Trouville organisera, à l'occasion du Congrès, de grandes fêtes nautiques dont le programme sera arrêté ultérieurement.

Vous n'ignorez pas, d'autre part, M. le Président et cher Collègue, les attractions nombreuses qu'offre notre ville pendant les mois de juillet, août et septembre. Elle joint aux distractions mondaines les plus variées l'avantage d'une situation unique comme station balnéaire. Située à l'embouchure de la Touques, à 3 h. 1/2 de Paris, en face du Havre, auquel elle est reliée par un service régulier et quotidien de bateaux à vapeur, elle possède une plage immense de sable fin et des promenades délicieuses sur les côtes boisées qui l'environnent. Inutile d'ajouter que si vous nous faites l'honneur d'accepter notre invitation, vous trouverez dans notre ville, toute dévouée aux œuvres laïques, l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Le Comité se mettra également à votre disposition pour vous procurer, aux conditions les plus avantageuses, toutes facilités de séjour à Trouville. Une circulaire, adressée en temps opportun, fera connaître ces conditions et règlera les détails d'organisation du Congrès.

Permettez-moi d'espérer, M. le Président et cher Collègue, que l'appel que je vous adresse sera entendu, et veuillez agréer, etc.

Le président d'honneur Le président de l'Amicale
E.-C. COUTANT, de Trouville
Maire de Trouville, inspecteur D. LEMAZURIER,
général de l'Université. 21, r. des Rosiers, Trouville-s-Mer.

NOTA. — Toute demande ou communication relative au Congrès devra être adressée soit au président, soit au secrétaire de l'Amicale de Trouville.

Afin d'activer, nous vous serions très obligés de convoquer d'urgence votre Association, pour lui communiquer notre circulaire.

CORRESPONDANCE PÉDAGOGIQUE INTERNATIONALE

AVIS.

M. A. Thierry, instituteur en Tunisie, désire pour deux de ses élèves, deux correspondants habitant, l'un, la France, l'autre, la Russie.

Comrades All.

Selon la promesse faite, le numéro 2 du *Bulletin de la Correspondance interscolaire internationale* paraît pour Pâques. Il a, cette année, quatre éditeurs au lieu de trois : notre vénérable collègue, M. Magill d'Amérique, s'est joint à MM. Hartmann, Mieille et Stead, et malgré les distances, malgré la difficulté de l'entente entre collaborateurs si éloignés, le bulletin vient à son heure : c'est un bel exemple de ponctualité ; même dans les petites choses, il faut tenir, non pas plus, comme un personnage d'Addison, mais autant qu'on a promis.

Le n° 1 avait 76 pages, le n° 2 en a 86, dont deux en italien et en espagnol, le reste en français, en allemand et en anglais. Des Américains y parlent ; mais leur langue, — M. Magill insiste sur cette remarque — est de l'anglais pur, et non un patois dérivé de l'an-

glais. Comme l'année dernière, M. Stead a écrit une remarquable préface dont nous détachons les lignes suivantes :

« Toute arrogance nationale provient de l'ignorance internationale. Le « jingoïsme » et le « chauvinisme » de l'heure présente ne sont autre chose qu'une actuelle recrudescence des passions et des préjugés de ces siècles de sauvage barbarie où tout homme étranger à la tribu était un ennemi qu'il était légitime de tuer comme une bête féroce.

« Je me réjouis à la pensée que vous, jeunes gens de la génération actuelle, tournez résolument le dos à la large route dont les trop faciles étapes mènent tout droit à la Barbarie, pour vous avancer au contraire, d'un pas assuré et d'un cœur vaillant, vers les royaumes de la Lumière, là où la civilisation trouvera son fondement naturel dans la Fraternité des Peuples.

« Un conseil encore, en guise de post-scriptum à ce salut que je vous envoie. Jeunes camarades, en qui nous saluons l'espoir de l'avenir, n'oubliez pas qu'il est au pouvoir de chacun de vous de procurer, aussi bien que d'empêcher, le triomphe de la bonne cause.

« Car chacun de vous représente auprès de celui ou de celle avec qui vous correspondez, votre pays tout entier. Peut-être que de tous les millions de Français, d'Allemands, ou d'Anglais, vous êtes et serez le seul avec lequel votre correspondant entrera jamais en relations.

« Que vous vous en rendiez compte ou non, votre correspondant, toute sa vie durant, pensera à vous quand il pensera à votre pays, et les impressions qu'il aura reçues de vos lettres influenceront le jugement qu'il portera de vos compatriotes pour toute sa vie à venir.

« Si vous êtes gai, franc, de bonne humeur, intéressant et communicatif, il aura de votre pays une idée favorable. Si vous vous montrez roide, morose, susceptible, sournois, son opinion de votre pays sera défavorable.

« A chacun de vous est donc réellement confiée, jusqu'à un certain point, la charge de garder l'honneur et la réputation de votre Patrie. Nous vous en prions, ne trahissez pas cette mission de confiance. »

En deux pages charmantes, M. Mieille rêve un pacifique avenir et invite nos adhérents à être des ouvriers de la grande cause de la paix. M. Bouchor a permis qu'on lui empruntât un délicieux conte alsacien....

A mesure que je feuillette les pages du numéro que je viens de recevoir, je vois des photographies d'écoles, des vues pittoresques, des portraits de correspondants, des descriptions de collèges, de lycées, où tour à tour sont dépeintes les heures de travail et les heures de plaisirs. Les écoles normales, les écoles de commerce, les écoles professionnelles de France, et même de Belgique paraissent dans ces pages ; on y voit des noms de tous les points de la France ; on y voit fréquemment celui de l'infatigable M. Mieille dont la féconde initiative a toujours quelque bonne idée à proposer et à faire réussir.

Les parties allemandes et anglaises sont également diverses et intéressantes. Chacune des portions de l'opuscule se termine par la liste des lauréats des cent prix que, comme l'année précédente, M. Stead a généreusement offerts aux élèves qui ont le plus régulièrement et le plus fructueusement correspondu. Nous ne doutons pas que cette brochure soit bien accueillie et nous espérons que le succès qu'elle mérite lui permettra de vivre une autre année. A l'heure où paraîtront ces lignes, nos souscripteurs auront probablement reçu leur bulletin. Quelques-uns nous ont déjà remis le montant de leur souscription. Nous attendons l'envoi des autres souscripteurs pour adresser le tout ensemble aux éditeurs : ce sera d'ailleurs une bien faible somme et qui contribuera pour une toute petite part à « ne pas » couvrir les frais qu'a faits M. Stead pour cette publication.

GASTON MOUCHET.

REVUE DE LA PRESSE

La question des fonctionnaires.

Pauvres fonctionnaires ! Leurs oreilles tintent souvent, mais c'est surtout pour s'entendre maltraiter. Voici dans *Le Volume* un son bien différent.

Notre confrère se pose cette question : « Le Fonctionnarisme est-il une plaie sociale ? » Avant d'y répondre, il fait une grande statistique. On compte environ 400 000 fonctionnaires, de tous ordres ; ce nombre a doublé, paraît-il, en 50 ans, mais il ne faut pas oublier que cette augmentation est due pour 70 0/0 à l'Instruction publique, aux Postes, au Réseau de l'Etat, aux colonies.

Deux mots des traitements : 140 000 (les ouvriers de l'Etat compris) gagnent moins de 1 000 fr. ; 50 000 de 1 000 à 2 000 fr. ; 36 000 à 3 000 fr. ; 26 000, de 3 à 6 000 ; 6 000, de 6 à 10 000, et enfin 20 000 gagnent plus de 10 000 fr. — Il faut reconnaître que si le nombre des budgétivores est nombreux, la pitance de la plupart n'a rien d'exagéré. Passons aux griefs. On reproche au fonctionnarisme ses lenteurs. Et l'on n'a pas tort. Trop de chefs conservent les habitudes et l'état d'esprit des échelons inférieurs et se perdent dans les détails au lieu de laisser aux subordonnés plus d'initiative et de responsabilité. Le fonctionnarisme, ajoute-t-on, est trop réglementateur ; c'est encore vrai ; mais il serait facile de laisser aux chefs de service plus de liberté pour interpréter le règlement.

Cela dit, il faudra se résigner à voir le nombre des fonctionnaires croître. Les lois d'expropriation, de police, d'hygiène, d'assurance, de prévoyance, etc., vont nous *fonctionnariser* de plus en plus. Mais ce mal se traduit en fin de compte par plus de sécurité, de bien-être, de force sociale.

Voici la conclusion, la réponse attendue. Elle ne peut manquer de ravir les fonctionnaires.

Il y a d'ailleurs beaucoup de bien à dire du fonctionnaire français : l'honorabilité, la dignité de vie en sont des traits distinctifs. Ajoutons, le dévouement : « Nul maître n'est mieux servi » que l'Etat, et en particulier, les instituteurs ont un sentiment du devoir qui est une des forces de notre démocratie.

Considérée superficiellement, notre histoire semble être une suite de convulsions : Révolution, Consulat, Empire, Abdication, Restauration, Cent-Jours, Effondrement définitif du 1^{er} Empire, Restauration du pouvoir royal, Révolution de 1830, Monarchie constitutionnelle, Révolution de 1848, Coup d'Etat et Empire, Effondrement dans la honte du dernier Napoléon, Lutttes politiques incessantes depuis 1870, voilà le spectacle peu banal qu'offre aux regards l'histoire de la France depuis 1800.

Sous ces tempêtes de surface, on constate la vie tranquille et normale de la nation, et que rien n'est brisé sinon une dynastie, un trône, un gouvernement.

Aussi Stuart Mill, frappé de ce contraste, découvrit-il que la France n'est ni une monarchie, ni une république, mais « une bureaucratie ».

En effet, l'armature de la nation, ce sont ses administrations.

Après chaque révolution, le cyclone passé, l'armature de la vie nationale tient l'Etat debout comme si de rien n'était.

En outre, chaque jour, l'administration résiste, solide, à l'arbitraire, aux caprices des pouvoirs élus : sa

sage lenteur permet aux principes de « reprendre le dessus », comme fait en nous la raison après le bouillonnement des passions.

* *

L'art à l'école.

On entend souhaiter souvent, et avec raison, que l'art pénètre davantage à l'école sous forme de tableaux vraiment dignes d'être fixés sur ses murs. Mais les moyens de se procurer ces tableaux ? M. Gougère, directeur d'école normale à Angoulême, en indique un dans l'*Ecole Nouvelle*. Il y signale la « Société populaire des Beaux-Arts » ayant son siège à Paris, 16, rue de la Grange-Batelière, dont le but est de vulgariser l'art, ce qui n'est pas du tout la même chose qu'encourager l'art vulgaire.

Moyennant une cotisation annuelle de cinq francs, on a droit à une magnifique gravure, reproduction d'un chef-d'œuvre, et à un billet qui donne chance de gagner un des tableaux achetés par la Société dans les salons annuels. Mais voici qui est mieux encore : si l'adhérent est une école, ce n'est pas une gravure qu'il reçoit, mais trois.

Est-il bien difficile de recueillir dans une école, à plusieurs classes surtout, une somme de 5 francs ? Non, certainement. Et cependant si cela était, pourquoi ne s'adresserait-on pas à l'Association des anciens élèves ? Pourquoi encore, à la suite d'une conférence, d'une matinée scolaire, ne ferait-on pas une petite quête ? Pourquoi ne s'adresserait-on pas à la générosité du délégué cantonal ?

Nous aussi nous engageons nos lecteurs à recourir à cet excellent moyen de se procurer quelques œuvres d'art vraiment dignes de ce nom ; et nous leur recommandons de les montrer, de les expliquer et d'en profiter pour leur inculquer quelques notions sur l'art. A ceux qui demanderaient quel ouvrage pourrait les guider, nous indiquerions l'« Histoire de l'art », de M. Bayet. — Répondons en finissant à une question que l'on pourrait nous poser : « Quand voulez-vous que nous trouvions le temps de faire ces causeries artistiques ! » Rien de plus facile, dirons-nous, votre emploi doit comprendre des exercices de langage. Eh bien, consacrez quelques-uns de ces exercices à l'étude de cette gravure. Ce sera une vraie conversation d'après l'image.

* *

Aimable instituteur !

Ce n'est pas en France, c'est en Prusse que s'est passé ce fait rapporté par le *Temps* :

« Le maire d'Ojrzanovo, une commune de la Pologne prussienne, avait écrit au préfet pour se plaindre de l'instituteur qu'il accusait de martyriser ses élèves. Le préfet envoya cette lettre au procureur du roi qui, d'office, poursuivit le maire pour diffamation de l'instituteur prussien Kuehn.

A l'audience, l'instituteur Kuehn a déposé : « Je n'ai pas dépassé la mesure, j'ai frappé les enfants avec une badine, sur le nez ; naturellement ils ont saigné. J'avais 167 enfants dans mes classes, cela explique ma nervosité qui m'a poussé à distribuer des coups de poing et à casser des ardoises sur la tête de mes élèves qui m'exaspéraient. »

Une gamine de onze ans raconte que le maître l'a frappée un jour douze fois de suite sur la tête ; elle a dû garder le lit pendant deux jours.

Une autre élève a reçu des coups de poing qui lui ont cassé deux dents.

Après ces dépositions, le tribunal a acquitté le maire d'Ojrzanovo.

Aimable instituteur ! Le jour où il aura deux cents élèves, il cassera des jambes ; à trois cents il sera autorisé à assommer. Ce ne sera pas sa faute, mais celle de sa nervosité. Peut-être ce jour-là, son maire pourra-t-il signaler le fait sans s'exposer à être poursuivi ?

F.

REVUE DES BULLETINS DÉPARTEMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les petites cantines scolaires.

L'ingénieux dévouement des instituteurs et des institutrices a provoqué l'organisation de petites cantines scolaires dans un grand nombre de communes du département de la Haute-Loire. Un appel leur avait été adressé lors des dernières conférences pédagogiques ; ils y ont répondu avec empressement.

Le résultat, au point de vue de la fréquentation, est manifeste. « Le nombre des absences a diminué, » écrit une institutrice. Un instituteur s'exprime ainsi : « Grâce à la soupe scolaire, il me vient des villages voisins 8 élèves de plus que les années précédentes, et je constate avec satisfaction que les parents sont contents, que les enfants des villages fréquentent plus volontiers et que les absences durant la mauvaise saison sont beaucoup moins nombreuses qu'autrefois. » Un deuxième croit pouvoir affirmer que 3 ou 4 élèves au moins fréquentent certains jours d'hiver, qui ne viendraient pas sans la certitude d'avoir à midi une bonne soupe chaude. Enfin, une autre dit : « Les familles voyant l'intérêt que l'on porte à leurs enfants font tous leurs efforts pour que ceux-ci fréquentent l'école le plus régulièrement possible. »

(Haute-Loire.)

*
**

A propos de quelques notes d'inspection.

M. Forfer, inspecteur d'académie, à propos de quelques notes d'inspection, donne les conseils suivants.

A une institutrice à laquelle son inspecteur reproche de se fatiguer inutilement en parlant trop et trop haut, il dit :

« Ah ! mes enfants, prenez garde à la laryngite menaçante ; prenez garde à l'épuisement précoce ; prenez garde au congé tout à l'heure nécessaire. Ne parlez pas trop, vous serez mieux comprises ; ne parlez pas trop haut, on vous entendra mieux. Et votre gorge s'en trouvera mieux par surcroît. »

A un jeune maître qui ne paraît pas savoir que pour enseigner bien, il faut enseigner peu, et dont la leçon de géographie n'est qu'un défilé de noms de pays, de fleuves, de monts, de villes :

« Si ceux qui en sont restés à la géographie encyclopédique s'efforçaient de substituer des choses à des mots, un peu de description en relief et en couleur à une sèche et décevante logomachie, ils seraient vite près de la vérité pédagogique. »

A un autre qui s'explique clairement et avec bon sens, mais dont la leçon est un sermon, sans

qu'aucune question soit posée aux élèves ni avant, ni pendant, ni après :

« Qu'à de sermons, que de monologues dans trop d'écoles ! Alors c'est le désert, c'est la nécropole, c'est l'ennui mortel, c'est tout ce qu'on veut, hormis la vie joyeuse et féconde de l'intelligence. »

A un autre instituteur, qui met beaucoup de chaleur dans ses exposés, mais qui manque de patience et précipite ses explications :

« Du calme, mes amis, du calme ! Certes, il est bon d'animer une classe ; mais l'animation n'est point de l'agitation. Le sang-froid et la possession de soi sont la condition du succès. Un exercice mené avec une ardeur mal contenue apparaît confus. La précipitation nuit à la clarté. Les élèves sont bientôt déconcertés par cette vivacité impatiente. Sous ces attaques éperdues leur attention succombe, leur personnalité s'évanouit. Quand, par miracle, ils fournissent une réponse, ce n'est plus qu'au hasard, au petit bonheur, et l'on entend alors, trop souvent, ces répliques bizarres, saugrenues, qui n'ont qu'un lointain rapport avec le sujet. »

(Aisne.)

*
**

Courageux dévouement d'une institutrice.

Dans le courant du mois de janvier, une jeune élève de l'école publique de filles de Tilly-sur-Seulles, s'étant trop approchée de la cheminée de la classe, sa robe prit feu. L'enfant affolée courut dans la direction de sa maîtresse, Mlle Féron, qui donnait une leçon à d'autres élèves. La flamme envahissait la robe et atteignait les cheveux. N'écoutant que son courage, Mlle Féron s'élança vers la fillette, la pressa contre elle et, avec les mains, comprima la chevelure et l'étoffe qui flambaient.

Les autres enfants, treublantes d'effroi, étaient blotties dans un coin de la salle, et poussaient des appels déchirants. Quand la directrice, Mlle Audes, arriva, tout danger avait disparu. La robe de la jeune élève ainsi que sa chevelure étaient en grande partie brûlées, mais la chair n'avait pas heureusement été atteinte. Il n'en était pas de même pour Mlle Féron, dont les mains, profondément entamées, sont à peine guéries.

(Calvados.)

*
**

Les écoliers sauveteurs.

Le jeudi 10 octobre 1901, le jeune Charles Clément, âgé de 9 ans 1/2, élève de l'école publique de garçons de la rue Jules-Ferry, à Poitiers, a sauvé d'une mort à peu près certaine le jeune Papinaud Gaston, âgé de 4 ans, tombé accidentellement dans la Boivre et qui était sur le point de se noyer.

(Vienne.)

*
**

Le recrutement des écoles normales. — La fréquentation.

Ecole normale d'instituteurs de Lescar. — « Nous espérons que le nombre de nos élèves, qui avait été diminué ces dernières années, va recourir progressivement à l'effectif nécessaire » pour assurer le recrutement du personnel des écoles primaires. »

Fréquentation. — Si la fréquentation est assez régulière dans les écoles urbaines, elle laisse beaucoup à désirer, une bonne partie de l'année, dans les écoles rurales. La situation à ce point de vue ne s'améliore pas et, malgré la classe unique substituée aux deux classes du jour dans un assez grand nombre de communes pendant la période des travaux des champs, trop nombreuses sont les écoles où alors on compte à peine une dizaine d'élèves.

(Basses-Pyrénées.)

*
* *

L'examen du certificat d'aptitude pédagogique

Nous continuons, dans l'intérêt des candidats au C. A. P., à analyser les rapports des présidents des commissions d'examen. Il s'agit aujourd'hui du département du Finistère :

Aspirants : 86 — Admissibles : 68.

Aspirantes : 63 — Admissibles : 45.

Le sujet était le suivant :

De l'enseignement des sciences physiques et naturelles à l'école primaire. — Objet, méthodes et procédés. — Dites ce que vous faites dans la classe qui vous est confiée en vous appuyant sur une de vos précédentes leçons.

Le sujet était modifié ainsi qu'il suit pour les maîtres et maîtresses qui n'avaient pas à donner cet enseignement scientifique proprement dit : *Des leçons de choses, objets, etc.*

Voici les principales observations relevées dans le rapport :

« Tout d'abord, quelques compositions ont dû être systématiquement écartées parce que leurs auteurs ne se sont pas tenus dans le cadre qui leur était tracé; tel est le cas des candidats qui, sous prétexte qu'ils étaient chargés d'un cours préparatoire, ont traité la question des exercices de langage, à laquelle la question de l'enseignement scientifique élémentaire ne saurait, en aucune manière, être assimilée. Dans le cas particulier où ils se trouvaient, ils ne pouvaient évidemment exposer leur manière de faire actuelle; ils avaient simplement à dire ce qu'ils feraient s'ils étaient chargés, soit d'un cours moyen, soit d'un cours élémentaire.

« L'objet des leçons de choses ou des leçons de sciences n'a pas non plus paru bien net à tous les candidats; certains n'en ont vu que l'utilité

pratique, immédiate ou lointaine (hygiène, agriculture, industrie); d'autres ont laissé de côté, au contraire, cette considération et se sont bornés à insister sur la valeur éducative de ces leçons (éducation des sens, habitude de l'observation, esprit d'examen, guerre aux préjugés); l'erreur la plus grave a été commise par une troisième catégorie de candidats qui ont surtout vu dans cet enseignement un moyen de développer le vocabulaire : cette faute a sa source dans une confusion trop fréquente de la leçon de choses, qui vise à donner aux enfants des connaissances nouvelles, et de l'exercice de langage ou de vocabulaire, dont l'objet propre est d'exercer les enfants à parler à propos de choses qui leur sont connues et de leur apprendre les termes nouveaux correspondant à des idées acquises ou en voie d'organisation. »

Le rapport se termine par cette réflexion, qui est commune à un grand nombre de départements :

« Il y aurait beaucoup à dire aussi de la forme réellement négligée de quelques compositions; ce serait revenir sur des observations que le comité de correction du *Bulletin pédagogique* a déjà faites bien des fois. Qu'il nous suffise de rappeler aux candidats dont la plume est malhabile à exprimer leurs pensées que le seul moyen réellement efficace de se perfectionner à ce point de vue est de lire davantage, mais de lire méthodiquement et de ne pas s'en tenir aux manuels classiques; ils doivent entrer résolument en commerce avec tous les grands maîtres, français et étrangers, qui ont écrit sur l'éducation; ils trouveront à cet égard, auprès de leurs directeurs ou de leurs inspecteurs, les conseils les plus bienveillants et les plus éclairés. »

(Finistère.)

LA CLASSE DU SOIR

Pour recevoir gratis et *franco* la Classe du soir à l'Exposition, recueil de leçons et de devoirs à l'usage des cours d'adultes, il suffit d'adresser une demande à nos éditeurs et d'y joindre : 1° 30 centimes en timbres-postes (représentant les frais d'envoi); 2° une bande du *Manuel général* prouvant que l'on est abonné au journal.

CORRESPONDANCE

QUESTIONS SCOLAIRES

ENGAGEMENT DÉCENNAL.

L. à T. (Côtes-du-Nord).

« Les années passées à l'école normale à partir de 18 ans comptent-elles pour la réalisation de l'engagement décennal (Art. 60 du décret du 18 janvier 1887), ou l'élève-maître doit-il accomplir dix années de service effectif? (Instruction ministérielle du 30 décembre 1890.) »

M. le ministre a décidé que la seconde interprétation devait être admise, parce que la loi du 19 juillet 1889, dont l'article 2 a mis les dépenses d'entretien des élèves-maîtres à la charge de l'Etat, le décret du 29 mars 1890 et l'instruction du 30 décembre de la

même année, ont modifié la législation sur ce point. « Les écoles normales, écrit-il, sont des établissements destinés à former des instituteurs et des institutrices pour les écoles publiques; non seulement les élèves-maîtres, pendant le séjour qu'ils y font, ne rendent pas de services à l'enseignement, mais l'Etat fait au contraire de grands sacrifices pour les élever et les instruire. Il serait donc anormal et contraire aux intérêts de l'Etat autant qu'à la logique, d'admettre que les années passées à l'école normale fussent valables pour la réalisation de l'engagement décennal. Un ancien élève-maître ou une ancienne élève-maîtresse n'est libre envers le ministère de l'Instruction publique et ne peut quitter l'enseignement public, sans que l'Etat ait aucune répétition à exercer contre lui, que le jour où il a accompli dix années de service effectif. » (Circulaire rectorale du 21 juin 1901.)

ENSEIGNEMENT DU DESSIN. — PRIX EUGÈNE MONNIER.

J. T., à Toulouse.

« En quoi consiste et comment est attribué le prix Eugène Monnier pour l'enseignement du dessin? »

M. Eugène Monnier, membre de la Société centrale des Architectes français, a institué une fondation consistant en une grande médaille de bronze à attribuer à un instituteur qui se sera distingué dans son école pour l'enseignement du dessin. Cette médaille, accompagnée d'un diplôme, doit être décernée chaque année à la distribution solennelle des récompenses de la Société qui a lieu ordinairement au mois de juin.

LES PROFESSEURS D'ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES
SONT-ILS DES INSTITUTEURS?

J. D., à Paris.

« Les professeurs d'écoles primaires supérieures sont-ils des instituteurs et peuvent-ils voyager à demi-tarif? »

Les instituteurs stagiaires sont délégués par l'Inspecteur d'Académie; les instituteurs titulaires sont nommés dans les écoles primaires, élémentaires ou supérieures, par le préfet; les professeurs d'écoles primaires supérieures sont nommés par le ministre. Nous pensons qu'ils ne sont pas plus instituteurs que leurs collègues qui exercent dans les écoles normales, parce qu'ils sont nommés par le ministre.

Cependant M. le ministre de l'Instruction publique a décidé, au mois de décembre dernier, que les directeurs, les professeurs, les instituteurs adjoints des écoles primaires supérieures, sont électeurs et éligibles au Conseil départemental. C'est une interprétation très large de la loi.

Mais M. le ministre de la Guerre, dans une circulaire de novembre 1901, relative à l'application de la loi du 23 février 1901 (dispensés d'une période d'exercices dans la réserve), qui vise les instituteurs publics, déclare que cette loi n'est pas applicable aux directeurs, professeurs, instituteurs-adjoints titulaires des écoles primaires supérieures, mais qu'elle l'est aux fonctionnaires délégués pour une année scolaire dans ces écoles, attendu qu'ils continuent de compter dans le cadre des instituteurs publics.

Enfin M. le ministre des Travaux publics n'a ja-

mais pu obtenir que ces fonctionnaires fussent admis de droit à voyager à demi-tarif; toutefois, certaines compagnies ne se montrent pas très rigoureuses dans le contrôle des cartes délivrées par l'inspecteur d'Académie, mais ce n'est qu'une tolérance.

C. A. A L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN DANS LES ÉCOLES
NORMALES.

(Session de mars 1902.)

RELEVÉ GÉOMÉTRAL ET PERSPECTIVE. — Faire le croquis coté, à main levée, le relevé géométral et la mise en perspective d'une boîte avec couvercle, définie géométriquement ainsi qu'il suit : elle affecte la forme d'un prisme droit à base hexagonale régulière, reposant sur le plan horizontal; une des faces verticales du prisme fait un angle de 20 degrés avec la partie de droite du plan vertical de projection. La hauteur de la boîte est de 160 millimètres, son épaisseur de 6mm, le côté de la base de 100mm. A la partie supérieure de chacune des faces verticales et en dehors est pratiquée, en retrait, une feuillure de 10mm de hauteur et de 3mm d'épaisseur, destinée à loger un couvercle. Ce couvercle, de 40mm de hauteur et de même épaisseur que la feuillure, est articulé par une charnière à la face postérieure de la boîte qui est inclinée de 20 degrés sur le plan vertical. On supposera la boîte entr'ouverte, la face supérieure du couvercle faisant un angle de 45 degrés avec le plan horizontal.

Pour la perspective, l'horizon sera placé à la hauteur de 200mm. (Durée de l'épreuve : 4 heures.)

RÉDACTION. — Comment concevez-vous la préparation des élèves-maitres et des élèves-maitresses en vue de l'enseignement du dessin qu'ils sont appelés à donner à l'école primaire élémentaire? (Durée de l'épreuve : 2 heures.)

DESSIN D'UN ORNEMENT EN RELIEF. — *Rosace Renaissance* portant le n° 2936 du catalogue de l'École nationale des Beaux-Arts, et faisant partie de la collection des écoles normales (Durée de l'épreuve : 4 h.).

DESSIN D'UNE TÊTE D'APRÈS L'ANTIQUÉ. — *Buste d'Aviane*, portant le n° 1468 du catalogue de l'École des Beaux-Arts et faisant partie de la collection des écoles normales. (Durée de l'épreuve : 4 heures.)

F. M.

VARIÉTÉS

VICTOR HUGO

Chanter Hugo ! Lui seul put le faire, — et l'a fait.
Dans l'ode, dans le drame où son rêve étouffait,
Dans le roman superbe ou son rêve s'épale,
Dans la chanson du soir et dans l'orientale,
Son âme se débat, s'étend, s'ensevelit,
Et soudain ressuscite, éclatante, sonore,
Son âme de beauté, de liberté, d'aurore,
Qui fut l'âme du siècle immense qu'il remplit.

Tout ensemble, dans sa hauteur qui nous enivre,
Il fut le mont sacré, l'ardent buisson, le livre :
Mont sacré vers lequel villes, plaines et bois,
Elèveront sans fin leur encens et leur voix ;
Ardent buisson qu'épargne un feu toujours avide ;
Livre divin qu'on peut contempler de tout près...
Et l'on veut, sur ce livre, ajouter quelques traits.
Comment ? La main défaille. Où ? Pas de place
[vide.

Son livre éblouissant le contient tout entier,
Il contient, au hasard du sort ou du sentier,
Son enfance sans but, deux fois aventureuse,
Qui fut toujours nomade et toujours amoureuse ;

Son front s'élargissant sous tant de cieux divers ;
Son âme qui plongeait, éperdument lancée,
Ici, dans la Nature et, là, dans la Pensée ;
Et qui, du fond de tout, faisait vibrer des vers ;

Son début, à la fois candide et grandiose ;
Son fastueux labeur de savant virtuose ;
Ses jours d'effort cruel qui lui semblent si doux ;
Ses angoisses de fils, et de frère, et d'époux,
Et de père : son cœur laissait donc, comme en
[rêve,

Des poèmes tomber, rythmiques et fleuris,
Perles d'un Orient sans nuage et sans prix,
Larmes d'une douleur sans remède et sans trêve.

Voici l'exil, avec tant d'éclairs au ciel noir ;
Sa lutte pour le droit, qui fut son grand devoir :
Fidèle à la pitié qui désorma le mène,
Il se fait l'avocat de la Souffrance humaine ;
Toute victime : esclave, empereur, peuple, en-
[fant,

Trouve en son fier génie un défenseur sublime,
Et l'univers entend gronder de cime en cime
Son verbe d'équité que l'art rend triomphant.

Oui, dans son œuvre, en traits d'inextinguible
 A tous les yeux, à tous les cœurs, il dit son âme,
 Ses rêves, ses amours, ses deuils et son effort,
 Sa vie entière et même, ô prophète, sa mort.
 Il le dit en des vers qui sont autant de gloires :
 Des vers qu'un mot réveille en un pur rayon d'or
 Et dont l'aile, en s'ouvrant pour reprendre l'essor,
 Jette un souffle infini dans toutes les mémoires.

Son nom même, à quoi bon le dire, en vérité !
 Le Panthéon, rouvert à l'immortalité,

Porte au front de Paris ce nom dans sa cou-
 Ce nom, Paris entier qui s'incline et frissonne,
 L'ajoute à tout son bruit, d'un cœur reconnais-
 C'est un des hurlements du lion populaire ;
 Les Soldats de l'An Deux l'ont pris pour cris de
 Et Waterloo pensif l'écrit avec son sang ;

Les siècles, à ce nom apportant leur offrande,
 En sont le commentaire autant que la Légende ;
 Des monts d'Estramadure aux burgs croulants
 Le cor de Hernani le lance, souverain,

Et l'Océan surtout, — car ce Maître du drame,
 Comme un autre, le lac, le fleuve ou le ruisseau,
 Avait pris l'Océan, miroir, tombe ou berceau, —
 L'Océan aux cent bruits le chuchote ou le clame.

Les feuilles de l'automne et les oiseaux du bois,
 Aux passants du chemin le disent à la fois ;
 Ce nom, le mendiant le mêle dans sa plainte,
 Le vitrail le projette à la muraille sainte
 Lorsque d'un dernier feu le soir vient l'embraser ;
 On le dit quand on meurt, on le dit quand on
 Gavroche nous le siffle en sa chanson suprême,
 Cosette le soupire en son premier baiser.

Ecoutez ! C'est le cœur du genre humain, dans
 Qui le reedit, ce nom rempli d'espairs sans nombre,
 Ce nom auprès duquel tout nom royal pâlit,
 Ce nom sorti du peuple et qu'un peuple anoblit...
 Ne dis pas : « Il est grand pour toujours ». Tu

O peuple : « Il est toujours plus fort, toujours
 Puisque ton clair génie, ô peuple, le comprend
 Et l'élite de plus en plus tant il l'admire !

EMILE HINZELIN.

meux par leurs mines précieuses. Rien n'attire
 l'émigrant comme l'or, et puisqu'il est certain
 maintenant que Madagascar renferme en abon-
 dance le précieux métal dans les flancs de ses
 montagnes et dans le lit de ses rivières, nous
 croyons le moment opportun pour donner à ceux
 que travaillerait ici la fièvre de l'or quelques
 conseils utiles, d'après le *Comité de Madagascar*,
 dont les intéressants travaux sont hautement
 appréciés de tous ceux qui suivent ces questions
 de colonisation.

Le colon qui se propose d'aller à Madagascar
 doit être, au point de vue physique, complète-
 ment formé, c'est-à-dire avoir *vingt-quatre ou*
vingt-cinq ans d'âge et posséder encore toutes
 ses forces, n'ayant pas par suite dépassé la cin-
 quantaine. *Sa santé doit être bien robuste*, tous ses
 organes doivent être sains. Eviter surtout de par-
 tir si l'on a l'estomac ou les intestins délicats.

La sobriété et la bonne conduite sont indis-
 pensables. L'alcool et la débauche usent rapide-
 ment leur homme aux colonies.

L'intelligence, il va de soi, est également né-
 cessaire : une intelligence pratique qui permettra
 au colon de se débrouiller rapidement, de se
 suffire à lui-même dans les cas difficiles. *Il faut*
qu'il soit capable de faire un peu de tout, d'être
son propre médecin, son menuisier, son charpen-
tier, son boulanger, son cuisinier, etc. Les colonies
 ne sont pas bonnes aux « rêveurs » !

Mais ce qui est encore plus nécessaire que
 l'intelligence, c'est le caractère, c'est la volonté.
 C'est le caractère, c'est l'énergie qui fait non
 seulement entreprendre, mais persévérer, qui
 donne la force de résister aux déboires et de sur-
 monter les obstacles, si nombreux dans la vie
 du colon. Il faut être convaincu d'ailleurs que
les entreprises coloniales ne sont pas jeux d'enfants,
 que l'on ne peut réussir qu'après de longs tâ-
 tonnements, et après plusieurs années de persé-
 véranee, d'efforts soutenus, de labeur acharné.
 Du ressort, de la ténacité, et, autant que possi-
 ble, une certaine expérience des hommes et des
 choses : voilà ce qu'il faut pour faire fortune
 aux colonies.

Il est désirable que l'émigrant parte avec un
 ou plusieurs compagnons ; à deux ou trois, on se
 soutient, on s'encourage, on s'enhardit. Et du
 reste l'exploitation d'une concession est beaucoup
 plus facile à ceux qui, étant plusieurs, peuvent
 compter les uns sur les autres, se remplacer, se
 charger chacun d'une partie du travail.

Ceux qui réunissent certaines conditions dé-
 terminées peuvent obtenir du ministre le passage
 gratuit.

La première des conditions imposées au pos-
 tulant est qu'il possède un *capital suffisant* pour
 pouvoir vivre pendant quelque temps dans la
 colonie sur ses propres ressources, ou, à défaut
 de capital, qu'il justifie qu'il a un emploi à Ma-
 dagascar, assuré d'avance *par contrat*.

Il est recommandé de ne faire aucun prépa-
 ratif de départ avant d'avoir reçu un avis officiel
 d'embarquement. Les émigrants sont en outre
 prévenus qu'ils ne sauraient, en aucun cas, com-
 pter sur le passage de retour aux frais de l'admini-
 stration.



LA MYOPIE SCOLAIRE. — La Société d'ophtalmolo-
 gie de Paris a chargé le Dr Belliard de rédiger
 le modèle d'une instruction destinée aux maîtres,



L'EMIGRATION A MADAGASCAR : QUELQUES CONSEILS
 UTILES. — Tous les regards commencent à se tour-
 ner vers Madagascar où, ainsi que l'annonçait
 dernièrement le *Bulletin des renseignements colo-*
niaux, des placers viennent d'être découverts,
 dont la grande richesse fait espérer pour notre
 colonie une prospérité rapide, qui sera probable-
 ment aussi grande que celles d'autres pays fa-

aux parents et aux élèves, en vue de les prémunir contre la myopie scolaire. Voici le texte de cette instruction, qu'il sera bon de faire connaître :

Écriture droite, sur papier droit, corps droit.

(G. Sand.)

L'œil myope est un œil incapable de voir nettement un objet éloigné.

Avec le développement de l'instruction, le nombre des myopes en France a augmenté dans des proportions considérables.

La myopie se développe pendant le cours des études et reconnaît pour cause principale la vision de près, conséquence des conditions défectueuses du travail dans les écoles.

Dans la *vision prolongée de près*, l'œil se surmène, s'allonge, se déforme; en un mot, il devient myope pour toujours.

La *vue rapprochée* étant la cause principale de la myopie, en aucun cas les élèves ne doivent travailler à une distance moindre de 30 centimètres.

Pour obtenir le travail à distance, sans danger pour les yeux, il est *indispensable d'avoir un bon éclairage*, qui augmente la lisibilité des caractères.

C'est en écrivant que les élèves ont surtout de la tendance à se pencher en avant. L'*écriture droite*, avec un *mobilier scolaire convenable*, a l'avantage de rendre les caractères plus lisibles et de s'opposer au rapprochement continu de la tête vers le papier.

On peut facilement passer de l'écriture droite à l'écriture penchée : il suffit d'incliner le papier vers la gauche en laissant les pleins des lettres perpendiculaires au bord de la table.

Il est utile que les maîtres préviennent les parents des élèves qui ne pourraient pas travailler à la distance voulue, afin qu'il leur soit donné des soins spéciaux.

Les élèves qui se destinent aux écoles militaires et navales devront, s'ils n'ont pas une vue normale, s'assurer, avant de se préparer, qu'ils présentent les conditions de vision requises pour entrer à ces écoles.

AUX ÉLÈVES

- 1° *Travaillez toujours avec un bon éclairage.*
- 2° *Tenez les yeux à la distance d'au moins 30 centimètres du livre et du cahier.*
- 3° *Travaillez le corps droit, bien en face de la table.*
- 4° *Écrivez sur papier droit.*
- 5° *Ne travaillez pas sur les livres imprimés trop fin.*
- 6° *Prévenez vos maîtres si vous ne pouvez pas travailler à la distance voulue.*



QUELQUES OBJETS PRÉCIEUX RETROUVÉS DANS D'ÉTRANGES CIRCONSTANCES. — L'histoire de France nous a appris à tous, disent les *Lectures pour tous*, les curieuses péripéties traversées par le célèbre diamant que portait Charles le Téméraire à la bataille de Granson, jusqu'à ce qu'il devint la propriété du pape Jules II. Au milieu de la déroute, le diamant fut trouvé, dans une boîte ornée de perles, par un soldat suisse qui, le pre-

nant pour un caillou, jeta le diamant et garda la boîte. Se ravisant, l'homme ramassa de nouveau la pierre, qu'il retrouva sous un chariot, et la vendit un écu au curé d'un bourg voisin. Le curé cède le « caillou » pour trois écus à un marchand bernois qui le revend 3,000 ducats (environ 50,000 francs); Ludovic-le-Maure le paye plus tard 14,000 ducats, et enfin, il est acheté 20,000 ducats par le pape Jules II. Le diamant de Charles le Téméraire orne encore la tiare pontificale. Avant d'être suspendu au col du dernier duc de Bourgogne, il avait brillé, dit-on, sur l'armure du Grand Mogol.

Voici quelques exemples d'objets précieux perdus et retrouvés, eux aussi, dans des circonstances qui, pour n'être point historiques, n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Un propriétaire, grand amateur de jardinage, greffait un arbre en espalier. Il allait rejoindre son logis, quand il s'aperçoit qu'un magnifique diamant qu'il portait au doigt s'était échappé du chaton de sa bague. Il cherche à terre, secoue les branches de l'arbre, recherche encore: rien.

Quelques mois après, l'amateur de jardinage se promenait, examinant les fruits qui murissaient à ses espaliers, quand ses regards furent attirés par un point brillant qu'il prit d'abord pour une goutte de pluie sur une feuille. Machinalement, il s'approcha. Le point brillant, frappé par le soleil, étincelait. Il ne se trouvait pas sur la feuille, mais dans une fissure du mur. L'amateur ébahi, toucha avec le doigt. Ce qui brillait, c'était une pierre. La pierre était son diamant, qu'il retrouvait là pour sa plus grande joie.

Comment le diamant était-il arrivé à se nichier dans cette fissure du mur sur lequel s'appuyait l'arbre greffé auparavant? Comment l'amateur ne l'avait-il pas vu et retrouvé quand il se fut aperçu de sa perte? C'est qu'il avait été tout d'abord porté à croire que le diamant était tombé sur l'arbre ou à terre. Or, il était bien tombé sur l'arbre, mais il avait glissé, le long d'une feuille, jusqu'à la fissure, à moitié obstruée par de la terre. Le diamant avait roulé dans la fissure et était tombé dans un vide où il était resté caché. Les pluies avaient rongé la terre, et le diamant avait été mis à l'air libre. Son éclat avait vite révélé sa présence, dès que le soleil avait frappé ses facettes.

Autre histoire de diamant perdu et retrouvé. Lors de l'insurrection des Indes, un soldat anglais arrache de l'œil d'un Bouddha une pierre qu'il vend à son officier. Celui-ci, pensant avoir acheté un objet curieux, ne reconnaît la valeur de la pierre que lorsqu'il la présente à un joaillier. L'officier fait monter la pierre en bague. Un jour, il s'aperçoit qu'elle a disparu. Où est-elle tombée? Toutes les recherches pour la découvrir sont vaines. Ce n'est que par le plus grand des hasards qu'elle est découverte un jour dans un coin d'un passage obscur conduisant à la salle de billard du cercle dont faisait partie l'officier.



LES COQUILLES CÉLÈBRES. — La mort récente de M. Henri de Bornier rappelle au *Gaulois* une coquille célèbre dont fut victime le poète, — il n'était pas encore l'auteur de la *Fille de Roland*, — et qui obtint, il faut bien l'avouer, un succès de fou rire :

M. de Bornier avait écrit un poème intitulé : *Pour le monument de Ponsard*, qui fut récité au Théâtre-Français, le 15 mai 1871. Dans un passage de ce morceau poétique se trouvaient ces vers :

Tu marchais en pleine lumière,
Et la victoire couturière
Ne t'abandonna qu'au tombeau.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de M. de Bor-

nier quand, le lendemain, il lut dans un grand journal quotidien les vers suivants :

Tu marchais en pleine lumière,
Et Victoire, la couturière,
Ne t'abandonna qu'au tombeau.

Le bon poète faillit en faire une maladie, et il y avait de quoi, car « on ne s'attendait guère à voir une couturière en cette affaire ».

ACTES OFFICIELS

CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Conseils départementaux.

12 mars. — Les inspecteurs de l'enseignement primaire ci-après désignés sont nommés membres du conseil départemental :

BASSES-ALPES : M. Philibert, à Sisteron.
PAS-DE-CALAIS : MM. David, à Arras; — Delsériès, à Arras.

PERSONNEL — NOMINATIONS

Inspection académique.

Commis.

8 mars. — M. Escoffier, de Saint-Etienne, en congé, est admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1^{er} mars 1902; — M. Durlot va de Vesoul à Saint-Etienne.

Écoles normales primaires.

INSTITUTEURS.

Professeur.

8 mars. — M. Brinon, admissible au concours pour l'admission à Saint-Cloud, est délégué, jusqu'à la fin de l'an-

née scolaire, pour l'enseignement des lettres à l'école normale d'Orléans, en remplacement de M. Cuminat.

INSTITUTEURICES.

Professeur.

12 mars. — M^{me} Gardes, d'Albi, est admise à faire valoir ses droits à la retraite pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à partir du 1^{er} avril 1902.

HONORARIAT

Instituteurs et Instituteurices.

12 mars. — Les instituteurs en retraite ci-après désignés sont nommés instituteurs honoraires :

MM. Mouret, à Thoissier (Jura); — Mulet, à Argelet (Jura); — Péguillet, à Lons-le-Saunier (Jura); — Bié, à Bazens (Lot-et-Garonne); — Chatelet, à la Roche-Guyon (Seine-et-Oise); — Hédrécourt, à Guevauvillers (Somme).

Les institutrices en retraite ci-après désignées sont nommées institutrices honoraires :

M^{mes} Rouget, née Perrod, à Moissy (Jura); — Malzon, à Castelnau-de-Cancan (Lot-et-Garonne).

Vient de paraître :

LA NOTICE ILLUSTRÉE N° 107

contenant la nomenclature de toutes les pièces détachées et les renseignements nécessaires au montage de notre

Locomotive Coupe-vent à grande vitesse P.-L.-M.

Cette notice contient aussi la description de la chaudière et des différents systèmes de distribution simple et à détente, changements de marche, freins, etc., employés dans les machines à grande vitesse. Prix : 0 fr. 75.

Pour recevoir la NOTICE ILLUSTRÉE N° 107 franco, prière d'adresser cette annonce accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste à

RADIGUET & MASSIOT
13 et 15, boul. des Filles-du-Calvaire (Cirque d'Hiver) PARIS

ORGUES D'ALEXANDRE

81, Rue La Fayette, PARIS
ORGUES-HARMONIUMS, depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

GRAND-PRIX
PARIS 1900

TROIS ANS DE CREDIT

ENVOI FRANCO
sur demande, du Catalogue illustré.

AUTOCOPISTE-NOIR Imprimez vous-même
Circulaires, Dessins, Plans, Musique, Photographie. —
SPECIMENS franco. J. DUBOUILLOZ, 9, Bd Poissonnière, Paris.
HORS-CONCOURS, MEMBRE DU JURY, Paris 1900.

PLUME SCOLAIRE DE J. ALEXANDRE

CRAIE ET PASTELS ROBERT

Durieu, Usine et Bureaux, 158, rue Broca, Paris, XIII^e Arrond., Succ^e de F. Jacquier et C^o.

Seule fabrique de Craie et Pastel « Robert » de toutes couleurs pour tableaux noirs, etc. — Exiger la marque à feu sur les boîtes : Craie Robert (déposée). La craie artificielle « Robert », très douce, a l'avantage de ne pas rayer les tableaux et de ne pas salir les doigts. Craie « Robert » pour tailleurs et billards, en toutes couleurs, qualité supérieure. — Toiles et tableaux ardoises. Ardoises naturelles et factices avec encadrement métallique perfectionné et breveté. Envoi franco de tarifs et échantillons.

Remise aux membres du corps enseignant.



Franco à l'essai. — Spécimen des

MONTRES TRIBAUDEAU

et BIJOUX

Les Fabriques de G. TRIBAUDEAU, 1^{er} principal

à BESANCON, livrent par an plus de 500.000

objets : Montres, Chronomètres, Bijoux,

Pendules, Orfèvrerie, Réparations. Franco Tarifs illustrés

Remise aux Fonctionnaires.



Contre la **CONSTIPATION**
et ses conséquences :

PURGATIFS, DÉPURATIFS
— **ANTISEPTIQUES** —

EXIGER les VÉRITABLES
avec l'**Étiquette** ci-jointe en **4 couleurs**

et le **NOM du DOCTEUR FRANCK**

1⁵⁰ la 1/2 B^{te} (50 grains); 3 fr. la B^{te} (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. TOUTES PHARMACIES

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de paraître :

J. DUSSOUCHE

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE AU LYCÉE HENRI IV

COURS PRIMAIRE

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS ET A L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

DU 26 FÉVRIER 1904 RELATIF A L'ORTHOGRAPHE

COURS ÉLÉMENTAIRE

LIVRE DU MAÎTRE

COMPRENANT :

- I. **Théorie**, avec *commentaires explicatifs* à l'usage des Maîtres.
 - II. **Exercices** : 1° Corrigés de 535 exercices du livre de l'Élève.
2° **Supplément** de 305 exercices d'orthographe, de rédaction et d'élocution avec leurs corrigés.
- Total** : 840 exercices corrigés, dont 495 rédactions, le tout abondamment illustré de jolies gravures.

Un volume in-16 de 320 pages, cartonné. 2 fr. 50

A TITRE DE SPECIMEN

Un exemplaire de cet ouvrage sera expédié franco à moitié prix à MM. les Membres de l'Enseignement primaire ; soit contre l'envoi de 1 fr. 25 en timbres-poste avec leur nom et adresse (bureau de poste et département).

En vente :

Livre de l'élève. 1 volume in-16, avec gravures 0 fr. 75

LE COURS COMPLET DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

à l'usage de l'Enseignement primaire comprendra 8 volumes in-16, cartonnés :

I. <i>Cours préparatoire.</i>	Livre de l'élève. 1 volume	" "
—	Livre du maître. 1 volume	" "
II. <i>Cours élémentaire.</i>	Livre de l'élève. 1 volume avec gravures (<i>en vente</i>).	75 cent.
—	Livre du maître. 1 volume (<i>en vente</i>).	2 fr. 50
III. <i>Cours moyen.</i>	Livre de l'élève. 1 volume (<i>sous presse</i>).	" "
—	Livre du maître. 1 volume	" "
IV. <i>Cours supérieur.</i>	Livre de l'élève. 1 volume	" "
—	Livre du maître. 1 volume	" "

SEMAINE SCOLAIRE

DIRECTIONS ET EXERCICES

D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DU 18 JANVIER 1887.

SOMMAIRE

SEMAINE SCOLAIRE : *Morale* (C. LÉGER). — *Langue française* (C. R. et E. P.). — *Arithmétique et Système métrique* (LEGAY). — *Histoire* (H. HAUSER). — *Géographie* (P. G.). — *Sciences physiques et naturelles* (RÉMON). — *Dessin* (G. R.). — *Lectures et récitations se rapportant aux leçons de la semaine.* — *Sujets de compositions donnés dans les examens et concours.*

MORALE

L'âme.

Nous nous sommes beaucoup occupés jusqu'ici du corps, mes enfants. C'est qu'en effet le corps est une partie essentielle de nous-mêmes, dont la santé ou la maladie, la vigueur ou la faiblesse retentissent dans tout notre être. Cependant le corps n'est pas ce qu'il y a de plus profond en nous. Ce qui est vraiment nous-mêmes, c'est notre âme. Qu'est-ce que notre âme ? C'est l'ensemble de nos pensées et de nos sentiments les plus intimes. Quand nous nous ennuyons ou que nous nous amusons, quand nous sommes gais ou tristes, quand nous désirons quelque chose, quand nous aimons ou que nous haïssons, quand nous voulons, quand nous portons un jugement sur les gens ou sur les choses, c'est notre âme qui agit. Quand notre âme agit, nous seuls le savons. Les autres ne connaissent pas nos pensées, même quand nous pensons en leur présence, à moins que nous ne les leur disions. Au contraire quand notre corps agit, tous peuvent le voir. Les autres peuvent même mieux connaître notre corps que nous-mêmes. Ainsi nous ne connaîtrions pas notre visage si nous ne nous étions jamais regardés dans une glace. On peut enchaîner le corps, l'empêcher de faire tels ou tels mouvements : on ne peut enchaîner l'âme. Au moment où un tyran condamne à mort un innocent, il ne peut empêcher celui-ci de le juger. L'âme est le for intérieur dont le corps est comme le vêtement vivant. Sans doute notre corps nous est bien plus intimement uni qu'un vêtement, puisque nous sentons ce qui se passe dans notre corps. Cependant de même que nous changeons de vêtement, de même nous changeons de corps. Sans doute nous ne changeons pas de corps en une seule fois comme de vêtement. Chaque jour une partie de notre corps s'use, se dissout, nous quitte et est remplacée par une autre. Ainsi les savants vous diraient, mes enfants, que dans l'espace de sept ans à peu près, la matière du corps se renouvelle complètement. Dans sept ans votre corps ne comprendra plus aucune des molécules et des cellules qui le composent aujourd'hui : de nouvelles auront peu à peu pris leur place. Votre âme, au contraire, aura sans doute un peu changé, mais en grande partie elle sera restée la même. Votre caractère se sera sans doute modifié, mais non complètement. Chacun de vous se reconnaîtra encore le même au régiment que le petit garçon qui est aujourd'hui sur les bancs de l'école ; ainsi qu'il se reconnaît aujourd'hui le même qu'il y a trois ou quatre ans.

Les corps et les visages diffèrent les uns des autres : ainsi les âmes. Chacun de nous a une manière particulière de sentir, de jouir et de souffrir, de vouloir et d'aimer, qui le différencie de tous les autres. Il y a, vous le savez bien, des natures gaies, d'autres tristes, des enfants naturellement étourdis, d'autres plus réfléchis. C'est là ce qu'on appelle le caractère. Le caractère, c'est l'ensemble des dispositions de notre âme. Si nous jugeons notre caractère au point de vue moral, nous voyons que chacun de nous a un certain nombre de qualités, mais aussi de défauts. Eh bien, les défauts sont pour l'âme ce que la faiblesse, la mauvaise conformation, la laideur sont pour le corps. Nous avons longuement insisté sur les moyens de remédier aux défauts du corps. Combien plus encore il importe de remédier aux défauts de l'âme, qui est la partie la plus importante de nous-mêmes ! Ces défauts, vous les connaissez, hélas ! par l'expérience que vous en avez. Vos parents et vos maîtres vous les signalent tous les jours. Ils ne sont d'ailleurs autre chose que des manquements habituels à tous ces devoirs envers nous-mêmes et envers les autres que la morale énumère et justifie. Il dépend de nous que ces manquements soient de moins en moins fréquents, ou au contraire que leur nombre aille en augmentant. Il dépend de nous de prendre l'habitude d'agir conformément au devoir ou au contraire de nous laisser aller peu à peu aux mauvaises habitudes. Il dépend de nous de nous perfectionner, de nous élever de plus en plus vers le bien ou au contraire de tomber vers le mal. Or, chaque acte que nous faisons, chaque journée que nous vivons nous rapproche du bien ou nous en éloigne. Voilà ce qu'il faut bien nous dire : nous ne pouvons pas rester immobiles ; si nous ne méritons pas, nous démeritons. Nous devons donc avoir le souci constant de nous améliorer : il faut que cela devienne chez nous une idée fixe. Ce n'est pas en faisant de temps en temps seulement de grands efforts que nous arriverons à être vertueux, c'est en faisant de petits efforts constants et répétés. De même que pour qu'une pièce soit propre il ne suffit pas d'y faire de temps en temps un grand nettoyage, mais qu'il faut l'entretenir soigneusement tous les jours, de même pour que notre âme soit propre il faut en avoir un soin constant.

Il n'est donc pas mauvais, mes enfants, de nous demander chaque matin ce que nous pourrions faire dans la journée qui vient pour nous améliorer, de réfléchir aux occasions que nous aurons de faillir afin de prendre la ferme résolution de les éviter et d'être ainsi mieux armés contre elles. Il est bon aussi, le soir, de faire un retour sur la journée écoulée, non pour gémir sur le mal que nous avons fait, mais pour réfléchir aux raisons qui nous ont empêchés d'être

aussi bons que nous en avons l'intention. Songez-y, mes enfants : un danger qu'on connaît et qu'on regarde en face est à moitié vaincu.

Pour que l'enseignement moral que nous vous donnons soit efficace, il faut en somme que vous le preniez grandement au sérieux. Il faut que vous ayez à cœur de vous améliorer, de devenir des hommes bons, justes, sobres, travailleurs. Vous verrez les joies profondes que l'on éprouve à se sentir en voie de progrès et de plus en plus capable de vaincre ses défauts. Ce sont là des joies sans mélange, que personne ne peut nous enlever : ce sont les joies les plus hautes de l'homme.

Résumé.

L'âme, c'est l'ensemble de nos pensées et de nos sentiments les plus intimes, que personne ne voit, que nous sommes seuls à connaître. C'est par conséquent ce qu'il y a de plus profond en nous, ce qui est le plus proprement nous-mêmes.

L'âme, au point de vue moral, est un ensemble de qualités et de défauts qui constituent notre caractère. Notre caractère peut s'améliorer ou au contraire devenir pire. De même que nous pouvons corriger les défauts de notre corps et le perfectionner, de même nous pouvons, par une attention de tous les jours, corriger les défauts de notre âme et prendre de bonnes habitudes.

Nous devons avoir un grand souci de notre amélioration morale et ne pas laisser passer un seul jour sans effort vers le bien.

Il faut faire chaque jour son examen de conscience et prendre la ferme résolution de s'améliorer.

Questionnaire.

- Quelle différence y a-t-il entre l'âme et le corps ?
 Qu'est-ce que le caractère ?
 Pourquoi ne doit-on pas laisser passer un seul jour sans s'améliorer ?
 Êtes-vous arrivés à vous corriger de quelques défauts ? Lesquels ?
 En avez-vous éprouvé de la joie ?
 Songez-vous quelquefois le matin à ce que vous ferez dans la journée pour le bien ? Cela vous sert-il à éviter quelques fautes ?

C. LÉGER.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. — POUR LES DÉBUTANTS.

Exercice de langage. — UTILITÉ DES PLANTES. — Après quelques explications préalables sur les fonctions des diverses parties des plantes, on rappellera l'utilité des plantes les plus connues. — A quoi sert la racine d'une plante ? A quoi sert la feuille, la fleur, la graine ? A quoi sert l'arbre lui-même ? A quoi sert le blé, le lin, l'olivier, la vigne, le houblon, la betterave, le pommier ? etc.

Questions inverses : Quelles plantes cultive-t-on comme légumes ? Quelles plantes nous fournissent la farine, l'huile, le sucre ? Avec quels fruits fait-on le vin, le cidre ? Quels fruits servent à faire des confitures ? Quels arbres nous fournissent des fruits ayant un noyau ? Quelles plantes des champs servent à la nourriture des bestiaux ? etc.

Lecture. Ecriture. — LETTRES NULLES A LA FIN DES MOTS. — *Après ou :* des choux, des genoux, des verrous, des clous. — *Après on :* des charbons, un vagabond, des plafonds, le front. — *Après an :* je répands, des brigands, des charlatans, des fabricants. — *Après oi :* les toits, la voix, la proie, des renvois. — *Après eu :* les feux, je veux, il pleut, un paresseux. — *Après ieu :* les lieux, cela va mieux, une lieue, la banlieue. — *Après in :* vingt, des moulins,

des chemins, des dessins. — *Après oin :* le moins, un poing, des coins, un point.

PETITES PHRASES. — Nous allons à l'école ; nous apprenons à lire, à écrire et à compter ; nous marchons au pas ; nous écrivons au tableau et sur nos cahiers ; nous jouons dans la cour ; nous sautons à la corde ; nous chantons avec plaisir ; nous retournerons chez nous ce soir.

MOTS EN *eux* ÉTUDIÉS DANS LES LEÇONS DE LECTURE. — Celui qui aime la paresse est *paresseux*. Celui qui a peur est... Celui qui a des malheurs, celui qui a du courage, celui qui a de la honte, celui qui a *soin* de ses affaires, celui qui boîte, celui qui se met facilement en colère, celui qui montre sa joie, celui qui a de la chance, etc.

Conjugaison orale. — Que regardes-tu par la fenêtre ? Je regarde... les gens qui passent. Conjuguer ce verbe au singulier et au pluriel. — Faites de même pour chacune des réponses aux questions suivantes : Que portes-tu dans ce sac ? Que coupes-tu avec ton couteau ? Que ranges-tu dans cette boîte ? Que caches-tu sous ton tablier ? Que ramasses-tu dans la cour ? Que trouves-tu sur ton chemin ? Que rencontres-tu en venant à l'école ? Qui salues-tu dans la rue ? etc.

II. — PREMIÈRES DIVISIONS.

Verbes d'action. — PERSONNES. — Quelle action font ordinairement les personnes suivantes ? — L'ivrogne... (boit), le boulanger..., le tisserand, le cultivateur, le malade, le remouleur, le général, le tailleur, le marchand, le serrurier, etc.

ANIMAUX. — Quelle action font ordinairement les animaux suivants ? — Le loup... (hurle), le serpent, la dinde, l'oiseau, la jument, la grenouille, le pigeon, l'âne, etc.

CHOSÉS. — Quelle action peut-on attribuer le plus ordinairement à chacune des choses suivantes ? — La lune... (brille), le canon... (gronde), la balle, la rose, la flamme, l'étoile, la pluie, la rivière, le fouet, le drapreau, etc.

Deux verbes. — Trouver un second verbe, une seconde action qui puisse être faite par le sujet indiqué.

L'écolier étudie et... (récite). Le jardinier sème et... Le menuisier scie et... Le médecin soigne et... La pendule avance et... Le feu chauffe et... Le soleil se lève et... Le ruisseau murmure et... Le feuillage des arbres jaunit et...

Trouver des verbes d'action. — 1. Trouver un verbe indiquant une action faite par le premier nom et se rapportant au second nom.

Les jardiniers (cultivent) les fleurs. Les pêcheurs, les poissons. Les chasseurs, les lièvres. Les instituteurs, les enfants. Les médecins, les malades. Les cochers, les chevaux. Les remouleurs, les couteaux. Les aveugles, la charité. Le chat, la souris. La vache, du lait. Le cheval, la voiture. L'hirondelle, les insectes, etc., etc.

2. — Quelle action peut-on faire avec chacun des objets suivants ?

Avec un crayon, on peut (dessiner). Avec une clef, on peut... Avec une échelle. Avec un fusil. Avec une pelle. Avec un canif. Avec une plume. Avec une règle. Avec une scie. Avec un marteau. Avec une charrue. Avec une aiguille. Avec un bateau. Avec une raquette, etc.

Les trois temps principaux. — Dites si les verbes soulignés expriment une action au présent, au passé ou au futur.

Le cultivateur *a labouré* son champ, il *a hersé*, il *a cassé* les grosses moites de terre, puis il *a semé* le blé. Maintenant la pluie *tombe*, le blé *germe*, l'herbe *pousse*, mais le vent *souffle* et le ciel est *couvert* de nuages. Bientôt il *fera froid*, il *gèlera*, la neige *tombera* et elle *protégera* le blé contre les fortes gelées.

Les trois personnes. — Indiquer si chacun des verbes soulignés sont employés à la première, à la deuxième ou à la troisième personne.

Un lièvre, *je vois* un lièvre, *je l'aperçois* très bien. *Tu le vois* très bien aussi là-bas au bout de la prairie ; *tu remarques* qu'il *fruit* avec rapidité. Ah ! voici

un chasseur qui s'apprête à tirer. Il vise... et pan!... Le lièvre court encore. Le chasseur maladroit rentrera à la maison avec la gibecière vide.

Dictées.

1. — **La taupe.** — Pauvre petite taupe, tu vis presque toujours sous la terre; tu creuses, tu fouilles; tu cherches les vers blancs dévastateurs et les larves nuisibles: tu rends de bons services à nos jardiniers et à nos cultivateurs. Pourquoi les ignorants te font-ils donc la guerre? Parce qu'ils ne savent pas que tu ne manges rien autre chose que les insectes et les vers; sans cela, ils t'épargneraient sans doute.

Relever tous les verbes et en indiquer la personne.

2. — **Logement insalubre.** — Un logement mal éclairé, mal aéré, est un logement insalubre, car la maladie entre où l'on ne voit pas le soleil. Un logement est également insalubre quand il est habité par un trop grand nombre de personnes, car on ne peut respirer sans dommage un air qui a déjà été respiré et empoisonné par les poumons de ses voisins.

Conjuguer au présent: j'ai un logement sain. Conjuguer également: je suis heureux d'avoir un logement bien éclairé. — Faire passer aussi ces verbes par tous les temps simples du mode indicatif étudiés précédemment.

3. — **L'ancien coche.** — Figurez-vous une lourde voiture, sorte de maison roulante, attelée de six chevaux. Sur le devant, resplendit le postillon armé d'un long fouet; derrière lui, sur une banquette incommode, deux ou trois personnes sont entassées. Dans l'intérieur de la voiture, on met huit voyageurs où il y a à peine quatre places; sur le dessus, on entasse les malles et les paquets. Tout cela passe avec grand bruit sur la route. Le coche a l'air de courir, mais il ne va guère vite, puisqu'il faut trois jours pour aller de Paris à Orléans.

Après avoir souligné les verbes, les élèves chercheront oralement leur sujet, puis ils feront passer par tous les temps simples de l'indicatif les deux phrases suivantes: le postillon a un long fouet; le coche est lourd et peu commode.

C. R.

Composition française.

Les nids d'oiseaux.

Les oiseaux, comme nous, ressentent la souffrance: Cher enfant, que dirait ta pauvre mère, un jour, Si, de ce petit lit où fleurit ton enfance, Quelque méchant t'allait ravir à son amour? Ta mère pleurerait, et, pleine de tristesse, Elle t'appellerait, hélas! peut-être en vain! Et toi, de qui la joie est toute en sa tendresse, Et toi, que dirais-tu, mon fils, le lendemain?² Prends donc aussi pitié de la frêle famille Qui dort sous les rameaux ou dans le vert gazon, De ce jeune oisillon qui gazouille et sautille, Et n'a point peur de toi, parce qu'il te croit bon.

M^{lle} LOUISA STAPPAERTS.

ÉLOCUTION. — A qui l'auteur s'adresse-t-il, ici? (A un enfant.) Que dit-il, d'abord, à cet enfant? Quelle supposition fait-il ensuite? Quel appel adresse-t-il enfin à l'enfant?

DEVOIR ÉCRIT.

Trois enfants... (nommez-les) se promenaient... (quand? où?) Ils voient un nid... (de quel oiseau? où?) Que font-ils?

PREMIER SUJET TRAITÉ.

Louis, Martin et René, trois camarades d'école, se promenaient par un beau jeudi d'avril, dans le bois de Cirey. Louis aperçut un nid, au pied d'une cèpée de coudrier. « Un nid de merles! » s'écria-t-il. Aussitôt Martin prit les deux œufs qui étaient dans le nid et les montra à ses camarades en disant: « Emportons-les. »

LOUIS D. — (Deux corrections.)

DEUXIÈME SUJET TRAITÉ.

Marius se promenait dans le pré de Divry, dimanche matin, avec ses deux sœurs, Marthe et Juliette. Il aperçut sur une branche basse d'un gros pommier un nid de chardonneret. Sans rien dire il abassa la branche et regarda. « Oh! un petit œuf! Venez voir! » dit-il à ses sœurs. Les deux fillettes admirèrent le joli nid et Juliette dit: « Maintenant, allons-nous-en sans rien déranger pour ne pas faire peur aux oiseaux. »

MARIE DAG... — (Quelques retouches.)

TROISIÈME SUJET TRAITÉ.

Yvan, Paulin et Denis revenaient de la fête aux Loges, lundi matin. Dans une haie d'aubépine, ils virent un nid de pinson. La mère était dessus. « N'approchons pas, dit Yvan, nous pourrions l'effrayer. — C'est vrai! ajouta Paulin, ne regardons même pas de son côté. »

Et les trois enfants s'éloignèrent sans faire de bruit.

CHARLES C. — (Copie corrigée.)
E. P.

COURS MOYEN

Permutations de temps. — 1. L'IMPARFAIT AU LIEU DU PRÉSENT. — Dans les phrases suivantes, les verbes sont employés au présent, mettez-les à l'imparfait de l'indicatif.

Le petit berger part dès l'aurore; il conduit par les chemins, les moutons ou les chèvres, il grimpe sur la colline, longe les bois, traverse les plaines et erre de pacage en pacage. Parfois il rencontre des enfants de son âge, libres et cueillant des fleurs, mais il les regarde sans regrets et continue d'avoir l'œil sur ses bêtes.

2. — LE PASSÉ DÉFINI AU LIEU DU PASSÉ INDÉFINI. — Dans les phrases suivantes, les verbes sont employés au passé indéfini (temps composé), mettez-les au passé défini (temps simple).

Le renard a flatté le corbeau et lui a ravi son fromage. La cigale a chanté tout l'été et a eu faim en hiver. Le loup a emporté l'agneau au fond des bois et l'a mangé. Le renard a invité la cigogne et l'a priée de venir dîner chez lui. Certain renard gascon a trouvé les raisins trop verts.

3. — LE FUTUR AU LIEU DE L'IMPÉRATIF. — Mettre les verbes suivants au futur et à la deuxième personne du singulier.

Restez (tu resteras) toujours fidèles aux lois de l'honneur. Gardez-vous de la médisance et du mensonge. Respectez la réputation des autres. Soyez francs en actions et en paroles. Protégez les faibles, surtout les veuves et les orphelins. Soyez charitables aux nécessiteux et souvenez-vous que donner n'appauvrit jamais.

4. — L'IMPARFAIT AU LIEU DU FUTUR. — Mettre tous les verbes à l'imparfait de l'indicatif.

Nanon, la bonne servante, fera (faisait) tout dans la maison; elle s'occupera de la cuisine, elle ira laver le linge à la Loire, le rapportera sur ses épaules; elle se lèvera avant le jour et se couchera tard, fera à manger à tous les vendangeurs pendant les récoltes et défendra, comme un chien fidèle, le bien de son maître.

5. — LE CONDITIONNEL AU LIEU DU PRÉSENT DE L'INDICATIF. — Mettez le premier verbe à l'imparfait et vous serez conduits à employer tous les autres au conditionnel présent.

Si tu as le malheur d'être avare, tout t'agite, t'inquiète, te ronge; tu as peur de ton ombre, tu ne dors ni nuit ni jour; tu regrettes tout ce que tu donnes, tu brains toujours de perdre; tu te tourmentes pour gagner; tu vis seul et triste; tes amis n'osent plus t'aborder. — (Si tu avais le malheur d'être avare, tout t'agiterait, etc...)

Dictées.

1. — **Le rat et la grenouille.** — La grenouille avait invité le rat à la venir voir. Afin de lui faire traverser l'onde, elle l'attacha à son pied. Dès qu'il fut sur l'eau, elle voulut le tirer au fond, dans le des-

1. Le poète compare l'enfance à une fleur.

2. Le lendemain, à ton réveil, lorsque tu ne verrais plus ta mère auprès de toi.

sein de le noyer, et d'en faire ensuite un repas. Le malheureux rat résista pendant quelque temps. Pendant qu'il se débattait sur l'eau, un oiseau de proie l'aperçut, fondit sur lui, et, l'ayant enlevé avec la grenouille qui ne put se détacher, il se repait de l'un et de l'autre.

Conjugez oralement, aux temps où ils sont employés dans la dictée, les verbes à un mode personnel qu'elle renferme. — Conjugez-les ensuite au présent de l'indicatif, puis au présent du subjonctif.

Conjugez au présent et au futur simple de l'indicatif les verbes à un mode impersonnel que renferme la dictée. — Conjugez-les ensuite au passé indéfini.

2. — **La vénalité des offices sous l'ancien régime.** — Depuis la fin du xv^e siècle, les rois avaient commencé à vendre les offices de toute espèce. Sous l'ancienne monarchie, on achetait le droit d'être juge au parlement, percepteur de finances, officier dans l'armée. On devenait colonel pour de l'argent; cela s'appelaient acheter un régiment. On cite des colonels qui étaient âgés de sept ans. Et comme les rois se procuraient des ressources en vendant des offices, ils en créaient exprès pour les vendre; alors il y avait trop de juges, trop d'employés de finances, trop d'officiers dans l'armée. Dans certains régiments, il y avait un officier ou un sous-officier pour trois soldats. Et cette foule d'officiers de justice, de finances ou d'armée vivaient aux dépens du trésor et du public.

Un jour, Louis XIV, pressé par le besoin d'argent, vendit les offices municipaux. Jusque-là, les villes avaient conservé le droit d'élire leurs maires. Louis XIV vendit l'office de maire comme il vendait les offices de juges. L'opération n'avait pas rapporté assez d'argent; le roi décida qu'il y aurait deux ou plusieurs maires par ville. — LAVISSE.

QUESTIONS D'EXAMEN. — De quels offices est-il question ici? — Pourquoi vous semble-t-il ridicule qu'il y eût des colonels de sept ans? — Faire passer par tous les temps simples du mode indicatif et du mode conditionnel: l'officier de justice vit aux dépens du trésor. — Indiquer la différence qu'il y a entre un maire et une mer.

C. R.

Composition française.

I. — La médecine.

Odette, un jour, était malade.

Il fallait, pour guérir, disait le médecin, Prendre une ou deux cuillères de l'huile de ricin.

Odette ne voulait que de la limonade.

Sa mère (elle adorait sa mère cependant)

Avait beau la prier, tout était inutile.

« Voyons, ma chère enfant, ne sois pas indocile :

Je vais te la donner, moi-même, en y goûtant.

— Je ne veux pas! — Après, on mange une pastille.

— Tu m'en donneras deux? — Eh bien! oui, bois! —

[Ouais!

Je n'en veux pas, c'est trop mauvais!

— Je t'en supplie, allons, du courage, ma fille.

Bois! et je m'en irai t'acheter de ce pas...

— Quoi donc? — Une poupée! — Oui, mais je la veux

[belle

Avec un trousseau fait pour elle!

— Eh bien! tu l'auras, bois! — Ouais, je n'en veux

[pas!

— Oh! malheureuse enfant, c'est vouloir que je meure.

Puisque tu ne veux pas guérir!

A quel moyen donc recourir? »

Et, se tordant les mains, la pauvre mère pleure.

Odette se décide, elle prend le ricin,

Et sur la place

L'avale d'un seul trait, sans faire une grimace.

Sa mère tendrement la presse sur son sein.

« C'est très bien! Je t'aimais : tu m'es deux fois plus

[chère;

Tu le vois, mon amour, ce n'est pas si mauvais!

— Oh! si, c'est bien mauvais, maman, mais tu pleu-

[rais! »

Une larme qu'on voit dans les yeux de sa mère,

Toute amertume est moins amère!

LOUIS RATISBONNE. — (*La Comédie enfantine.*)

MORS À EXPLIQUER. — Ricin, trousseau, amertume.

SUJET À TRAITER.

Odette est malade... (quelle maladie?) Le médecin ordonne... (quoi?) Odette refuse le médicament... (parce que?) Pour la décider, sa maman lui offre successivement... (quoi?) Enfin Odette consent à prendre le remède... (parce que?)

II. — Une belle action.

Quelle est la plus belle action que vous ayez vu faire?

PREMIER SUJET TRAITÉ.

Un jour, j'étais à Lourdes. Comme il avait plu beaucoup, le gave était devenu gros et profond. Une petite fille qui jouait sur le bord glissa et tomba dans l'eau. Elle se mit à crier: « Au secours! au secours! » mais personne ne venait.

A ce moment, un cantonnier, qui allait jeter les balayures des rues au gave, aperçut l'enfant; il jeta sa pelle et sauta au milieu de l'eau spontanément et sans réflexion. Il plongea et replongea, mais ne trouva rien..., et le gave l'emportait. Il courait un grand danger, car si on n'était pas arrivé à son secours avec la barque, il se serait noyé lui-même. Ce n'est qu'après de nouvelles recherches que le cantonnier consentit à monter dans le canot pour revenir sur la rive. Les gens qui s'étaient amassés lui demandaient comment il avait eu le courage de sauter au gave; alors il répondit: « Il le fallait bien, puisque quelqu'un se noyait ».

J'ai été témoin d'autres belles actions, mais c'est celle-ci qui m'a frappé le plus; il m'en est resté cette première impression: l'homme doit se dévouer pour ses semblables.

HEUGA. — Ecole de Morlaàs (Basses-Pyrénées.)

DEUXIÈME SUJET TRAITÉ.

C'est lorsque brûla le bazar de la Charité à Paris que je vis la plus belle action de ma vie. J'avais six ans et j'étais à Paris. Ce bazar était une sorte d'habitation en bois dans laquelle se trouvaient des dames et des messieurs venus pour une fête au profit des pauvres. Le feu prit je ne sais pas bien comment. On ne s'en aperçut point d'abord, mais bientôt quelqu'un donna l'alarme et tout le monde voulut s'enfuir par la même porte. Les messieurs frappaient les dames à coup de cannes pour passer les premiers. Alors un cocher âgé d'une trentaine d'années se jeta au milieu des flammes pour sauver les dames qui y restaient. Il courait le danger d'être brûlé, mais il aimait mieux sacrifier sa vie pour sauver celle de beaucoup d'autres personnes. Il montra un rare sang-froid, lui et quelques autres de sa condition. Tout le monde l'acclama, ensuite il fut récompensé, on lui donna la croix d'honneur.

Je trouve admirable l'homme qui se dévoue pour autrui. Il a la noblesse du cœur, la meilleure de toutes.

JANIN. — (Ecole de Morlaàs.)

III. — Grondé!

Pour quelle faute avez-vous été grondé, la dernière fois, en dehors de l'école? Que vous a-t-on dit? Qu'avez-vous répondu?

PREMIER SUJET TRAITÉ.

I. « Pour quelle faute avez-vous été grondé la dernière fois en dehors de l'école? »

Dimanche, l'après-midi, après avoir diné, je suis allé me promener au jardin. Ayant trouvé sur mon passage une bouteille, j'ai voulu m'amuser. La bouteille à la main gauche, un caillou à la main droite, je me suis mis au milieu d'une allée, puis j'ai lancé la bouteille en l'air, et presque aussitôt je l'ai visée avec le caillou. Je me suis trouvé trop adroit, car le caillou ayant touché le but, la pauvre bouteille fut brisée et l'un de ses morceaux me retomba sur le nez.

II. « Que vous a-t-on dit? »

Ma mère, ayant entendu le bruit du verre cassé accourut et vit mon nez laissant couler le sang comme une source. Elle me regarda et me dit: « Si un morceau de bouteille, au lieu de te tomber sur le

nez, t'avait crevé les yeux ? Malheureux ! tu serais aveugle. Comment peux-tu être aussi imprudent à ton âge ! »

III. « Qu'avez-vous répondu ? »

Moi, n'ayant pas prévu l'accident qui était arrivé, je me mis à dire : « Cela me servira de leçon ; tant pis pour mon nez, si son maître est étourdi ! »

JEAN-BAPTISTE SERÉ. — (Ecole de Morlaàs.)

DEUXIÈME SUJET TRAITÉ.

I. « Pour quelle faute avez-vous été grondé, la dernière fois, en dehors de l'école ? »

La dernière fois que j'ai été grondé, c'était le jeudi de la mi-carême. La veille, mon père était allé au marché de Garlin, et il avait acheté quatre petits bœufs. Les animaux, arrivés chez nous jeudi matin, n'avaient rien mangé depuis douze heures. Je courus au fenil pour faire tomber du foin, et leur donner à manger. Or, mardi soir, nous avions pelé deux cochons et nous les avions suspendus dans la grange : en jetant le foin du fenil sur l'aire, je m'y pris mal, et les cochons furent couverts de poussière et de brins d'herbe desséchée.

II. « Que vous a-t-on dit ? »

Mon père, voyant mon beau travail, me dit : « Ne pouvais-tu me demander comment il fallait s'y prendre pour éviter de salir les porcs ? Il me faudra maintenant perdre une heure pour les nettoyer. Voilà bien les services que tu me rends ! »

III. « Qu'avez-vous répondu ? »

Je n'ai rien répondu, mais je me suis dit en moi-même : « Une autre fois, lorsque je voudrai faire quelque chose, avant d'agir, je réfléchirai aux conséquences. »

HÉUGA. — (Ecole de Morlaàs¹.)
E. P.

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

Synonymes. — On fera remarquer aux élèves, au moyen de nombreux exemples et de nombreuses explications, qu'il y a très peu de véritables synonymes, c'est-à-dire des mots ayant dans tous les cas la même signification.

1. — Faites entrer chacun des mots suivants dans une courte phrase, de façon à montrer qu'ils ont à peu près la même signification et qu'ils peuvent être substitués l'un à l'autre.

Noms. — Luxe ou faste. (Le pauvre regarde parfois avec un œil d'envie, le luxe (ou le faste) des grands). Célérité ou vitesse. Tristesse ou chagrin. Colloque ou entretien. Commandement ou ordre.

ADJECTIFS. — Valeureux ou courageux. Brave ou intrépide. Affligé ou triste. Facétieux ou plaisant. Fantastique ou bizarre.

VERBES. — Appréhender ou craindre. (Le chien qui se sent coupable appréhende (ou craint) les coups. Être ou exister. Dissiper ou gaspiller. Sustenter ou nourrir. Calculer ou compter.

2. — Dans les expressions suivantes, remplacez l'adjectif par un autre ayant à peu près la même signification.

Un homme docte (ou instruit). Une occasion propice (favorable). Une mine altière (orgueilleuse). Un langage rustique (campagnard). Un accident inopiné (inattendu). Une personne éhontée (effrontée). Une affection mutuelle (réciproque). Une opinion vulgaire (commune). Un air patelin (douceux). Une chose notoire (connue). Un air martial (guerrier).

3. — DIFFÉRENCE DE SENS. — Expliquer le sens des synonymes suivants, de manière à faire sentir la différence qu'il y a entre eux.

Bataille, combat. (Les combats se livrent entre des détachements de troupes. Les batailles sont des actions générales et souvent décisives). Signe, signal. (On s'explique par signes avec les muets ou les sourds, et l'on convient d'un signal pour se faire entendre de gens éloignés). Famine, disette. (La disette mar-

que la rareté, la quantité insuffisante des subsistances, la famine indique le manque absolu de vivres). Larmes, pleurs. (Les larmes marquent simplement les gouttes qui découlent des yeux ; les pleurs marquent des larmes abondantes). Règle, règlement. (La règle regarde proprement les choses que l'on doit faire et le règlement la manière dont on doit les faire ; on ne prescrit ordinairement des règlements que pour ceux qui s'écartent des règles).

Dictées.

1. — **Les oreilles du lièvre.** — Un taureau avait par mégarde (maladresse), blessé un lion avec ses cornes. Le lion, dans sa colère (fureur), exila (chassa) toutes les bêtes à cornes de son royaume (empire). Daims, cerfs, chèvres et bœufs de s'enfuir (déguerpir) au plus vite. Un pauvre lièvre, créature timide (craintive) et peureuse, ayant aperçu l'ombre de ses oreilles, crut prudent (sage) de décampier aussi. « Partons (allons-nous en), cousin, dit-il à un de ses parents (proches), il faut nous soumettre à l'ordonnance (édit) de notre souverain. — Êtes-vous fou (insensé), ou me prenez-vous pour un sot (ignorant), répond le cousin ? Ce ne sont certes pas cornes, mais bonnes oreilles que nous portons (possédons). — Elles sont si longues, hélas ! repartit (ajouta) le premier, qu'on les fera bien, si l'on veut, passer pour cornes, quoique nous puissions dire (alléguer). » L'innocence n'est pas toujours une sûre garantie (protection).

Le maître pourra dicter deux fois le texte précédent en faisant remarquer que la substitution des mots, mis ici entre parenthèses, ne change pas très sensiblement la clarté du texte.

2. — **Le despotisme royal.** — Il ne reste en France, à partir du règne de Louis XIV, aucune sorte de liberté. Nul n'est sûr de pouvoir librement aller et venir : car le roi et les ministres du roi ont le pouvoir de jeter en prison qui bon leur semble, sans donner de raison. Nul n'est sûr d'avoir bonne justice : car le roi peut créer, pour juger un homme, un tribunal dont il choisira les membres, afin d'assurer la condamnation de l'accusé. La liberté de conscience n'existe pas : pour Louis XIV, c'est un crime que d'être protestant. La liberté d'exprimer son opinion n'existe pas : il y a quelques journaux, mais on n'y dit que ce que le gouvernement permet de dire. Aucun livre ne peut paraître sans autorisation. Non seulement on ne peut exprimer son opinion tout haut, mais il faut bien regarder autour de soi avant de la dire tout bas ; car les espions sont nombreux et la police secrète bien organisée. — DUCOURRAY.

QUESTIONS D'EXAMEN. — De quelle espèce est le mot *nul* dans cette expression : *nul n'est sûr* ? — Par quelle expression synonyme pourrait-on remplacer *jeter en prison* ? — Qu'est-ce qu'on entend par la liberté de conscience ? — Faire passer la phrase suivante par tous les temps simples du mode indicatif : *aucun livre ne peut paraître*. — Indiquer plusieurs mots de la même famille que *liberté*. — Qu'est-ce à votre avis qu'un *espion* ?

SECONDE ANNÉE.

Dictée.

1. — **Ce qui amène la prédisposition à la tuberculose.** — Il y a des terrains fertiles ; il y a des terrains stériles.

Si vous semez les meilleures graines dans un terrain stérile, rien ne vient.

Il y a aussi des terrains bons pour telle espèce de graine, mauvais pour telle autre espèce.

Il en est de même pour les graines des maladies contagieuses (microbes), pour la graine tuberculeuse (bacille).

Sur certains individus, la graine tuberculeuse germera, tandis que sur d'autres elle ne germera pas.

Cette facilité, plus ou moins grande, à faire germer le microbe porte, en médecine, le nom de prédisposition.

Le bacille tuberculeux ne colonisera donc et ne produira la tuberculose que chez les individus prédisposés.

1. Communiqué par M. Bancal, inspecteur primaire à Pau.

Tout ce qui tend à affaiblir le corps, à diminuer sa vigueur et sa force de résistance augmente la prédisposition à la maladie.

Retenons donc, pour les besoins de notre cause, ce fait : que la prédisposition tuberculeuse sera créée par toutes les causes capables de provoquer un affaiblissement de notre organisme. — D^r WEILL-MANTOU.

Analyse grammaticale : *si vous semez les meilleures graines dans un terrain stérile, rien ne vient.*

Analyse logique : *tout ce qui tend à affaiblir le corps augmente la prédisposition à la maladie.*

C. R.

Composition française.

PREMIÈRE ANNÉE.

I. — Intérieur rustique.

J'aime l'intérieur simple des paysans,
Le dressoir en noyer plein de vaisselle peinte,
La table sur laquelle on a mis une pinte
De cidre ou de vin frais qui date de deux ans.

A côté du portrait naïf des vieux parents,
Au mur est accroché le plâtre d'une sainte
Qui protège la ferme et dont la tête est ceinte
D'une couronne en fleurs aux tons fort apparents.

Épinal a mis là ses candides images :
Le portrait d'un héros, la prière des Mages,
Complètent l'ornement qu'on eut à peu de frais.

Et le soleil y vient ne laissant qu'un coin sombre
Où repose un enfant souriant, rose et frais,
Près duquel une femme est assise dans l'ombre.

ROBERT CAZE.

DEVOIR ÉCRIT.

Traduisez en prose, avec liberté — c'est-à-dire sans vous astreindre à suivre de près le texte du poète — les vers qui précèdent.

SUJET TRAITÉ.

J'aime l'intérieur simple des maisons de campagne. Entrez chez le brave paysan et dites-moi si vous ne vous plairiez pas ici ! Voyez le dressoir en vieux noyer ciré avec ses assiettes à fleurs ; la lourde table à six pieds carrés, sur laquelle trône la pinte remplie de cidre frais, fabriqué il y a deux hivers, pendant la fameuse année de pommes.

Sur les murs, blanchis à la chaux, voici le portrait, à peu près ressemblant, des parents du fermier ; à côté, sur une tablette, trône le buste en plâtre, couronné de bleuets et de coquelicots, de sainte Thérèse, patronne de la ferme. En face, sur l'autre mur, admirez deux images d'Épinal : le portrait de Jean-Bart sur un vaisseau anglais, au moment où il veut mettre le feu aux poudres et la prière des rois Mages devant l'Enfant Jésus.

Le soleil, entrant par la fenêtre, éclaire gaiement cet intérieur rustique. Seul un coin reste dans l'ombre ; c'est là qu'on a poussé le berceau dans lequel dort, rose et frais, veillé par sa mère, le dernier né du fermier.

ARTHUR C. — (Quelques retouches.)

II. — Qualité et défaut.

Quelle est votre qualité principale ? Comment faites-vous pour la développer ? Quel est votre plus grand défaut ? Comment faites-vous pour le combattre ? — (C. E., Saône-et-Loire.)

SUJET TRAITÉ.

Ma qualité principale : oh ! oh ! mon maître est bien généreux ; il me suppose beaucoup de qualités sans doute, puisqu'il me demande de désigner la principale. Hélas ! je ne m'en connais guère de qualités. Pourtant, voyons, en cherchant bien... Ah ! en voici une : je ne suis pas paresseux ; cela a l'air plutôt négatif ; mais c'est une forme modeste pour dire que je suis un travailleur. Je n'y ai pas grand mérite, car j'aime le travail. Je vais en classe avec plaisir ; je m'intéresse aux leçons et je pioche mes devoirs avec ardeur tous les jours.

Pour développer cette qualité, j'ai soin de ne flâ-

ner jamais. Quand on m'accorde un jour de congé, je fixe l'emploi de mon temps et j'obéis à la règle que j'ai moi-même tracée. L'activité m'est devenue si nécessaire que lorsque, par hasard, je me trouve sans besogne tracée, aussitôt l'ennui et l'impatience me prennent.

Pour les défauts, je suis moins embarrassé que pour les qualités ; j'en ai un écrivain aussi riche que varié. Le plus grand est une susceptibilité excessive. Je me fâche avec une facilité déplorable. Un camarade me heurte en passant ou me prend ma règle sans la demander, ou se moque de mon nez, qui est un peu long : me voilà vexé. J'ai beau me raisonner, je ne puis arriver à cette égalité d'humeur et à cette indulgence que j'admire chez quelques-uns de mes amis.

Pour combattre mon défaut, je vais quelquefois jouer à dessein avec les plus turbulents et les plus taquins de mes camarades de classe et j'essaye de supporter sans broncher leurs bousculades ou leurs railleries. Dame, je n'y réussis pas toujours ; mais il me semble que je fais quelques progrès à ce point de vue. Avec du temps et de la patience, sans avoir l'ambition de rendre des points à Socrate, je pourrai sans doute m'améliorer un peu.

EDMOND F. — (Copie retouchée.)

DEUXIÈME ANNÉE.

I. — Un songe.

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain, Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème. »
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main. »

Et seul, abandonné de tout le genre humain,
Dont je traînais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout dans mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle :
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés :
Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous som-
[mes,
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes :
Et, depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

SULLY-PRUDHOMME. — (Les Épreuves.)

SUJET A TRAITER.

Vous faites un songe : les hommes se sont retirés de vous ; le laboureur vous refuse son grain ; le vigneron, le vin de sa vigne ; les artisans, leurs services ; tous, leur protection.

Dites votre détresse et le sentiment d'épouvante que vous fait éprouver cet abandon.

Vous vous réveillez en proie à ce horrible cauchemar. Faites ressortir le contraste entre le rêve affreux de tout à l'heure et le spectacle qui réjouit vos yeux. Concluez.

(Préparation à l'école normale de Seine-et-Oise.)

II. — La maison qui me plaît.

La maison que je voudrais habiter.

Description de cette maison : sites, alentours, genre de vie que j'y mènerais.

Si je ne puis réaliser mon rêve, de quoi me contenterai-je ?

(Bourses d'enseignement primaire sup., Vienne.)

SUJET TRAITÉ.

C'est la petite maison en briques d'un gris bleu, que vous voyez là-bas à mi-côte. La vigne vierge et la clématite font à la porte et aux fenêtres des cadres verdoyants. La toiture en briques d'une couleur indécise, brun clair et rougeâtre me semble-t-il, se dresse hardiment au-dessus des tilleuls qui entourent la cour d'entrée. Du perron de la maison, on voit tout le fond de la vallée : la Dives qui serpente contre les prairies, les grands bœufs qui paissent tranquillement l'herbe naissante, le bois dont les premières pousses printanières verdissent déjà la rousse four-

Si j'habitais cette petite maison, je serais heureux comme un bon roi. J'aurais des poules, des lapins, des pigeons, que je soignerais moi-même; puis, j'entreprendrais le joli jardin qui s'étend derrière la maison jusqu'à la route; enfin je prendrais mes livres préférés et je les lirais, pendant les beaux jours, à l'ombre des tilleuls.

Mais à quoi bon m'installer ainsi dans un logis qui, pour moi, est en Espagne; car, M. Cadogan, son propriétaire, ne me le donnera sûrement jamais!

Soyons plus raisonnable et faisons des rêves que nous puissions réaliser. Je me contenterai de vivre dans la petite maison de mon père en entretenant de mon mieux les routes du canton, si, comme je l'espère et comme ma mère le désire, je puis obtenir le poste d'agent voyer au chef-lieu.

RENÉ V. — (Copie retouchée.)

II. — La chambre de mon amie.

*Une amie vous a invitée à visiter sa chambre. Vous avez répondu à son invitation et vous décrivez rapidement le petit intérieur qui vous a charmée. — (*Brevet élémentaire, Paris.*)

SUJET TRAITÉ.

Oh! la ravissante chambre de jeune fille! Par ses deux grandes fenêtres, l'air et la lumière entrent à flots. Comme tout est jeune et frais et gai, ici, depuis le papier à fleurettes bleu clair sur fond blanc, qui tapisse les murs jusqu'aux meubles en sapin qui garnissent la pièce. Le lit en fer peint en blanc occupe un coin de la chambre; à côté, voici la petite table de nuit genre chiffonnier; en face, l'armoire à glace et plus loin, la commode-toilette; çà et là quelques chaises légères en bambou: tout cela propre et brillant. Sur le parquet, une carquette aux tons éteints, qui a un petit air dix-huitième siècle tout à fait réussi. Aux murs, deux fusains et trois aquarelles, qui représentent des paysages et des scènes d'intérieur. Sur la cheminée en marbre commun, mais d'un blanc immaculé, deux vases de forme gracieuse contiennent chacun un joli bouquet dont les fleurs viennent frôler une statuette en bois qui s'élève entre eux. Sur une tablette en bambou soutenue par des pieds en X, la maîtresse de céans, ma compagne d'école Georgette, une aimable et bonne jeune fille de dix-sept ans, écrit tranquillement une lettre tandis que je regarde curieusement son mobilier.

MÉLANIE D. — (Quelques corrections.)

E. P.

ARITHMÉTIQUE ET SYSTÈME MÉTRIQUE

COURS PRÉPARATOIRE

Indication par des exemples familiers du but et des usages de la multiplication (*Suite*).

Multiplier un nombre d'un chiffre par 8.

— 1. — Une araignée a 8 pattes. Combien 2, puis 3 araignées ont-elles de pattes ensemble? — R.: 16; 24 pattes.

2. — On vend d'abord 4 bottes de carottes contenant chacune 8 carottes; puis 5 bottes semblables aux premières. Combien a-t-on vendu de carottes chaque fois? — R.: 32; 40 carottes.

Multiplier un nombre d'un chiffre par 8

(*Suite*). — 1. — On a plié une grande feuille de papier de façon à former 8 feuilles de livre. Combien 6, 7 grandes feuilles semblables donnent-elles de feuilles de livre? — R.: 48; 56 feuilles.

2. — Louise a 6 fr. Sa maman lui donne une pièce de 2 fr. Quelle somme Louise possède-t-elle? Quelle somme posséderait-elle si elle avait 8 fois, 9 fois autant d'argent? — R.: 8 fr.; 64 fr.; 72 fr.

Multiplier un nombre d'un chiffre par 2, 3, 8 (Revision). — 1. — Un livre coûte 4 fr.

Quelle somme faut-il pour acheter 6, puis 9 livres semblables? — R.: 24 fr.; 36 fr.

2. — Une robe d'enfant vaut 7 fr. Combien manque-t-il à une dame qui possède 25 fr. pour acheter 4 de ces robes? — R.: 28 fr. — 25 fr. = 3 fr.

SYSTÈME MÉTRIQUE

Le litre et ses multiples.

1° Le décalitre.

1. — On a acheté 7 litres, puis 3 litres de vin. Combien en a-t-on acheté en tout? — R.: 7 l. + 3 l. = 10 l. ou 1 Dl.

2. — Dans 30 litres, 50 litres, 60 litres de vin, combien y a-t-il: 1° de dizaines de litres, 2° de Dl. de vin? — R.: 3, 5, 6 dizaines de litres ou 3, 5, 6 Dl. de vin.

2° L'hectolitre.

1. — On a vendu 2 Dl., puis 3 Dl. et enfin 5 Dl. de blé. Combien en a-t-on vendu en tout? — R.: 10 Dl. ou 1 Hl.

2. — Dans 6 Hl. de blé, combien compte-t-on de centaines, puis de litres de blé? — R.: 6 centaines ou 600 litres de blé.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le multiplicateur a 2 chiffres.

1° LEÇON.

1. — Une brebis vaut 20 fr.; un bélier vaut 10 fr. de plus. Combien valent: 1° 19 brebis, 2° 12 béliers? — R.: 380 fr.; 360 fr.

2. — Un quintal de figues vaut 15 fr. Combien valent: 1° 11 quintaux, 2° 18 quintaux de ces figues? — R.: 165 fr.; 270 fr.

2° LEÇON.

1. — Un troupeau comprend 28 brebis valant en moyenne 24 fr. chacune. Quelle est la valeur totale du troupeau? — R.: 672 fr.

2. — On paye un droit de 25 fr. par quintal pour le vin en fût. Ce droit s'élève à 35 fr. en plus pour les vins fins¹. Combien payera-t-on dans chaque cas pour 45 quintaux? — R.: 1 125 fr.; 2° 60 fr. × 45 = 2 700 fr.

3° LEÇON.

1. — Par an, un Italien mange 10 Kg. de viande; un Espagnol, 13 Kg.; un Russe, 18 Kg.; un Français, 31 Kg., et un Anglais, 48 Kg.² Combien 36 hommes de chacune de ces nations mangent-ils ensemble de Kg. de viande par an? — R.: 360 Kg.; 468 Kg.; 648 Kg.; 1 116 Kg.; 1 728 Kg.

2. — Par an, un Anglais mange 190 Kg. de pain; un Italien, 200 Kg.; un Espagnol, 240 Kg.; un Français, 270 Kg. et un Russe, 316 Kg.³ Combien 75 hommes de chacune de ces nations mange-t-il de Kg. de pain par an? — R.: 14 250 Kg.; 15 000 Kg.; 18 000 Kg.; 20 250 Kg.; 23 700 Kg.

SYSTÈME MÉTRIQUE

Le litre et ses multiples.

1° LEÇON.

1. — Le litre de vin a été vendu 0^{fr.}10 et 0^{fr.}15 dans le Var⁴. Quel est le prix du Dl.? — R.: 1 fr.; 1^{fr.}50.

2. — 6 Dl. de vin ont été vendus 12 fr. Combien a-t-on payé: 1° pour un Dl., 2° pour un litre de ce vin? — R.: 2 fr.; 0^{fr.}20.

2° LEÇON.

1. — Un litre de blé pèse 0 Kg., 78. Combien pèsent:

1. Droits de douane en Allemagne.
2. L'Anglais fait la plus grande consommation de viande en Europe.
3. Le Russe est celui qui mange le plus de pain en Europe.
4. Cours des vins en décembre 1901. Ces bas prix sont dus à la mévente des vins.

1^o 10 litres, 2^o 100 litres ou 1 Hl. de ce vin? — R. : **7 Kg., 8; 78 Kg.**

2. — Un Hl. de vin partant de Cette paye un droit de 47,90 pour aller en Amérique¹. Combien paye-t-on : 1^o pour 1 litre, 2^o pour 1 Dl. de vin? — R. : **0^f,47; 4^f,79.**

Problèmes de revision.

1. — La première automobile construite date de 1769². Combien s'est-il écoulé d'années depuis cette époque? — R. : **133 années.**

2. — Un personnel comprend 50 ingénieurs, 7 fois plus d'employés et 1 500 ouvriers³. Quel est son effectif? — R. : **50 + 350 + 1 500 = 1 900 personnes.**

3. — Un constructeur anglais⁴ fabrique par semaine 23 mille broches à filer le coton. Combien fabrique-t-il de milliers de broches par an? — R. : **23 mille × 52 = 1 196 mille.**

4. — En 5 ans on doit dépenser 75 000 fr.⁵ Combien dépensera-t-on en moyenne par an? — R. : **15 000 fr.**

COURS MOYEN

Division des fractions ordinaires.

1^{re} LEÇON.

1. — Une pièce de ruban mesurait $\frac{8}{11}$ de Dm.; on l'a rendue 3 fois plus petite. Quelle est sa longueur en fraction de Dm.?

$$R.: \frac{8}{11} \text{ de Dm. : } 3 = \frac{8}{11 \times 3} \text{ de Dm.} = \frac{8}{33} \text{ de Dm.}$$

2. — 5 mètres d'une étoffe de soie coûtent $\frac{90}{4}$ de fr. Combien coûte le mètre de cette étoffe?

$$R.: \frac{90}{4} \text{ de fr. : } 5 = \frac{90 : 5}{4} \text{ de fr.} = \frac{18}{4} \text{ de fr.} = 4 \text{ fr. } \frac{1}{2}$$

Calcul mental. — Un litre de vin de Bordeaux vaut $\frac{4}{5}$ de fr.; un litre de vin de Bourgogne vaut $\frac{3}{5}$ de fr.

Quel est le prix d'un dl. de chaque vin?

$$R.: \frac{4}{50} \text{ de fr. et } \frac{3}{50} \text{ de fr. ou } \mathbf{0^f,08 \text{ et } 0^f,06.}$$

2^e LEÇON.

1. — L'Italie a fourni⁶ à la France 86 316 Hl., 5 de vin, dont 4 260 litres vendus en bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litre et le reste en fûts. Combien la France a-t-elle reçu : 1^o de bouteilles, 2^o d'Hl. de vins en fûts?

Solution. — Nombre de bouteilles reçues :

$$1 \text{ bouteille} \times 4\ 260 : \frac{3}{4} = \frac{4\ 260 \text{ bouteilles} \times 4}{3} =$$

5 680 bouteilles.

Nombre d'Hl. de vins en fûts :

$$86\ 316 \text{ Hl., } 5 - 42 \text{ Hl., } 6 = \mathbf{86\ 273 \text{ Hl., } 9.}$$

2. — Un motocycle a mis 58 secondes $\frac{3}{5}$ pour parcourir un mille anglais⁷. Quelle a été sa vitesse moyenne par seconde si le mille anglais équivaut à 1 609 mètres?

$$R.: 1\ 609 \text{ m. : } 58 \frac{3}{5} = 1\ 609 \text{ m. : } \frac{293}{5} = \frac{1\ 609 \text{ m.} \times 5}{293} = \frac{8\ 045 \text{ m.}}{293} = \mathbf{27 \text{ m. } \frac{134}{293}}$$

1. Droit de fret pour les Etats-Unis.

2. Elle avait été construite par l'ingénieur militaire français Cugnot.

3. Personnel s'occupant au Havre de la réparation des navires (D'après M. Brindeau).

4. M. Platt, constructeur à Manchester.

5. Montant de l'adjudication des travaux du port de Saint-Louis-du-Rhône et des embouchures du Rhône à partir du 1^{er} janvier 1902

6. En 1900.

7. Record établi en 1901 par Osmont sur la route du Parc agricole d'Achères.

Calcul mental. — Combien faut-il successivement de bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litre pour vider des tonneaux contenant 30 litres, 45 litres, 120 litres, 225 litres de vin?

$$R.: \frac{30 \times 4}{3} = 40 \text{ bouteilles} \times 4 = \mathbf{40 \text{ bouteilles; } 60; 160; 300 \text{ bouteilles.}}$$

3^e LEÇON.

1. — Une route mesure $\frac{3}{8}$ de Mm. Un piéton a mis $\frac{3}{4}$ d'heure pour parcourir cette distance. Combien faisait-il de Km. à l'heure?

$$R.: \frac{30}{8} \text{ de Km. : } \frac{3}{4} = \frac{30 \times 4}{8 \times 3} \text{ de Km.} = \frac{40}{8} \text{ de Km.} = \mathbf{5 \text{ Km.}}$$

2. — Une fontaine emplirait un bassin en 3 heures; une autre l'emplirait en 4 heures. Au bout de combien de temps le bassin serait rempli si on faisait couler les deux robinets ensemble?

Solution. — En une heure les 2 robinets remplissent :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{4} = \frac{4}{12} + \frac{3}{12} = \frac{7}{12} \text{ du bassin.}$$

Il faut, pour remplir le bassin :

$$1 \text{ heure} \times 1 : \frac{7}{12} = \frac{12}{7} \text{ d'heure} = \mathbf{1 \text{ heure } \frac{5}{7}}$$

Calcul mental. — Combien compte-t-on : 1^o de doubles dl., 2^o de doubles cl. dans une bouteille de vin contenant $\frac{4}{5}$ de litre?

$$R.: \frac{4}{5} : \frac{2}{10} = \frac{4}{5} : \frac{1}{5} = \mathbf{4 \text{ doubles dl. ou } 40 \text{ doubles cl.}}$$

SYSTEME MÉTRIQUE

Lecture et écriture des nombres exprimant des poids.

1. — En 1898, la France a exporté au Brésil 2 083 735 Kg. de beurre salé; en 1899, elle en a exporté 2 162 036 Kg. Combien a-t-elle exporté chaque année de quintaux, puis de tonnes de beurre?

$$R.: \mathbf{20\ 837 \text{ q., } 35; 2\ 083 \text{ t., } 735 \text{ en } 1898.}$$

$$\mathbf{21\ 620 \text{ q., } 36; 2\ 162 \text{ t., } 036 \text{ en } 1899.}$$

2. — Un mètre carré de terre peut absorber 250 gr. de matières organiques par jour¹. 1^o Combien en absorbe-t-il de Dg., puis d'Hg. par jour? 2^o Combien un hectare de cette terre absorberait-il de Kg., puis de tonnes de matières organiques par an?

Solution. — Par jour, un mètre carré absorbe **25 Dg. ou 2 Hg., 5** de matières organiques.

Un Hectare de terre absorbe : **0 Kg., 25 × 365 × 10 000 = 912 500 Kg. ou 912 t., 5.**

Relations entre le poids et le volume d'une même masse d'eau.

1. — Une fosse contenait 10 000 mètres cubes d'eau. 1^o Combien renfermait-elle d'Hl., puis de litres d'eau? 2^o La digue² de cette fosse s'étant rompue, quel a été en Kg., puis en tonnes, le poids de l'eau qui s'est échappée, en la supposant pure?

$$R.: 1^o \mathbf{100\ 000 \text{ Hl. ou } 10\ 000\ 000 \text{ de litres.}}$$

$$2^o \mathbf{10\ 000\ 000 \text{ Kg. ou } 10\ 000 \text{ tonnes.}}$$

2. — En 24 heures, le puits artésien de Grenelle fournit 350 mètres cubes d'eau; celui de Passy³ en fournit 6 000 mètres cubes. Combien chacun d'eux fournit-il d'Hl. d'eau en une heure et quel est le poids de cette eau supposée pure?

$$R.: \mathbf{145 \text{ Hl., } 83; 2\ 500 \text{ Hl.}}$$

$$\mathbf{14\ 583 \text{ Kg.; } 250\ 000 \text{ Kg.}}$$

1. Expériences sur l'épandage des eaux d'égout, faites à Lawrence (Etats-Unis), sur un sol artificiel formé par un mélange de sable et d'argile cuite.

2. La digue d'une des fosses de décantation de la sucrerie de Saint-Just, près de Clermont (Oise), qui s'est brisée le 1^{er} décembre 1901.

3. A Paris.

Problèmes de révision.

1. — Un caporal touchait 1^f,65 tous les 5 jours. A la fin de son congé, il contracte un engagement de 3 ans pour lequel on lui accorde une prime de 300 fr. Il reçoit en outre une haute paye journalière supplémentaire de 0^f,25¹. Combien touche-t-il la 1^{re} année de son engagement?

Solution. — Solde journalière du caporal :

$$\frac{1^f,65}{5} + 0^f,25 = 0^f,33 + 0^f,25 = 0^f,58.$$

Solde du caporal pendant la 1^{re} année de son engagement : $0^f,58 \times 365 = 211^f,70$. Le caporal touche la première année de son engagement 300 fr. + 211^f,70 = 511^f,70.

2. — En un an, 16 fabriques ont produit 18 400 tonnes de margarine². Quel a été en Kg. le poids moyen de margarine fourni par une fabrique en un mois?

Solution. — Poids de margarine fourni par une fabrique en un an : 18 400 Kg. : 16 = 1 150 Kg.

Poids de margarine fourni par une fabrique en un mois : $\frac{1\ 150\ \text{Kg.}}{12} = 95\ \text{Kg.}, 833$.

3. — Un champ de forme triangulaire a une surface de 192 ares; sa base est de 240 m. Quelle est sa hauteur? On en vend la moitié à 0^f,75 le mq. et le reste à 9 500 fr. l'Ha. Quelle somme a-t-on retirée? — (C. d'études).

Solution. — Hauteur du triangle :

$$1\ \text{m.} \times \frac{19\ 200 \times 2}{240} = 160\ \text{m.}$$

Prix de vente de la 1^{re} moitié du champ :

$$0^f,75 \times 100 \times \frac{192}{2} = 75\ \text{fr.} \times 96 = 7\ 200\ \text{fr.}$$

Prix de vente de la 2^e moitié du champ :

$$\frac{9\ 500\ \text{fr.}}{100} \times 96 = 9\ 120\ \text{fr.}$$

Prix de vente total du champ :

$$7\ 200\ \text{fr.} + 9\ 120\ \text{fr.} = 16\ 320\ \text{fr.}$$

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

Recherche du capital.

1^{re} LEÇON.

1. — Un grand-officier de la Légion d'honneur reçoit par an 2 000 fr. ; une grand'croix donne droit à 1 000 fr. de plus³. Quels seraient les capitaux qui rapporteraient chacune de ces rentes à 2 1/2 %?

Solution. — Capital rapportant annuellement 2 000 fr. :

$$100\ \text{fr.} \times \frac{2\ 000}{2,5} = 80\ 000\ \text{fr.}$$

Capital rapportant annuellement 3 000 fr. :

$$100\ \text{fr.} \times \frac{3\ 000}{2,5} = 120\ 000\ \text{fr.}$$

2. — Un capital a rapporté au bout de 5 ans une somme de 7 500 fr. Quel a été ce capital, s'il a été placé à 3 % a intérêts simples?

$$R. : 100\ \text{fr.} \times \frac{7\ 500}{3 \times 5} = 50\ 000\ \text{fr.}$$

2^e LEÇON.

1. — En Allemagne, la pension d'invalidité du travail s'élève en moyenne à 41^f,25 par trimestre⁴. Quel est le capital qui, placé à 2,70 % rapporterait cette somme pendant le même temps?

$$R. : 100\ \text{fr.} \times \frac{41,25 \times 12}{2,7 \times 4} = 4\ 583^f,33.$$

2. — Un soldat du corps de police sud-africaine reçoit par jour 5 shillings. Quel serait le capital qui, placé à 3 %, rapporterait ce gain quotidien, sachant qu'un shilling vaut 1^f,25?

$$R. : 100\ \text{fr.} \times \frac{1,25 \times 5 \times 360}{3} = 75\ 000\ \text{fr.}$$

3^e LEÇON.

1. — Un capital placé à 3 % et, réuni à ses intérêts au bout de 6 mois $\frac{1}{2}$, s'est élevé à 8 130 fr. 1^o Quel est ce capital, si son revenu mensuel était de 20 fr.?

Solution. — Le capital a rapporté au bout de 6 mois $1/2$: $20\ \text{fr.} \times 6,5 = 130\ \text{fr.}$

Le capital placé est donc égal à :

$$8\ 130\ \text{fr.} - 130\ \text{fr.} = 8\ 000\ \text{fr.}$$

2. — Une maison achetée 36 600 fr. a été payée avec un capital placé à 2,5 % et réuni à ses intérêts au bout de 8 mois. A combien s'élevait ce capital?

Solution. — Intérêt de 100 fr. en 8 mois :

$$2^f,5 \times \frac{8}{12} = 2^f,5 \times \frac{2}{3} = \frac{5}{3}\ \text{fr.}$$

Au bout de 8 mois un capital de 100 fr. réuni à ses intérêts forme la somme de :

$$100\ \text{fr.} + \frac{5}{3}\ \text{fr.} = \frac{305\ \text{fr.}}{3}$$

Le capital demandé est égal à :

$$100\ \text{fr.} \times 36\ 600 : \frac{305}{3} = 100\ \text{fr.} \times \frac{36\ 600 \times 3}{305} = 36\ 000\ \text{fr.}$$

SYSTÈME MÉTRIQUE

Calcul des nombres complexes.

1^{re} LEÇON.

1. — Un voyageur partant de Paris¹ à 9 heures 35 du soir arrive à Londres le lendemain à 4 heures 50 du matin. Combien d'heures et de minutes dure son voyage?

$$R. : 2\ \text{h.} 25 + 4\ \text{h.} 50 = 7\ \text{h.} 15.$$

2. — Un tilleul² a été planté le 22 juin 1476. Quel était son âge exact le 1^{er} avril 1902?

Solution. — Du 22 juin 1476 au 22 juin 1901 il s'est écoulé : 1901 - 1476 = 425 années.

Du 22 juin 1901 au 22 mars 1902, il s'est écoulé 9 mois.

Du 22 mars au 1^{er} avril, non compris, il s'est écoulé :

$$31\ \text{j.} - 22\ \text{j.} = 9\ \text{jours.}$$

Le tilleul avait donc 425 ans 9 mois 9 jours.

2^e LEÇON.

1. — Un cycliste³ a parcouru 280 Km. en 10 h 49 m. 37 s. 1^o Combien a-t-il fait de mètres par seconde, puis par minute? 2^o Combien a-t-il fait de Km. à l'heure?

Solution. — La durée du trajet en secondes est égale à :

$$60\ \text{s.} \times (10 \times 60 + 49) + 37\ \text{s.} = 38\ 977\ \text{secondes.}$$

Vitesses respectives à la seconde, à la minute et à

$$\text{l'heure : } \frac{280\ 000\ \text{m.}}{38\ 977} = 7^m,18; 7^m,18 \times 60 = 430^m,80;$$

$$430^m,8 \times 60 = 25\ 848^m = 25\ \text{Km.}, 848.$$

DEUXIÈME ANNÉE.

Les parcs de Saint-Cloud et de Dijon occupent ensemble une surface totale de 166 823 ares 50. La surface du 1^{er} surpasse celle du 2^e de 160 176 ares 50. Quelle surface chacun de ces parcs occupe-t-il sur le plan cadastral à l'échelle de $\frac{1}{2\ 500}$?

1. De la gare Saint-Lazare.

2. Tilleul de Morat, planté par les Suisses le lendemain de leur victoire sur l'armée de Charles le Téméraire.

3. Le cycliste Lesna, dans la course de Paris-Roubaix (avril 1901).

1. Décret du 14 septembre 1901.

2. Quantité de margarine fournie par les 16 fabriques du Danemark du 1^{er} avril 1900 au 31 mars 1901.

3. Les militaires seulement.

4. D'après une loi de juin 1889, modifiée en 1899, le salarié a droit à l'assurance si le cas d'invalidité est dû à l'exercice de sa profession.

Solution. — Surface du parc de Saint-Cloud :

$$\frac{166\ 823\ \text{a.} + 160\ 176\ \text{a.}}{2} = 163\ 500\ \text{ares.}$$

Surface du parc de Dijon :

$$166\ 823\ \text{a.} - 163\ 500\ \text{a.} = 3\ 323\ \text{a.}, 5.$$

Surface occupée par chacun de ces parcs sur le plan cadastral :

$$1^{\circ} 16\ 350\ 000\ \text{mq.} \times \frac{1^2}{2\ 500^2} = \frac{16\ 350\ 000\ \text{mq.}}{6\ 250\ 000} =$$

$$\frac{1\ 635\ \text{mq.}}{625} = 2\ \text{mq.}, 616.$$

$$2^{\circ} 332\ 350\ \text{mq.} \times \frac{1^2}{2\ 500^2} = \frac{332\ 350\ \text{mq.}}{6\ 250\ 000} =$$

$$\frac{33\ \text{mq.}, 235}{625} = 0\ \text{mq.}, 053176.$$

LEGAY.

HISTOIRE

La Révolution française.

CAUSES DE LA RÉVOLUTION.

La France de 1789 couvrait à peu près la superficie de la France actuelle, moins Avignon et le Comtat (au Pape), Nice et la Savoie (au roi de Sardaigne), Montbéliard (au duc de Wurtemberg). Elle contenait en plus : l'Alsace (sauf Mulhouse, république), toute la Lorraine avec quelques villes sur la Sambre et la Sarre¹. Au dehors le Sénégal, les Mascareignes, les Seychelles, les comptoirs de l'Inde, Saint-Pierre et Miquelon, et, outre nos Antilles actuelles, Tabago, Sainte-Lucie, une partie de Saint-Domingue.

Il ne faut pas croire qu'à la veille de la Révolution existât encore le régime féodal du moyen âge. Depuis le xv^e siècle surtout, les constants efforts de la royauté, appuyée sur la bourgeoisie, avaient tendu à niveler toutes les classes de la nation. Mais la nation était encore divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse, le tiers Etat. Sur une population d'environ 25 millions de Français, on compte 270 000 à 300 000 privilégiés. Ces privilégiés ne paient presque aucun impôt direct, ils ont des lois civiles et pénales particulières : les nobles lèguent leurs biens à l'aîné de leurs fils ; ils peuvent seuls être officiers de l'armée ; ils sont, en cas de condamnation à mort, décapités et non pendus. Dans l'intérieur des ordres privilégiés, il y a des échelons : tandis que les évêques et abbés ont des millions de revenus, des châteaux, d'immenses domaines, les curés et les vicaires de campagne ont à peine de quoi ne pas mourir de faim. Dans le Tiers, qui comprend la presque totalité de la nation, mêmes inégalités : sans parler des magistrats, qui sont nobles de robe, les habitants des villes sont privilégiés à l'égard de ceux des campagnes. C'est sur le paysan que pèse tout le poids de l'impôt foncier, la taille, auquel s'ajoute celui des impôts indirects, spécialement la gabelle ; il fournit la corvée royale et les corvées seigneuriales ; il paye au seigneur du lieu les redevances féodales, en argent ou en nature ; il ne peut moudre son blé, presser son vin, cuire son pain qu'au moulin, au pressoir, au four du seigneur, vendre sa récolte ou sa vendange avant celle du seigneur ; ses champs sont exposés à être ravagés par la meute, picorés par les pigeons du seigneur, qui conserve le droit de chasse et de colombier. Il doit au curé une gerbe sur dix (la dîme). Il n'est plus le paysan sordide et affamé que peignait La Bruyère ; il a, peu à peu, à force de privations, acquis de la terre (environ 5 millions de petits propriétaires). Mais s'il n'est plus serf (sauf l'unique exception du mont Jura), sa terre est servie ; cette terre qu'il a péniblement arrosée en rognant sur son pain, en ne mangeant de lard que les dimanches, de bœuf qu'à Pâques, qu'il arrose de ses sueurs, qu'il étreint d'un

ardent amour, cette terre n'est pas sa chose. Il doit abandonner une partie de ses fruits non pas à un chef et protecteur visible, résidant près de lui au village, s'intéressant à son sort, aux maladies de ses bestiaux, à la grêle qui a ravagé son champ, mais à un maître lointain, inconnu, qui vit à Versailles, et qui ne se révèle à lui que par la figure tracassière et âpre de son intendant. Le seigneur, pour le paysan, c'est l'être abhorré qui l'empêche d'avoir la complète propriété de son bien. Jacques Bonhomme veut que sa terre soit à lui ; les philosophes (qu'il ne lit pas, mais dont il a entendu parler), les fortes têtes du village (procureurs, notaires, gens de loi, qui ont lu les philosophes) lui enseignent qu'elle doit être à lui. Et voilà pourquoi se fit la Révolution française¹.

LA NUIT DU 4 AOÛT ET LA DESTRUCTION DES PRIVILÈGES.

Après la prise de la Bastille, une singulière maladie, une sorte d'épidémie morale se répand dans les campagnes. Les anciennes autorités, auxquelles on avait prêté une obéissance séculaire, n'ont plus de puissance ; l'Assemblée, hésitante et faible, n'a pas encore institué les autorités nouvelles. Habitué à sentir toujours sur lui la main protectrice et directrice de l'Etat, le paysan s'effraie. Les bruits les plus étranges courent partout ; on croit voir en tous pays des bandes de brigands. Quelques hommes inconnus aperçus le soir à l'orée du bois, c'en est assez pour qu'un paysan, une paysanne affolés courent alarmer le village ; ils ont vu, disent-ils, cent hommes et, dans l'imagination populaire, ces cent hommes sont bientôt des milliers. C'est la *grand peur*, dont le souvenir est resté vivant bien longtemps dans les campagnes. Contre les brigands réels et imaginaires, les paysans s'arment, s'organisent en milices, à l'instar de la garde nationale parisienne, installent dans leurs villages des municipalités élues. Une fois armés, ils veulent détruire ces droits féodaux dont on leur a annoncé l'abolition ; ils entrent dans les châteaux, s'emparent des parchemins maudits en vertu desquels l'homme du seigneur exigeait les redevances, et les brûlent ; il y eut même quelques incendies de châteaux, quelques crimes contre les personnes.

L'Assemblée nationale, effrayée, songe à la répression. Mais un noble a le courage de dire que ces désordres, c'est l'Assemblée elle-même, par ses lenteurs, qui en est responsable. Alors, dans une seule séance de nuit (4 août), c'est un assaut de générosité, une fièvre d'enthousiasme : chacun vient faire le sacrifice de ses privilèges, et l'on décrète l'abolition des droits féodaux qui pèsent sur les personnes, le rachat de ceux qui frappent les terres, l'abolition des jurandes, des privilèges des villes et des provinces. L'ancien régime, cette nuit-là, a cessé d'exister.

Il n'est si belle nuit qui n'ait son lendemain. L'ivresse patriotique passée, beaucoup cherchèrent à reprendre en détail ce qu'ils avaient concédé en gros. Mais les 40 000 municipalités élues se chargèrent de faire passer dans les faits les décrets du 4 août. Là, et non à Versailles, fut la force de la Révolution, dans cette révolution municipale, dans cette organisation spontanée. Contre les brigands, contre les bandes d'aristocrates (partisans de l'ancien régime), les gardes nationales des communes voisines s'unissent, se rassemblent en fêtes champêtres, ou fédérations. A Etoile, près de Valence (29 nov. 1789) se fédèrent pour la première fois des milices de provinces différentes. A Lyon, le 30 mai 1790, cinquante mille hommes se jurent une mutuelle fraternité. L'Assemblée, d'abord effrayée, est entraînée par le courant populaire : le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, les délégués de toutes les gardes nationales, avec leurs étendards (la croix blanche cantonnée de rouge et de bleu) viennent prêter à Paris, au Champ de Mars, le serment de fidélité à la loi, à la nation et au roi. Ce jour-là

1. Je passe sur les faits bien connus : les Etats généraux, serment du Jeu de Paume, Assemblée nationale constituante, prise de la Bastille.

1. Tracer une carte qui rende ces indications visibles.

fut consommée, par la volonté du peuple français, l'unité de la patrie.

LA CONSTITUTION DE 1791.

L'Assemblée devait fixer dans des textes les résultats de la Révolution, et donner à la France une constitution. Elle la fit précéder de la célèbre *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui proclame la liberté, l'égalité devant la loi¹. La Constitution repose sur le principe de la séparation des pouvoirs : le pouvoir législatif formé d'une assemblée unique, élue par les citoyens, véritable souveraine, qui vote les lois, fixe le chiffre de l'impôt, décide de la paix et de la guerre ; l'exécutif appartient nominativement au *roi des Français* (et non plus *roi de France et de Navarre*, chef de la nation et non plus maître du sol), magistrat héréditaire, inviolable et sacré ; il a seulement un droit de *veto suspensif* (c'est-à-dire qu'il peut refuser à deux reprises sa sanction à une loi), et l'Assemblée peut prononcer sa déchéance ; le judiciaire est confié à des juges élus qui sont, pour la connaissance des crimes, assistés d'un jury.

Contrairement au texte de la Déclaration des Droits, la Constitution crée deux classes de citoyens : sont citoyens *actifs*, c'est-à-dire électeurs, seulement les Français de 25 ans, domiciliés, incorporés dans la garde nationale, et payant une contribution directe égale à la valeur de trois journées de travail, et non domestiques ; l'assemblée de ces citoyens désigne les électeurs de second degré (qui nomment les députés), lesquels doivent posséder un revenu égal à 150 journées de travail dans les campagnes, 200 dans les villes. A ce point de vue, la Constitution laisse subsister une inégalité devant la loi.

Pour briser les anciens privilèges provinciaux, on divise la France en 83 divisions nouvelles, ou départements. La *Constitution civile du clergé* assure au prêtre un traitement convenable (la nation a repris les biens du clergé) ; elle crée des diocèses égaux en nombre et en étendue aux départements ; elle rétablit l'élection des évêques par le peuple. — Liberté religieuse complète est assurée aux non-catholiques. La naissance, le mariage, la mort sont inscrits sur les registres de l'état civil.

HENRI HAUSER.

GÉOGRAPHIE

La Normandie.

La Normandie est une unité d'ordre historique plutôt que d'ordre physique ou géographique : en effet, à part le climat qui est partout également doux et humide, l'ancienne province présente des différences notables de relief et de sol : à l'Ouest, dans le Cotentin et le Bocage, c'est déjà une terre presque bretonne ; à l'Est, le pays de Caux annonce les plaines découvertes et agricoles de la Picardie. Elle comprend donc des régions naturelles bien tranchées.

On appelle Cotentin ou *Coutantin*, c'est-à-dire pays de Coutances, la presqu'île qui s'étend de la baie du mont Saint-Michel au cap de la Hague ; c'est une région de granits et de terrains primaires, qui se prolonge à l'Ouest, avec la même physionomie, jusque vers Alençon, sous le nom de Bocage normand. Tous ces pays de « Bocages », caractéristiques de la région de l'Ouest, Bocage normand, breton, vendéen, doivent à leur sol imperméable, à la fréquence des pluies, à l'abondance des eaux courantes et des sources, l'aspect d'une véritable forêt, vue d'un peu loin.

1. Voy. la leçon de morale de la p. 81. L'occasion sera bonne, pour le maître, de lire la Déclaration à ses élèves. Cette leçon doit être faite avec un peu de chaleur et de vie. Il faut qu'elle laisse une trace lumineuse dans l'esprit des enfants.

2. Par suite d'une erreur de mise en pages, nous sommes obligés de reporter au présent numéro la leçon sur la *Normandie*, qui aurait dû paraître dans le numéro précédent.

Les champs sont entourés d'une double et triple ceinture d'arbres, plantés sur des murs en terre, ou fossés, qui garantissent du vent. Il n'y a de cultures que juste ce qui est nécessaire à la nourriture du paysan ; le reste est en pâturages, en « herbages » plantés de pommiers à cidre, car le cidre remplace le vin pour les habitants. Au centre est le Perche, région occupée autrefois par de grandes forêts, dont les bois semés d'étaings qui entourent la Grande Trappe sont des restes ; aujourd'hui c'est également une région d'herbages, particulièrement propice à l'élevage des chevaux de trait, dits « percherons ». Entre le Bocage normand et la Manche, s'étend la « campagne de Caen », vaste surface calcaire absolument plate, jadis plaine agricole comme en témoigne son nom de « Campagne » ou « Champagne », aujourd'hui vouée aussi à l'élevage des chevaux ; c'est avec la pierre de taille de son sous-sol qu'ont été construites les cathédrales normandes. Plus à l'Est, vers la Seine, commence la Basse-Normandie, plaine agricole coupée de vallées qui possèdent les plus riches herbages de France (vallée d'Auge) ; ceux en particulier qui sont situés près de la mer, les « prés-salés », sont les plus réputés pour la qualité du bétail qu'on y engraisse.

Au delà de la Seine se poursuit la Normandie, sous la forme d'un plateau sans relief, le pays de Caux. La frontière historique entre Normandie et Picardie est la rivière du Tréport, la Bresle ; en réalité, c'est le pays de Bray, vallée profonde, humide, jadis marécageuse qui forme la vraie séparation, sous forme de fossé parcouru par plusieurs rivières (Béthune, Epts, Thérain, et que gardaient jadis les places de Dieppe (château d'Arques) et de Beauvais. Le Bray et le Caux diffèrent profondément d'aspect ; le sol crayeux du Caux laisse fuir l'eau dans ses profondeurs, et ne permet que des cultures proprement dites, des céréales ; pour avoir de l'eau, on est obligé de créer des mares ; au contraire, le Bray est argileux et les eaux partout ruisselantes ont permis de créer, là aussi, des herbages ; au milieu du plateau crayeux et d'aspect desséché, le Bray se présente comme une vallée verdoyante et boisée, une vraie oasis.

La Normandie est plutôt agricole qu'industrielle : les produits de l'élevage, la vente du lait, du beurre (beurre d'Isigny), des fromages réputés (Camembert, Neufchâtel-en-Bray), entretiennent l'aisance parmi les habitants. Une grande partie de ces produits est exportée en Angleterre, malgré la concurrence croissante du Danemark, une autre alimente Paris. A l'élevage se joignent les produits d'une riche agriculture dans le pays de Caux : céréales, betterave, légumes. Elle possède sur la Seine deux métropoles, l'une commerciale, le Havre, l'autre industrielle, Rouen ; Caen est également une ville prospère. Et pourtant la population de la Normandie, la plus peuplée et la plus prospère de l'ancienne France, diminue loin d'augmenter. L'Orne perd 10 000 habitants d'un recensement à l'autre, non par le fait de l'émigration, mais de la faible natalité. Qu'on joigne à cette dépopulation le fléau de l'alcoolisme, qui en est en partie responsable, et qui depuis vingt ans sévit en Normandie comme en Bretagne, plus que partout ailleurs, et l'on comprendra que la situation de cette riche province n'est pas sans donner des inquiétudes pour l'avenir.

P. GIRARDIN.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

COURS ÉLÉMENTAIRE. — **Les caractères des êtres vivants.** — *Résumé* : Les pierres et les métaux sont des corps bruts. — Les végétaux et les animaux sont des êtres vivants, qui naissent, se nourrissent, grandissent, se reproduisent et meurent. — Les végétaux sont immobiles et insensibles. — Les animaux sentent et se meuvent.

COURS MOYEN. — **Idee générale d'une plante.** — *Comment est fait un arbre ?* (Il a une tige, des

branches, des feuilles... des racines qui sont cachés sous terre... des fleurs au printemps et des fruits plus tard.) = Tous ces organes se tiennent, proviennent les uns des autres : les branches sont nées sur la tige et les feuilles apparaissent sur les rameaux ; les racines se multiplient autour du pivot en même temps que la ramification se complique dans l'air. Comment se produit cette évolution ? *Observons* un rameau ayant perdu ses feuilles de l'an passé. Que voyons-nous à son extrémité ? (— Un bourgeon.) = Et sur les côtés, à chaque point où s'attachait une feuille ? (— Des bourgeons encore.)

Fendons par le milieu, suivant la longueur, le bourgeon qui termine ce rameau. Avec de bons yeux, et au besoin avec une loupe, nous y découvrirons, au centre, une pointe qu'on nomme *cône végétatif*. La base de ce cône est garnie de petits mamelons qui deviendront plus tard des feuilles. Juste au-dessous de ces mamelons on en trouve d'autres plus allongés ; ce sont des feuilles déjà nées, mais toutes jeunes encore ; au-dessous de celles-ci on en trouve d'autres, qui sont les aînées des précédentes. Toutes ces feuilles sont serrées les unes contre les autres et contre le cône végétatif qu'elles enveloppent : c'est leur ensemble qui forme le bourgeon terminal que nous observons.

Que va devenir ce bourgeon au printemps ? (— Il va s'épanouir et devenir un rameau avec des feuilles.) = Essayez d'expliquer comment se fait cet épanouissement. (— Les feuilles s'écartent les unes des autres et de l'axe commun, en commençant par les plus inférieures, qui enveloppaient le bourgeon pendant son jeune âge. L'axe s'allonge et porte alors des feuilles étagées à des niveaux bien distincts. Le rameau primitif a donc grandi de tout cet allongement.)

Mais pendant que le bourgeon terminal s'allonge ainsi, le cône végétatif, toujours situé à son sommet, forme de nouveaux mamelons, de nouvelles feuilles serrées, un nouveau bourgeon terminal.

L'épanouissement des bourgeons se fait-il en général en tout temps sur nos arbres ? (— Non, les bourgeons des arbres ne s'ouvrent ordinairement qu'au printemps, et ceux qui les remplacent restent petits et clos pendant toute la belle saison, puis pendant l'hiver qui suit.) = Cependant il y a des exceptions, qui deviennent la règle dans les pays chauds, où la végétation n'est pas suspendue par la rigueur des hivers.

La tige principale des arbres s'allonge par le même mécanisme que le rameau dont nous venons d'esquisser l'histoire. En même temps elle est devenue brune, elle a grossi et durci. Mais il lui a fallu pour cela des années entières. Les feuilles, qui ne durcissent pas en vieillissant, ne sauraient avoir une aussi longue existence. Tantôt elles se détruisent les unes après les autres, en commençant par les plus rapprochées du sol, qui sont les plus âgées, de sorte que l'arbre ne porte de feuilles qu'à son sommet, s'il est sans rameaux, comme les palmiers en général, ou bien conserve son feuillage même en hiver, comme nos arbres résineux. Dans nos contrées, les feuilles plates et étalées tombent ou se dessèchent à l'automne, et cela est heureux, car l'action du froid sur leur large surface tuerait nos arbres. Ceci nous ramène aux bourgeons que nous avons observés sur les côtés du rameau et qui sont nés chacun à la base d'une feuille.

Que deviendra chacun de ces bourgeons ? (— Il donnera un rameau garni de feuilles sur le côté du précédent.) = Et ensuite ? (— Chacun des rameaux formés se ramifiera à son tour de la même manière, à son sommet et sur ses flancs.) = D'ailleurs il se produit dans ce bourgeonnement et cette ramification des irrégularités qui donnent aux plantes leur port particulier.

Ne parlons pas pour aujourd'hui des fleurs et des fruits, qui donnent les graines. Celles-ci servent à perpétuer l'espèce, car la plante doit mourir tôt ou tard.

Matériel de la leçon. — Quelques herbes du jardin ; ces plantes seront effeuillées pour montrer les bourgeons et les cônes végétatifs. — Quelques ra-

meaux munis de leurs bourgeons. — Quelques fleurs et quelques grosses graines. — Tableaux et gravures représentant les différentes parties du végétal.

Résumé de la leçon. — La plante est divisée en deux régions :

La région supérieure est la tige, qui porte des feuilles et qui se ramifie. Vers le sommet des rameaux, développés ou non, les feuilles sont serrées en un bourgeon. Au centre de ce bourgeon se trouve la pointe même du rameau, par où celle-ci s'allonge et se garnit de feuilles.

La région inférieure est la racine, qui se ramifie mais ne porte pas de feuilles.

En certains points et à une certaine époque, les rameaux se transforment en fleurs, pour produire les fruits et les graines.

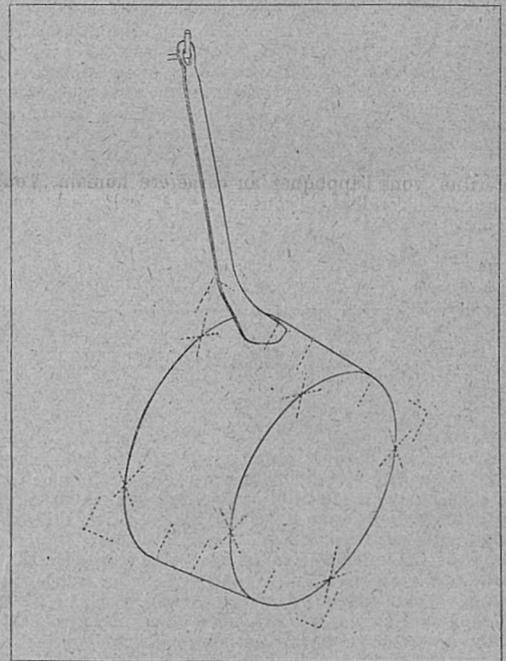
COURS SUPÉRIEUR. — Composition et nourriture des plantes. — *Sommaire* : Expériences simples montrant que la plante est formée de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote et de quelques autres éléments. — Composition de la nourriture des plantes. — Où celles-ci puisent-elles leur nourriture ?

RÉMON.

DESSIN

Casseroles accrochée (perspective)

Les indications que nous avons données précédem-



ment sur le tracé d'une ellipse inscrite dans un trapèze nous dispensent de commentaires détaillés à propos de la perspective actuelle. Le corps de la casserole est représenté par deux ellipses inégales, réunies par des tangentes extérieures communes. C'est par ces tangentes qu'il convient de commencer le dessin. Les lignes qui joignent leurs extrémités représentent, non plus les bases du tronc de cône comme dans l'élévation, mais les cordes des contours apparents, comme dans le plan. On déterminera à vue, par des parallèles à ces cordes, la largeur des ellipses et on achèvera comme pour le plan de l'exercice précédent.

On remarquera que l'ellipse d'ouverture est plus arrondie que celle du fond.

On observera avec la plus grande attention l'attache de la queue de la casserole.

G. R.

LECTURES ET RÉCITATIONS

SE RAPPORTANT AUX LEÇONS DE LA SEMAINE

MORALE

(LEÇON : L'ÂME.)

LECTURES

I. — Pouvons-nous nous améliorer ?

« Non, dites-vous. La raison, les prières, les supplications, l'exemple, l'expérience ne peuvent rien pour changer ma manière d'être et d'agir. Je suis ce que je suis. Je ne puis et ne veux être autre chose. Mon caractère est ma nécessité.

— Ainsi les animaux, les végétaux peuvent passer d'une souche grossière à une souche meilleure, s'élever à un caractère supérieur sans sortir de leur espèce. L'herbe sauvage a pu se changer en froment, la vigne des bois se métamorphoser en vigne cultivée. Vous seul dans le monde ne pourriez devenir meilleur ? Vous vous arrêteriez à la première forme grossière que vous rencontreriez de vous-même et vous diriez : Tel est mon caractère ; je ne puis en sortir.

« Si vous aviez rencontré le *triticum* sauvage, vous n'auriez jamais songé à en tirer le blé. Cette herbe est stérile, elle n'est bonne qu'à être broutée par les bœufs ou les chevaux ; voilà son caractère, n'essayons pas de le changer. De même vous auriez dit de la vigne sauvage : Cette plante est stérile, je veux l'extirper, ne pouvant en rien faire. Et cette méthode de stérilité, vous l'appliquez au caractère humain. Vous refusez de fouiller en vous-même, au delà de la première enveloppe, pour en tirer le pur froment....

« Non, je ne prendrai pas mon parti de n'être pas une volonté droite ; je ne prendrai pas mon parti d'être une créature inachevée, à laquelle manque encore la meilleure portion de moi-même. Ce que j'ai été n'est point la règle de ce que je peux être ; car chaque jour j'acquies des forces que je n'avais pas. Je sens mon être qui s'accroît. Je ne me reposerai pas oisivement sur ce que j'ai fait. Je travaillerai à développer l'infini qui est en moi comme dans la nature entière. »

E. QUINET.

(*L'Esprit nouveau.* — Hachette.)

II. — La hache rouillée : Il faut beaucoup de persévérance pour se corriger de ses défauts.

J'avais tant de dépit de me trouver si souvent en faute, je faisais si peu de progrès, j'avais des rechutes si fréquentes, que je fus près de renoncer à mon entreprise et de prendre mon parti sur mes défauts.

Je ressemblais à l'homme qui, étant venu acheter une hache chez un forgeron, mon voisin, voulait que toute la surface du fer fût aussi brillante que le tranchant.

Le forgeron consentit à donner le poli au fer de la hache, à condition que l'acheteur tournerait la roue de la meule.

Ce dernier se mit donc à tourner, tandis que le forgeron appuyait fortement le fer sur la pierre, ce qui rendait très fatigant de la tourner. Notre homme quittait de temps en temps la roue pour voir comment marchait la besogne ; enfin il voulut prendre la hache telle qu'elle était sans la repasser davantage.

« Non ! dit le forgeron, tournez, tournez, jusqu'à ce que la hache soit polie tout entière ; à présent il n'y a plus que des taches.

— C'est vrai, dit l'homme, mais je crois que j'aime mieux une hache avec des taches. »

Et moi je crois que c'est le cas de bien des gens

qui, faute de moyens semblables à ceux que j'employais, trouvent trop difficile d'acquérir quelque vertu, ou de se corriger de quelque vice, renoncent à la lutte, et concluent qu'une hache avec des taches est ce qu'il y a de mieux.

BENJAMIN FRANKLIN.

(*Mémoires.* — Hachette.)

HISTOIRE

(LEÇON : RÉVOLUTION FRANÇAISE : LA CONSTITUANTE.)

LECTURE

La prise de la Bastille racontée par un témoin.

LA FORTERESSE.

Dans une vaste enceinte, entourée d'un fossé large et profond, s'élevaient huit tours rondes dont les murs avaient six pieds d'épaisseur, unies par des massifs de maçonnerie encore plus épais. Tel se montrait le château qui fut la Bastille, défendu encore dans l'intérieur par des bastions, des corps de gardes, des fossés traversés de pont-levis qui séparaient différentes cours, dont la première présentait trois pièces de canon chargées à mitraille, et en face de la porte d'entrée. Quinze canons bordaient ses remparts ; et vingt milliers de poudre, introduits depuis deux jours, au moment où tous les Parisiens étaient devenus soldats, devaient servir le feu de son artillerie. Quatre-vingts Suisses ou invalides formaient sa garnison. Des monceaux de pierres accumulées sur les remparts et sur les bastions devaient les préserver d'un assaut. C'est là que le gouverneur, détesté du peuple, croyait pouvoir le braver.

DÉVOUEMENT DE THURIOT.

Mais tous les yeux étaient tournés vers cette forteresse. Dès le matin, ces mots : « A la Bastille ! à la Bastille ! » se répétaient dans tout Paris, et, dès la veille, quelques citoyens avaient tracé contre elle des plans d'attaque. La fureur populaire tint lieu de plan. On aperçoit les canons dirigés contre la ville. Un citoyen seul, M. Thuriot de la Rosière, au nom de son district, vient prier le gouverneur d'épargner cet aspect au peuple. Il lui donne hardiment des conseils qui semblaient une sommation. A sa voix, les canons se détournent ; et le peuple applaudit au courageux citoyen qui, du haut des tours, se montre à sa vue.

PREMIERS COUPS DE FEU TIRÉS DE LA BASTILLE :
FUREUR DU PEUPLE.

Bientôt une multitude nouvelle vient demander des armes et des munitions. On la reçoit dans la première cour ; mais à peine entrée, soit méprise des soldats de l'intérieur, soit perfidie du gouverneur lui-même, un grand nombre de ces malheureux expire sous un feu roulant de mousqueterie. Les cris des mourants retentissent au dehors, avec ceux d'assassinat, de trahison. La fureur, le désespoir, la rage saisissent tous les cœurs. Deux hommes intrépides montant sur un corps-de-garde s'élançant par delà le pont-levis, en brisent les ferrures et les verrous à coups de hache, sous le feu de l'ennemi. Le peuple accourt en foule. Il inonde cette cour d'où la mousqueterie l'écarte un moment.

Cependant une première et bientôt une seconde dé-

putation précédées d'un tambour et d'un drapeau blanc, arrivent et sont exposés aux mêmes périls. Une fureur nouvelle saisit le peuple. Les députés veulent le contenir, l'empêcher de courir à une mort inutile. « *Inutile ! s'écrie la multitude avec les hurlements de la rage : Non, non, nos cadavres serviront à combler les fossés !* » Ils les eussent comblés...

L'attaque recommence, le sang coule à pure perte. Les accidents, les méprises, la précipitation multiplient les dangers et les désastres. Enfin, un détachement de grenadiers et une troupe de bourgeois, commandés par un militaire qu'ils avaient nommé leur chef, s'avancent vers le fort, suivis de canons qu'ils disposent avec intelligence. Ils se postent, se distribuent en hommes expérimentés. Des voitures chargées de paille et brûlées aux pieds des remparts élèvent un nuage de fumée qui dérobe aux assiégés les manœuvres des assiégeants ; tandis que, du haut des maisons voisines, on écarte à coups de fusil les fusiliers placés sur le rempart. Soldats, citoyens, artisans, manœuvres, armés, désarmés, la valeur est la même, la fureur est égale. Des pères voient tuer leurs fils ; des petits-fils, leurs grands-pères ; des enfants de sept ans ramassent des balles encore brûlantes qu'ils remettent à des grenadiers.

CAPITULATION DES DÉFENSEURS DE LA BASTILLE.

Pendant cette attaque, une partie du peuple forçait l'arsenal et l'hôtel de la régie des poudres, et apportait à ses défenseurs des munitions de toute espèce. A chaque cour, à chaque porte, nouveau combat marqué par des actes d'un courage héroïque. Elie, Hulin, Tournai, Arné, Réole, Cholat, vos noms chers à la patrie, immortels par cette journée, survivront à ceux de tant d'autres guerriers, d'ailleurs célèbres, qui n'ont versé leur sang que pour des maîtres, et n'ont servi, dans des combats inutiles, que l'ambition des ministres ou les vaines querelles des rois !

Maître d'un pont par cette dernière attaque si impétueuse et si terrible, les assaillants, encouragés et plus furieux, amènent trois pièces d'artillerie devant le second pont. Déjà le succès paraît sûr. Launay tremble, et quelques-uns de ses soldats parlent de se rendre. A ce mot, il perd le sens ; il saisit une mèche embrasée, et court aux poudres pour y mettre le feu. Il est repoussé par un des siens. Il sollicite, par grâce, un baril de poudre pour se faire sauter. La garnison présente le drapeau blanc, demande à capituler. — *Non, est le cri général. Un papier sort d'un créneau, en dehors de la forteresse. Un bourgeois intrépide s'avance pour le saisir sur une planche chancelante ; il tombe dans le fossé. Un autre le remplace ; plus heureux, il prend l'écrit, le rapporte, le remet au brave Elie. L'écrit portait : Nous avons vingt milliers de poudre ; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier, si vous n'acceptez pas la capitulation. — Nous l'acceptons, foi d'officier, dit Elie ! baissez vos ponts. » — Les ponts se baissent. La foule accourt. Que voit-elle ? Les Invalides à gauche, les Suisses à droite, déposant leurs armes, et de leurs cris applaudissant aux vainqueurs. Launay est saisi et conduit à l'Hôtel-de-Ville, où il ne devait pas arriver.*

DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

Cependant la multitude se précipite, et couvre toute l'enceinte de la forteresse ; on monte dans les appartements, sur les plates-formes, contre lesquelles se dirigeait toujours le feu de ceux qui, placés trop loin, ignoraient la capitulation ; les assaillants tuent, sans le savoir, leurs amis et leurs défenseurs. Le courageux Arné, bravant une mort presque certaine, s'avance sur le parapet, son bonnet de grenadier sur sa pique, et fait cesser le désastre. La joie redouble, la foule augmente, on accourt des rues voisines. On force les prisons, les cachots ; on pénètre, on s'enfonce dans tous les souterrains. On se remplit avec délices de la terreur qu'ils inspirent ; on délivre les prisonniers qui croyaient que ce tumulte leur annonçait la mort, et qu'on étouffe en les embrassant ; on brise leurs chaînes ; on les conduit vers la lumière, que quelques-uns, vieillissant dans les cachots,

avaient oubliée, et que leurs yeux ne peuvent soutenir ; on admire la pesanteur de leurs fers qu'on brise, qu'on arrache, que bientôt on porte autour d'eux, autour des brancards sur lesquels on promène ces infortunés dans les places publiques, dans les jardins ; on étale aux yeux d'une multitude étonnée ces instruments de gêne, des corselets de fer et autres moyens de torture, recherches d'une barbarie inventive. Les débris enlevés sous ces voûtes ténébreuses, verrous, ferrements, tout ce qu'un premier effort peut arracher, devient un trophée dans les mains qui l'ont saisi.

Les clefs des cachots, portées à l'Hôtel-de-Ville pour preuve de cette heureuse victoire, passent de mains en mains dans celles d'un électeur connu pour avoir habité cet exécration donjon. Ces souvenirs, ces contrastes redoublent l'allégresse publique, bientôt accrue par l'arrivée des vainqueurs et des drapeaux des Invalides et des Suisses, soustraits à la première fureur du peuple, et maintenant protégés contre lui par ceux qui les ont vaincus.

CHAMFORT (1741-1794). — (*Tableaux historiques de la Révolution française, 1790.*)

GÉOGRAPHIE

(LEÇON : LA LOIRE.)

LECTURE

I. — Sur les « levées » de la Loire.

LES « LEVÉES » DE LA LOIRE.

On sait que sur la plus grande partie de son cours, partout où elle n'est pas naturellement contenue par de hautes berges ou des collines, la Loire a été encaissée entre des murailles de terre, des « levées », hautes de 4 à 7 mètres, qui réduisent la largeur de son lit à 400 ou 500 mètres.

Ces digues, commencées sous Louis XIV et terminées sous Louis XVI, ont pour but de protéger contre les débordements du fleuve les fertiles campagnes qui le séparent des collines encadrant sa large vallée ; mais elles se sont montrées bien souvent insuffisantes, car les crues de la Loire sont formidables et rapides, et leurs flots tumultueux brisent alors tous les obstacles.

On se souvient des grandes inondations de 1856 et de 1866, qui causèrent tant de désastres ; mais les accidents sont encore assez fréquents et, cette année même, une rupture de la digue de Saint-Florent a causé la ruine de nombreuses communes de Maine-et-Loire.

A BICYCLETTE SUR LES « LEVÉES ».

La plupart de ces « levées » sont couronnées par des routes très bien entretenues et naturellement tout à fait planes, puisqu'elles suivent le profil du fleuve.

Aussi constituent-elles le terrain le plus favorable qu'il soit possible de trouver pour la bicyclette ; ce sont de véritables pistes où l'on atteint sans peine des vitesses très respectables.

Passant alternativement d'une rive à l'autre, on pourrait se rendre de Blois jusqu'à Nantes sans presque jamais quitter ces merveilleuses « levées » ; malheureusement, leur tracé ne coïncide pas toujours avec la partie pittoresque de la vallée et l'on est souvent obligé de les abandonner lorsqu'on ne voyage pas seulement pour « rouler ».

LE PANORAMA DE BLOIS.

Pour le moment, nous « roulons » avec délice sur la levée où nous avons débouché au sortir de Blois. De l'autre côté de la nappe bleue du fleuve, coupée de larges bancs de sable d'or, notre marche silen-

cieuse et rapide fait se dérouler le gracieux panorama de Blois, profilant ses tours et ses hauts toits sur la crête du coteau, auquel succèdent bientôt les pentes verdoyantes, ponctuées de villas entourées de vignes, tandis que, sur notre gauche, à travers les peupliers qui soutiennent la digue, de courtes échappées nous laissent apercevoir le fertile Val de Loire, étendant ses riches cultures maraîchères, ses champs de melons et de citrouilles, jusqu'au pied de l'escarpement du plateau de Sologne, couronné par la forêt de Bussy. De loin en loin, quelque ferme s'est aventurée jusqu'à s'appuyer contre le rempart protecteur, et il semble que le moindre écart de nos machines nous ferait chevaucher sur les tuiles rouges des toits affleurant le chemin.

LOUIS ROUSSELET. — (*Excursion de vacances. — Journal de la Jeunesse, 1897. — Hachette.*)

II. — Une descente dans les ardoisières d'Angers.

LE « PAYS NOIR ».

Bientôt nous quittons la verte et riante campagne et de la fenêtre de notre wagon, nous voyons défiler les sombres monticules qui couvrent entièrement ce qu'on appelle ici le « pays noir », c'est-à-dire la région des ardoisières.

Ces collines élevées sont formées de débris d'ardoises brutes, entassées là depuis des siècles. Trois mille ouvriers y sont encore constamment occupés dans les carrières à ciel ouvert ou souterraines.

La visite de ces mines est très intéressante, et pour ceux qui seraient tentés de s'y arrêter, nous empruntons au guide de la Loire de Joanne la courte description suivante :

DANS LE « BASSICOT ».

« On descend dans les galeries (c'est la galerie de l'Ermitage qui est la plus visitée) au moyen du *bassicot* et des échelles. Le *bassicot* est une caisse en bois rectangulaire suspendue à un câble, et dans laquelle se montent, à l'aide d'un manège ou de la vapeur, du fond de l'ardoisière jusqu'à l'orifice du puits principal d'extraction, les blocs ou les débris d'ardoises qui, chargés immédiatement sur des tombereaux, sont conduits près des *tue-vents* où ils doivent être fendus et taillés.

« Toutes les fois qu'un *bassicot* plein monte, un *bassicot* vide descend ; on peut se placer sans crainte avec son guide dans ce dernier au moment de son départ. On descend alors doucement jusqu'à l'endroit de la mine où descendent les ouvriers, car un câble guide auprès d'eux.

LA MINE.

« On arrive sur une sorte de terrasse établie au-dessus de la voûte d'une vaste excavation qui n'a pas moins de 40 mètres de profondeur ; au-dessous de soi, on a le vide, car les planches de cette terrasse n'ont pour point d'appui que des pièces de bois placées de distance en distance, par une de leurs extrémités, dans la muraille.

« A une profondeur qu'il est impossible d'apprécier, étincellent de nombreux becs de gaz : d'autres lumières, des lampes portatives, se déplacent incessamment ; une épaisse fumée, produite par les explosions des mines, donne à toutes ces lueurs des teintes rougeâtres.

« Si l'on veut pénétrer plus avant, il faut, arrivé à l'endroit où cesse la balustrade de la galerie ou terrasse que l'on a suivie, s'avancer sur une simple planche, et, tournant le dos au précipice ouvert au-dessus de soi, descendre une échelle solidement attachée à une muraille verticale. De distance en distance, on peut se reposer sur de petits paliers, où les ouvriers s'attendent mutuellement, qu'ils montent

ou qu'ils descendent ; car ces échelles ne peuvent servir qu'à une seule personne à la fois. »

(*Id., ibid.*)

III. — Une pêche sur le lac de Grand-Lieu.

L'ETIER.

... Voici le hameau de l'*Etier*, et en même temps, nous voyons se dérouler à travers les arbres l'immense miroir de plomb, aux reflets glauques, du lac de Grandlieu.

Alors je comprends : *Etier* signifie estuaire, émissaire, et notre hameau marque le point d'où les eaux du lac s'échappent pour former l'Acheneau qui les emporte à la Loire.

Bientôt on nous indique l'auberge Jalin, renommée pour ses « déjeuners de poissons ». Ici nous sommes admirablement accueillis ; l'hôtesse se multiplie et se lamente de n'avoir pas été prévenue de l'arrivée d'étrangers de marque. Elle nous annonce un « beurre blanc » et nous invite à suivre son mari pour aller choisir avec lui le poisson que nous mangerons et qui est, paraît-il, encore dans le lac.

LE LAC.

Le pêcheur se lève, prend son filet sur son épaule, et nous le suivons. Longeant un petit bois, nous atteignons ainsi la rive du lac. Celui-ci n'est à première vue qu'une vaste plaine herbeuse, tant est large la bordure de joncs qui l'environne ; mais nous gravissons un tertre et voyons alors se dérouler l'immense nappe dont la surface grise, immobile, se perd dans l'horizon embrumé.

Long de 9 kilomètres, large de 7, ce bassin de 7 000 hectares était, avant la réunion de la Savoie, le plus grand lac de France. Mais il est peu profond, et ses eaux reposent sur de perfides fonds de vase.

Le pêcheur qui nous accompagne, nous raconte brièvement un drame récent qui a ému tout le pays : deux jeunes gens, des Parisiens, venus pour chasser le canard, et engloutis, avec leur guide et leur barque, par ces boues qui ne lâchent pas la proie qu'elles ont une fois saisie ; les corps des infortunés n'ont jamais été retrouvés. « Cela ne serait pas arrivé, ajoute notre homme, si ces messieurs s'étaient fait conduire par un pêcheur ; mais ils avaient pris un terrien qui ne connaissait pas le lac, et dame ! il faut le connaître, notre lac, car il ne plaisante pas.

« Les anciens racontent qu'il y avait une grande ville autrefois à cette place et un beau jour elle a disparu tout d'un coup. Mais, conclut-il philosophiquement, il y a longtemps de ça. »

LES POISSONS DU LAC.

Avec tout cela, notre déjeuner est toujours sous l'eau, et je le rappelle à notre guide qui semblait l'oublier.

Il s'approche paisiblement du canal qui sort du lac, attire à lui une barque fermée, l'ouvre et y plongeant son engin, le retire plein de carpes, de brèmes de perches, parmi lesquelles nous n'avons qu'à choisir. Notre choix se porte sur les perches, fort belles, et nous reprenons le chemin de l'auberge.

Chemin faisant, le pêcheur reprend : « Quand on pense, monsieur, qu'il y a des gens qui comptent de nous enlever notre lac et de le mettre à sec. Un si beau réservoir ! tout plein de poissons ! Pour en faire des champs, comme s'il n'y avait pas assez de terre autour de nous dont on ne fait rien ! Tandis que du poisson on n'en trouve pas partout. Mais tout ça, c'est des méchancetés de terriens qui nous jaloussent ! »

A peine livrées à la cuisinière, les perches sont taillées de trois ou quatre estafilades et lancées, encore pantelantes, dans une casserole où mijote le fameux « beurre blanc ».

Après une copieuse omelette au lard, nous savourons les perches ainsi saisies et formant un plat fort délicat, surtout arrosé par un excellent petit vin blanc du cru.

Repus et satisfaits, nous retirons nos imprécations

1. Abris inclinés.

contre le pays des Chouans, qui a encore de braves gens et de bonnes choses.

(LOUIS ROUSSELET. — *Excursion de vacances*. — *Journal de la Jeunesse*, 1897. — Hachette.)

RÉCITATION

La Loire.

La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des cieus,
Douce quand il lui plaît, quand il lui plaît si frère
Qu'à peine arrête-t-on son cours impétueux.
Elle ravagerait mille moissons fertiles,
Engloierait des bourgs, ferait flotter des villes,
Détruirait tout en une nuit ;
Il ne faudrait qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,
Si, le long de ses bords, n'était une levée
Qu'on entretient soigneusement.

LA FONTAINE.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

(LEÇON : LA PLANTE.)

LECTURES

I. — La plante est un être vivant.

LES FONCTIONS DES PLANTES.

La plante n'est pas une matière inerte. Elle n'a, il est vrai, ni la faculté de locomotion, ni l'actif instinct de l'animal. Mais elle boit, elle mange, se développe, se reproduit et meurt comme l'animal. Tant qu'elle existe, la sève circule dans ses ramifications, comme le sang dans les veines de l'animal. Comme l'animal, elle respire et transpire. Elle a comme lui son temps d'hibernation et ses heures de sommeil.

LE SOMMEIL DES PLANTES.

Dans les soirs d'été, les prairies de trèfles ressemblent à de vastes dortoirs où chacune de ces gentilles légumineuses rapproche fort soigneusement ses deux folioles latérales, puis replie au-dessus d'elles la feuille terminale qui les recouvre comme une tente. Au coucher du soleil, les folioles de la fève s'inclinent si sensiblement que Pythagore les a crues vivantes, et, dans la pensée qu'elles avaient une âme, il défendit à ses disciples d'en manger comme il avait fait pour les animaux.

La marguerite de nos champs s'endort à la fin de la journée comme une honnête villageoise et n'ouvre ses jolis yeux qu'aux rayons du matin.

LES PLANTES ET LA LUMIÈRE.

La lumière est également nécessaire aux plantes. Si elles en sont écartées, elles s'efforcent de la retrouver. On en peut compter un grand nombre qui, par leurs diverses évolutions, suivent, comme l'*hélianthe*, du matin au soir, le cours du soleil. La pomme de terre, qui germe au fond d'une cave, étend sa tige vers le soupirail où apparaît la bienfaisante clarté. Dans les forêts on peut voir des rivalités, des compétitions comme dans nos foudres d'ambitieux aspirant à un emploi lucratif ou à quelque dignité ; des arbustes et des arbres qui, au sein du taillis serré, s'élançant, s'allongent, s'étirent pour arriver plus vite que leurs voisins, et plus largement, si c'est possible, en grand air et au soleil.

LA SENSIBILITÉ DES PLANTES.

Voici l'*eschscholtzia* qui se ferme quand passe un nuage, et une quantité d'autres végétaux qui pour les gens de la campagne sont des baromètres plus vivaces et plus sûrs que ceux de nos opticiens. Si les trèfles replient tout à coup leurs folioles, il faut s'attendre à un orage ; si les fleurs des soucis et des laitons ne s'ouvrent pas dès le matin, c'est un signe certain que la pluie tombera dans la journée.

Voici le *mimosa pudica* (sensitive) qui se resserre au moindre contact, qui se resserre aussi avec une crainte d'enfant aux premiers cahots d'une voiture, puis se dilate comme si elle réfléchissait qu'il n'y a nul danger en ce moment.

Voici la *dyonée* qui, par sa subite compression, capture les imprudents insectes attirés au fond de son calice par son miel.

LA JOIE ET LA TRISTESSE DES ARBRES.

Qui de nous ne s'est plu à écouter le doux susurrement des arbres quand leurs feuilles se balancent au souffle d'une brise printanière en une belle matinée, et qui de nous n'a entendu avec une douloureuse émotion leurs gémissements lorsque le vent d'hiver ou le vent d'orage courbe leurs cimes et leurs rameaux ? N'y a-t-il pas en eux un vrai sentiment de joie et d'espoir quand leurs branches reverdisent, quand les oiseaux reviennent chanter sous la feuillée, et un vrai sentiment de deuil et de crainte quand l'automne les dépouille et quand le froid arrête le cours de leur sève ?

X. MARMIER. — (*Légendes des plantes et des oiseaux*. — Hachette.)

II. — Les plantes sont sensibles : anesthésie d'un oiseau, d'une souris, d'une grenouille et d'une sensitive.

Les agents que l'on emploie pour insensibiliser (ou anesthésier) l'homme et les animaux sont l'*éthér* et le *chloroforme*. Eh bien ! chose singulière, les plantes, comme les animaux peuvent être anesthésiées, et tous les phénomènes s'observent absolument de la même manière.

On place séparément sous différentes cloches de verre un oiseau, une souris, une grenouille et une sensitive. On introduit au-dessous de chacune de ces cloches une éponge imbibée d'éther. L'influence anesthésique ne tarde pas à se faire sentir : elle suit la gradation des êtres.

C'est l'oiseau, plus élevé en organisation, qui est le premier atteint ; il chancelle et il tombe insensible au bout de 4 à 5 minutes.

C'est ensuite le tour de la souris ; après 10 minutes, on l'excite, on pince la patte ou la queue : pas de mouvement. Elle est complètement insensible et ne réagit plus.

La grenouille est paralysée plus tard ; et vous la voyez retirée de dessous la cloche, devenue flasque et indifférente aux excitants extérieurs.

Enfin la sensitive reste la dernière. Ce n'est qu'au bout de 20 à 25 minutes que l'insensibilité commence à se manifester. Après une demi-heure environ, la sensitive est anesthésiée, et nous voyons que l'attouchement des folioles ne détermine plus leur abaissement, tandis que la même excitation produit une contraction immédiate des folioles sur une sensitive normale.

Quelque temps s'est écoulé, le moineau, le rat blanc et la grenouille anesthésiés retrouvent leur sensibilité et leur mouvement ; bientôt il en sera de même pour notre sensitive ; elle cessera d'être sous l'influence de l'éther et reprendra sa sensibilité comme auparavant.

CLAUDE BERNARD. — (*Leçons sur les phénomènes de la vie commune aux végétaux et aux animaux*. — J.-B. Baillière, éditeur.)

SUJETS DE COMPOSITIONS

DONNÉS

DANS LES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

I

Orthographe et Écriture¹.

Une jeune fille modèle.

Elle savait un tas de choses : coudre, repasser, lire, écrire, compter, tenir le ménage, faire ses robes, faire le diner. Qu'est-ce qu'elle ne savait pas ? Avec cela, toujours occupée, mais toujours de bonne humeur, gaie comme un pinson, vive comme une alouette ; parlant toujours aussi doucement et aussi poliment aux pauvres gens qu'aux riches ; ne riant pas d'eux quand ils étaient partis ; leur donnant de l'argent quand elle en avait, et du pain quand elle n'avait pas d'argent. Elle ne disait de mal de personne, surtout des pauvres et des malheureux. Elle ne croyait jamais avoir plus d'esprit que son voisin, quoiqu'elle en eût quarante fois davantage. Elle avait ce que l'argent et les beaux habits ne donnent pas, c'est le respect et l'amitié de tout le monde.

ALFRED ASSOLANT.

Calcul.

1^o Quelle serait la longueur d'une pile de bois de 43 décastères à laquelle on donnerait 4 m. 1/2 de large et 4 m. 1/2 de hauteur ? — Rép. : **21^m,23**.

1^o On demande de partager 450 fr. entre Louis, Charles et Jules, de façon que Louis ait 2 fois autant que Charles qui aura à son tour 3 fois autant que Jules. — Rép. : **270 fr. ; 135 fr. ; 45 fr.**

Rédaction.

Quelle est votre qualité principale ? Comment faites-vous pour la développer ?

Quel est votre plus grand défaut ? Comment faites-vous pour le combattre ?

(Voir le sujet traité dans la Partie scolaire.)

Couture.

Une couture rabattue et une bride.

II

Orthographe et Écriture².

De la conversation.

Une des règles les plus importantes de la science des manières, c'est un silence presque absolu sur vous-même. Donnez la comédie quelque jour de parler de

1. Chalon-Ville, filles, 6 juillet 1901. — Communiqué par M^{lle} Bontemps, institutrice.

2. Chagny (S.-et-L.), juin 1901. — Communiqué par M^{lle} Bontemps, institutrice.

vous-même à des gens de connaissance, entretenez-les de vos souffrances, de vos plaisirs ou de vos affaires, vous verrez l'indifférence succédant à l'intérêt joué. Puis, l'ennui venu, si l'on ne vous interrompt pas, on s'éloignera sous des prétextes habilement choisis. Mais voulez-vous grouper autour de vous les sympathies, passer pour une personne aimable, d'un commerce sûr, entretenez-les d'eux-mêmes, cherchez un moyen de les mettre en scène. Les fronts s'animeront, les bouches vous souriront et quand vous serez parti, chacun fera votre éloge parce que vous aurez su faire plaisir.

BALZAC.

Calcul.

1^o Une auge a 3^m,25 de longueur, 0^m,75 de largeur et 0^m,45 de profondeur. Elle se vide par un robinet qui laisse couler 12 litres par minute. Elle se remplit par un autre qui donne 18 lit., 75 dans le même temps. Combien faudra-t-il de temps pour la remplir en supposant qu'elle soit complètement vide et qu'on ouvre ensemble et en même temps les deux robinets ? — Rép. : **1^h,42^m,30^s**.

2^o Qu'appelle-t-on en système métrique mesures effectives ? Quelles sont les mesures effectives de longueur ? En quoi sont-elles faites ? Quelle est leur forme ?

Rédaction.

Que savez-vous sur la commune du moyen âge et sur la commune d'aujourd'hui ?

Agriculture.

Les racines. Leur rôle dans la vie des plantes. Qu'appelle-t-on racines pivotantes ? racines fasciculées ? Donnez des exemples. — Quelles sont les racines que l'on donne à manger aux animaux ? Comment les donne-t-on ?

Dessin.

Dessiner le dos d'une enveloppe de carte de visite. (Doublé les dimensions du modèle).

Couture.

Rideau avec ourlé piqué.

III

Orthographe et Écriture¹.

Utilité de l'histoire.

C'est avec raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle

1. Canton de Tramayes (S.-et-L.), 14 juin 1901. — Communiqué par M^{lle} Bontemps.

de la conduite et des mœurs; sans elle nous serions renfermés dans les bornes du siècle où nous vivons et du pays que nous habitons; nous serions resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions; nous demeurerions toujours dans une espèce d'enfance qui nous laisserait étrangers à l'égard du reste de l'univers et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne.

Calcul.

- 1^o Un cultivateur vend 34 sacs de blé de 2 hectolitres chacun à raison de 21 fr. 80 le quintal. Le montant de sa récolte est de 1 148 fr. 85. Dites quel est le poids de l'hectolitre du blé vendu. — Rép. : **77^{kg},499.**
- 2^o Un jardin rectangulaire de 87 mètres de largeur a été acheté 1 227 fr., à raison de 2 500 fr. l'hectare. Quelle sera la dépense de la palissade si la construction revient à 1 fr. 75 le mètre? — Rép. : **501^f,95.**

Rédaction.

Quels sont les avantages de l'économie? De quels défauts l'ouvrier doit-il particulièrement se garder pour éviter la misère? Parlez des moyens qu'il faut employer pour se créer un petit capital.

Agriculture.

Quel sol convient le mieux à la pomme de terre? Comment plante-t-on la pomme de terre? Quels soins faut-il donner aux pommes de terre avant et après la récolte?

IV

Orthographe et Écriture¹.

La géographie.

J'ai enseigné autrefois la géographie à de petits enfants. Je ne leur parlais jamais sans émotion de la géographie de la France. Il m'était indifférent qu'ils n'en connussent pas les détails, je n'ai jamais grondé pour l'oubli d'un nom, je ne permettais pas l'énumération des caps, des sous-préfectures; mais je tâchais que la figure de notre pays leur apparût avec des traits précis et que le charme de sa rare beauté fût senti par mes jeunes amis. Il faut que l'écolier de France sache qu'entre tous les écoliers du monde il est né heureux et riche. Il possède une large part de l'immense Océan et de la Méditerranée; toutes les teintes du ciel, les montagnes de granit et les molles collines, toutes les fleurs, tous les fruits de la terre.

Calcul.

- 1^o Un tonneau rempli aux $\frac{3}{4}$ contient 1 hectolitre 8 litres 5 décilitres. Combien pèse le vin que renferme ce tonneau quand il est plein: la densité de ce vin est de 0,991? — Rép. : **143^{kg},358.**
- 2^o Quelle elle la surface d'un champ rectangulaire de 420 mètres de contour et de 63^m,45 de largeur? — Rép. : **92 a., 98 ca.**

Rédaction.

Parmi les leçons de morale qu'on vous a faites à l'école, celle qui est relative à l'ivresse vous a particulièrement frappé. Dites ce que vous en avez retenu.

Agriculture.

Du rôle de l'eau dans l'agriculture. Qu'entend-on par irrigation? Quelles sont les récoltes qu'on doit irriguer?

Couture.

Un ourlet piqué. — Un surjet. — Une couture rabattue. — La lettre F.

1. Matour (S.-et-L.), 15 juin 1901. — Communiqué par M^{lle} Bontemps.

CONCOURS POUR L'OBTENTION DES BOURSES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR¹.

Orthographe.

Les sabotiers.

Les sabotiers se sont installés au fond de la combe, près d'une lisière de forêt où un ruisseau chante clair comme une flûte. Toute la famille est là : le maître sabotier avec son fils et son gendre, qui lui servent d'ouvriers, les apprentis, la vieille ménagère et les marmots qui pataugent dans les cressons du ruisseau. Sous les aulnes s'élève la loge de planches où couche la maisonnée; non loin, les deux mulets qui ont amené l'attirail du campement sont attachés à des pieux et tirent leur longe pour donner çà et là un coup de dent à l'herbe du fossé.

L'automne dernier, la troupe était campée sur les hauts plateaux de la forêt; où ira-t-elle à l'automne prochain? Qui le sait? Le maître lui-même l'ignore. Tout dépendra des hasards et des chances de l'exploitation, car le sabotier est pareil à l'alouette des champs : il ne fait pas deux fois son nid dans le même sillon. Il parcourt successivement tous les cantons de la forêt, s'arrêtant là où une coupe va être exploitée et où il trouve à faire un bon marché. Il a bien là-bas, dans quelque village voisin, une maison au vieux mobilier poudreux, mais il ne l'habite guère que dans les mortes saisons, et ne s'y retire définitivement que pour dormir son dernier sommeil.

Cette année, l'installation est à souhait. On se trouve à l'aise au fond de cette combe verte et paisible, à deux pas de la coupe où se dressent les arbres achetés sur pied et marqués du marteau de l'adjudicataire. Ce sont de beaux hêtres, dont les ramures grises se détachent nettement sur le ciel bleu d'avril.

ANDRÉ THEURET.

EXPLICATIONS. — *Combe* : espèce de cirque montagneux, particulier au Jura. — *Installé* : préfixe *in*, dans, et *stalle*. Il y a, dans ce mot, l'idée de fixité : situation, résidence fixe, au moins pour un temps, indiquée par la racine *sta* (*stable*, *station*, etc.). — *Lisière* : ce qui forme le bord d'une étoffe, dans le sens de la longueur; figurément, le bord, la limite d'un champ, d'un pays, d'un bois. — *Chante clair comme une flûte* : comparaison originale; elle n'est, d'ailleurs, qu'à moitié juste; le bruit d'un ruisseau ressemble très vaguement au son d'une flûte. — *Les cressons du ruisseau* : détail exact; l'auteur connaît la nature, et il la peint avec beaucoup de vérité. — *Maisonnée* : le suffixe *ée* indique souvent la capacité, la contenance (*brouettée*, *charretée*, etc.). — *Les hauts plateaux* : la forêt dont il est question ici, couvre des pentes et des sommets de montagnes. — *Était campée* : avait établi son *camp*, planté, en quelque sorte, sa tente, au lieu de se créer une *demeure* proprement dite; les sabotiers dont nous parle M. A. Theuret sont des nomades. — *Les cantons de la forêt* : *canton* indique là un certain espace, une petite région. — *Poudreux* : couvert de poussière. *Poudre* est le doublet de *poussière*; poétiquement, le premier de ces substantifs s'emploie pour l'autre :

Puissé-je, de mes yeux, y voir tomber la foudre,
Voir tes maisons en cendre et tes lauriers en poudre...
(CORNEILLE, *Horace*.)

Morte saison : saison de chômage, saison où, dans l'exercice de certaines professions, l'on travaille peu ou point. — *Dormir son dernier sommeil* : *dormir* est un verbe intransitif; on ne lui donne un complément direct que par tolérance, dans l'expression qui vient d'être indiquée. — *Adjudicataire* : celui à qui est *adjudgée* une entreprise commerciale, une commande. *Adjuger* signifie proprement, attribuer à la suite d'un *jugement*, d'une décision prise selon certaines formes légales ou réglementaires.

1. 1901, Vienne; aspirants.

Composition française.

La maison que je voudrais habiter.
Description de cette maison : sites, alentours, genre de vie que j'y mènerais.
Si je ne puis réaliser mon rêve, de quoi me contenterai-je?
(Voir le sujet traité dans la Partie scolaire.)

Arithmétique.

Théorie. — Réduire au même dénominateur les fractions $\frac{3}{4}$, $\frac{5}{7}$ et $\frac{7}{9}$ et expliquer l'opération. — Quand convient-il de réduire les fractions au même dénominateur? — Sur quel principe s'appuie-t-on pour faire cette réduction?

Quand on ajoute le nombre 3 aux deux termes de la fraction $\frac{9}{12}$ et de l'expression fractionnaire $\frac{15}{9}$, les rend-on plus petites ou plus grandes? Pourquoi?

Problème. — On a une cuve à base rectangulaire dont la longueur est 0^m,63 et la largeur 0^m,51. — On y a mis de l'eau de mer que l'on fait évaporer et dont on retire 4 Kg., 600 de sel marin. On sait que 1 Kg. d'eau de mer contient 50 gr. de sel et que la densité de l'eau de mer est 1,025. — On demande quel est le volume de l'eau de mer et quelle est la hauteur de cette eau dans la cuve?

Solution. — Poids de l'eau de mer que contenait la cuve : $\frac{1 \text{ Kg.} \times 4 \text{ 600}}{50} = 92 \text{ Kg.}$ Volume de cette

eau : $\frac{1 \text{ dmq.} \times 92}{1,025} = \frac{92 \text{ 000 dmq.}}{1,025} = \frac{3 \text{ 680 dmq.}}{41} =$

89 dmq., 756097 à moins d'un mme. près. Hauteur de cette eau dans la cuve : $\frac{1 \text{ dm.} \times 3 \text{ 680}}{41 \times 6,3 \times 5,1} = 2 \text{ dm., } 79 \text{ ou } 0^{\text{m}}, 279$ à moins d'un millimètre près.

BREVET ÉLÉMENTAIRE 1

I

Orthographe.

Sur la mort d'un ami.

J'en avais un, la mort me l'a ôté; elle l'a saisi au commencement de sa carrière, au moment où son amitié était devenue un besoin pressant pour mon cœur. Nous nous soutenions mutuellement dans les travaux pénibles de la guerre, nous couchions sous la même toile, et dans les circonstances malheureuses où nous sommes, l'endroit où nous vivions ensemble était pour nous une nouvelle patrie. La mort semblait nous épargner l'un pour l'autre; elle épuisa mille fois ses traits sur lui sans l'atteindre; mais c'était pour me rendre sa perte plus sensible. Le tumulte des armes, l'enthousiasme qui s'empare de l'âme à l'aspect du danger, auraient peut-être empêché ses cris d'aller jusqu'à mon cœur; sa mort eût été utile à son pays et funeste aux ennemis.

Je l'aurais moins regretté. Mais le perdre au milieu des délices d'un quartier d'hiver, le voir expirer dans mes bras au moment où il paraissait regorger de santé, au moment où notre liaison se resserrait encore dans le repos et la tranquillité; ah! je ne m'en consolerais jamais! Cependant sa mémoire ne vit plus que dans mon cœur; elle n'existe déjà plus parmi ceux qui l'environnaient. La nature, indifférente de même au sort des individus, remet sa robe brillante du printemps et se pare de toute sa beauté autour du cimetière où il repose: les arbres se couvrent de fleurs et entrelacent leurs branches; les oiseaux chantent sous le feuillage; les mouches bourdonnent parmi les fleurs.

XAVIER DE MAISTRE.

EXPLICATIONS. — *J'en avais un, la mort me l'a ôté*: cette simplicité de langage convient aux véritables douleurs. — *Carrière*: chez les anciens, lieu où se faisaient les courses de chars; par extension, espace parcouru: *la carrière* fournie par un cheval dans un temps donné; durée comparée à un espace que l'on parcourt: « L'année à peine a fini sa carrière » (Lamartine); la vie entière de l'homme: *au commencement de sa carrière*, au début de sa vie, en pleine jeunesse; partie de la vie employée à une certaine œuvre, à l'exercice d'un métier, d'une profession; la profession elle-même: *la carrière* des armes. — *Sous la même toile*: sous la même tente; dans cette figure, on désigne la matière dont la chose est faite pour désigner la chose elle-même (sorte de *métonymie*). — *Elle épuisa mille fois ses traits*: il y a ici une double image; la mort est personnifiée (prosopée), et l'auteur la compare à un ennemi qui lance des traits (métaphore); ces traits, ce sont des flèches, des dards, toutes les armes que l'on projetait autrefois soit avec la main, soit à l'aide d'un instrument comme l'arc, l'arbalète ou la fronde, soit à l'aide d'une machine, comme la baliste. Figurément, on emploie le même mot pour désigner ce qui pénètre profondément dans l'esprit comme une flèche, comme une arme très aigüe pénètre dans les chairs: les traits de la satire. — *Enthousiasme*: littéralement, ce qui est dans le souffle de Dieu; transports que les anciens supposaient causés par une inspiration divine; par extension, tout transport, tout mouvement passionné qui excite à des actes extraordinaires. — *Regorger*: littéralement, être rempli jusqu'à la gorge. — *Quartier d'hiver*: autrefois, campement, résidence d'hiver d'une armée qui n'avait pas terminé ses opérations; avant la Révolution, les campagnes d'hiver étaient rares; les guerres, en général, n'avaient lieu effectivement que pendant la belle saison. — *La nature... remet sa robe brillante*, etc.: remarquer le contraste entre ces idées de gaieté, de raffinement et les idées de tristesse et de mort que l'auteur a précédemment exprimées. — *Xavier de Maistre* (1764-1852), écrivain distingué; auteur du *Voyage autour de ma chambre*, des *Prisonniers du Caucase*, de la *Jeune sibérienne*, etc.

Composition française.

Faites un voyage autour de votre chambre, énumérez les divers objets à votre usage, et, d'après les enseignements de l'école, expliquez-en la provenance, et dites ce que vous savez de la manière dont ils ont été fabriqués.

Arithmétique.

Théorie. — Quel est le plus petit nombre qui, divisé par 1512 ou par 1764, donne toujours pour reste 237? — Vérifier le résultat en faisant les deux divisions.

Indications. — Le nombre cherché est égal au p. p. c. m. de 1512 et de 1764, augmenté de 237; $1512 = 2^3 \times 3^3 \times 7$; $1764 = 2^2 \times 3^3 \times 7^2$; p. p. c. m. = $2^3 \times 3^3 \times 7^2 = 6^3 \times 7^2 = 10584$. Nombre cherché: $10584 + 237 = 10821$.

Problème. — Un fabricant a vendu une première fois 225 mètres de toile et 240 mètres de calicot pour 1098 francs. Une seconde fois, pour la même somme, il a vendu 180 mètres de toile et 375 mètres de calicot de même qualité.

Trouver le prix du mètre de toile et du mètre de calicot.

Solution. — $225 = 3^2 \times 5^2$; $180 = 2^2 \times 3^2 \times 5$; p. p. c. m. de 225 et de 180 = $2^2 \times 3^2 \times 5^2 = (2 \times 3 \times 5)^2 = 30^2 = 900$; $225 = \frac{900}{4}$; $180 = \frac{900}{5}$. Si l'on

vendait 4 fois 225 m. de toile + 4 fois 240 m. de calicot, c'est-à-dire 900 m. de toile + 960 m. de calicot, on aurait un prix de vente total de 1098 fr. $\times 4$. En vendant 5 fois 180 m. de toile + 5 fois 375 m. de calicot ou 900 m. de toile + 1875 m. de calicot, on aurait 1098×5 . Donc 1875 m. — 960 m. : 915 m. de calicot valent $1098 \text{ fr.} \times 5 - 1098 \times 4 = 1098 \text{ fr.}$

1. Aspirantes, Paris, 1901.

Prix d'un mètre de calicot : $\frac{1\,098 \text{ fr.}}{915} = 1^{\text{r}}, 20$. Prix de 240 m. de calicot : $1^{\text{r}}, 20 \times 240 = 288 \text{ fr.}$ Prix de 225 m. de toile : 1 098 fr. — 288 fr. = 810 fr. Prix d'un mètre de toile : $\frac{810 \text{ fr.}}{225} = \frac{162 \text{ fr.}}{45} = \frac{18 \text{ fr.}}{5} = 3^{\text{r}}, 60$.

Autre solution. — Puisque le prix de vente total ne change pas quand on vend en moins 225 m. — 180 m. = 45 m. de toile et en plus, 375 m. — 240 m. = 135 m. de calicot, c'est que le prix de 45 m. de toile équivaut à celui de 135 m. de calicot; 1 m. de calicot vaut donc $\frac{45}{135} = \frac{1}{3}$ de ce que vaut 1 m. de toile; 240 m.

de calicot valent $\frac{240 \text{ m.}}{3} = 80 \text{ m.}$ de toile. Prix de 225 m. + 80 m. = 305 m. de toile : $\frac{1\,098 \text{ fr.}}{305} = 3^{\text{r}}, 60$.

Prix d'un mètre de calicot : $\frac{3^{\text{r}}, 60}{3} = 1^{\text{r}}, 20$.

Vérification. — Prix de 225 m. de toile : $3^{\text{r}}, 60 \times 225 = 810 \text{ fr.}$; prix de 250 m. de calicot : $1^{\text{r}}, 20 \times 240 = 288 \text{ fr.}$; total : 810 fr. + 288 = 1 098. Prix de 180 m. de toile : $3^{\text{r}}, 60 \times 180 = 648 \text{ fr.}$ Prix de 375 m. de calicot : $1^{\text{r}}, 20 \times 375 = 450 \text{ fr.}$; total : 648 + 450 fr. = 1 098 fr.

II

Orthographe¹.

Autour d'un château.

Je me trouvais l'autre semaine à Dinan, et tout près du château de Combourg², où fut élevé Chateaubriand. Je ne pus résister au désir de visiter cette place, qui devait être chère à tous les lettrés du XIX^e siècle, car l'enfant qui se promenait dans les couloirs de ce château breton — voici aujourd'hui cent ans — habitait dès lors son jeune cœur à cette mélancolie profonde et sa jeune imagination à cette rêverie sauvage qui passèrent dans ses livres d'homme et dont toute la poésie du siècle fut bouleversée. Mais qui se rappelle ces commencements de notre art moderne, même parmi les orfèvres les plus raffinés de notre prose contemporaine, prose sortie tout entière du cerveau de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*? Et je doute que beaucoup de mes confrères de la génération nouvelle aient, même par hasard, sinon par piété esthétique, suivi les chemins qui, à travers les bois, mènent vers le vieux manoir.

Les quatre tours s'élèvent massives et féodales, au milieu d'un parc verdoyant. Le château a été réparé ces dernières années, et une toiture en poivrière monte par-dessus les créneaux auxquels plus une pierre ne manque. Un perron tout neuf remplace le pont-levis d'autrefois, et, à l'intérieur, les tapisseries des Gobelins garnissent les murs, les meubles précieux emplissent les chambres. Il faut, pour retrouver le donjon où René a grandi, exécuter par la pensée un travail tout contraire à celui que terminent à peine l'architecte, les maçons et les tapissiers.

PAUL BOURGET.

EXPLICATIONS. — *Dinan*, jolie ville du département des Côtes-du-Nord, située sur les bords de la Rance. — *Combourg*: ville du département d'Ille-et-Vilaine. — *Mélancolie*: littéralement, humeur noire; disposition à la tristesse. Rapprocher, d'une part, *Mélanésie* (partie de l'Océanie dont les habitants appar-

tiennent à la race *noire*) et, d'autre part, *choléra* (sens étymologique : flux de bile). — *Cette mélancolie profonde*. Peut-être y eut-il beaucoup d'affectation dans cette mélancolie. Dans ses œuvres, d'une si belle facture, Chateaubriand met trop en évidence l'intérêt qu'il se porte à lui-même et le désir d'être plaint ou envié. — *Toute la poésie du siècle*: bien qu'il n'ait guère écrit qu'en prose, Chateaubriand fut un *poète*, dans l'acception la plus large de ce terme. La poésie, c'est, d'une manière générale, tout ce qui inspire ou traduit le sentiment du beau. Un écrivain peut donc s'élever au rang des poètes sans adopter les formes spéciales du langage versifié. Chateaubriand ouvrit à Lamartine, à Victor Hugo, à Musset, les voies de la poésie *subjective*. *Subjectif* veut dire qui a rapport au *sujet* pensant, au *moi*. La littérature subjective est celle qui révèle, qui confie au public les pensées intimes, les sentiments personnels de l'auteur. *Subjectif* s'oppose à *objectif* (qui a rapport à l'*objet*, c'est-à-dire à tout ce qui est extérieur au sujet). — *Orfèvres de notre prose*: les écrivains en prose qui ont travaillé leur style avec un art de ciseleurs, d'orfèvres. Beaucoup l'ont travaillé avec excès : ils en sont venus à sacrifier plus ou moins le fond à la forme; on qualifie de *stylistes* ces trop habiles « orfèvres » du langage. — *Prose sortie tout entière du cerveau de l'auteur des « Mémoires d'outre-tombe »*: l'harmonie de cette prose est parfaite; les phrases de Chateaubriand sont coupées, mesurées, rythmées; il ne leur manque que la rime pour être assimilées à des vers. Elles sont, d'ailleurs, imagées et brillantes comme les constructions de la poésie lyrique.

Composition française.

Une amie vous a invitée à visiter sa chambre. Vous avez répondu à son invitation et vous décrivez rapidement le petit intérieur qui vous a charmée.

(Voir le sujet traité dans la Partie scolaire.)

Arithmétique.

Théorie. — Démontrer que dans un produit de trois facteurs, on peut intervertir l'ordre des deux derniers sans changer la valeur du produit.

Problème. — Les appointements d'un employé se composent d'un traitement fixe soumis à une retenue de 5/0, et d'une subvention variable qui n'est pas soumise à retenue. Cette subvention a été l'année dernière les $\frac{2}{5}$ du traitement fixe total, c'est-à-dire non diminué de la retenue.

Cet employé ayant reçu en tout la somme nette de 4 320 francs, quel a été le chiffre nominal de son traitement fixe et le montant de la subvention?

Solution. — L'employé a reçu $\frac{100}{100} - \frac{5}{100} = \frac{95}{100}$ de son traitement fixe + $\frac{2}{5}$ du même traitement (sous forme de subvention).

$$\frac{95}{100} + \frac{2}{5} = \frac{19}{20} + \frac{8}{20} = \frac{27}{20}$$

$$\text{Traitement fixe: } \frac{4\,320^{\text{f}} \times 20}{27} = \frac{480^{\text{f}} \times 20}{3} = 160^{\text{f}} \times 20 =$$

$$3\,200 \text{ fr. Subvention: } \frac{2}{5} \text{ de } 3\,200^{\text{f}} = \frac{3\,200^{\text{f}} \times 2}{5} =$$

$$640^{\text{f}} \times 2 = 1\,280 \text{ fr.}$$

Vérification: Retenue sur 3 200^f = 0^f,05 × 3 200 = 160 fr. Traitement, moins la retenue: 3 200^f — 160^f = 3 040 fr.; 3 040^f + 1 280^f = 4 320 fr.

1. Paris; aspirantes, 1901.

2. Donner l'orthographe.